

Françoise Lemoine

# L'économie chinoise

Éditions La Découverte  
9 *bis*, rue Abel-Hovelacque  
75013 Paris

Le logo qui figure au dos de la couverture de ce livre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, tout particulièrement dans le domaine des sciences humaines et sociales, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc qu'en application des articles L. 122-10 à L. 122-12 du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction à usage collectif par photocopie, intégralement ou partiellement, du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris). Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est également interdite sans autorisation de l'éditeur.

**S**i vous désirez être tenu régulièrement informé de nos parutions, il vous suffit d'envoyer vos nom et adresse aux Éditions La Découverte, 9 bis, rue Abel-Hovelacque, 75013 Paris. Vous recevrez gratuitement notre bulletin trimestriel **À la Découverte**. Vous pouvez également retrouver l'ensemble de notre catalogue et nous contacter sur notre site [www.editionsladecouverte.fr](http://www.editionsladecouverte.fr).

© Éditions La Découverte, Paris, 2003.

ISBN 2-7071-4180-1

Dépôt légal : novembre 2003.

## Introduction

Depuis vingt ans, l'économie chinoise occupe le devant de la scène internationale et continue à faire l'objet de jugements contrastés. Pour certains elle est d'ores et déjà la deuxième puissance économique mondiale devant le Japon [Maddison, 1998] ; pour d'autres, cette puissance n'est qu'un mirage auquel se laissent prendre une fois de plus ceux qui depuis des siècles rêvent du marché chinois [Studwell, 2002] ; d'autres enfin la voient au bord de l'effondrement, en retard de quelques années sur l'Union soviétique [Chang, 2001].

Ce livre s'efforce de porter un regard lucide sur l'économie chinoise. Il montre combien la réalité chinoise est difficile à cerner, parce que les chiffres ne sont pas fiables dans un pays qui est grand et dont l'appareil statistique est faible. De plus, c'est une économie à plusieurs vitesses : des régions et des secteurs en crise, des technologies archaïques coexistent avec des régions et des industries dynamiques, des technologies modernes. L'avenir de la modernisation chinoise se joue dans la capacité d'entraînement que ces dernières auront sur le reste de l'économie.

Il fait aussi voir que les progrès de l'économie chinoise depuis 1978 sont incontestables. Même si son rythme de croissance est inférieur au chiffre officiel, il est largement supérieur à la moyenne mondiale et la Chine fait partie du petit nombre des pays en développement qui sont sur une trajectoire de rattrapage économique des pays développés. La Chine a réussi son insertion internationale et elle est devenue le sixième exportateur mondial en 2002. Portée par la globalisation, elle attire sur son territoire les industries de pays en quête de main-d'œuvre à bon marché. La Chine est ainsi devenue

l'atelier du monde, et surtout des entreprises asiatiques. L'accès à son marché intérieur n'en est pas moins resté limité et son ouverture est tout l'enjeu de l'accord signé entre la Chine et l'OMC.

Le régime maoïste avait instauré une société égalitaire, une économie administrée, des idéaux révolutionnaires omniprésents. Depuis un quart de siècle, les règles du jeu économiques ont radicalement changé. La Chine a entamé sa transition vers une économie de marché et une nouvelle société a émergé, avec des perdants et des gagnants. L'État a pris du retard dans ses nouvelles fonctions et la politique de redistribution et de transferts publics paraît gravement insuffisante. Or la capacité de l'État à fournir les services de base, à pourvoir à l'amélioration du capital humain, et à assurer les conditions d'un consensus social est un élément crucial pour le développement à long terme.

Le livre examine tout d'abord l'évolution du système et de la stratégie économiques de la Chine au cours du dernier demi-siècle. La Chine a d'abord misé sur le modèle soviétique et une industrialisation planifiée, pour se garantir indépendance politique et autosuffisance économique (chapitre I). Dans les années 1980 elle a amorcé sa transition vers le marché par le retour à l'organisation familiale dans l'agriculture, et elle la poursuit dans les années 1990, avec la difficile privatisation des grandes entreprises et la laborieuse construction des institutions (chapitre II).

Le livre analyse ensuite les structures de l'économie chinoise (chapitre III). La démographie est à la fois un atout et un handicap : la taille et la croissance de la population active se retrouvent dans celles des productions agricoles et industrielles, mais la productivité du travail est très faible. Depuis 1979, la Chine se désengage d'industries vieillissantes et de processus de production obsolètes, et trouve les ressorts de sa croissance dans de nouvelles générations d'industries et de technologies importées des pays avancés.

La croissance accélérée des vingt dernières années a considérablement amélioré le niveau de vie de la population mais creusé les inégalités (chapitre IV). En dehors des progrès spectaculaires de la consommation, les avancées ont été faibles dans les domaines de la santé et de l'éducation, tandis que la montée du chômage et de la précarité a remis en cause les acquis sociaux d'avant les réformes.

Le chapitre V souligne les succès de l'insertion de la Chine dans les échanges mondiaux, et leurs limites. La compétitivité de la Chine est celle des industries d'assemblage installées par les firmes étrangères sur sa façade maritime mais leurs effets d'entraînement

sur le reste du tissu industriel sont incertains : les entreprises chinoises ont peu participé à cette redistribution des productions industrielles en Asie qui est au cœur des performances commerciales de la Chine et à l'origine de ses excédents massifs avec les États-Unis et l'Europe (chapitre v).

Le dernier chapitre présente les grands traits d'un scénario de continuité pour la Chine en 2020. Il montre un pays qui n'est plus à dominante agricole et s'est urbanisé, qui est une des premières puissances commerciales mondiales et qui joue un rôle moteur dans la croissance économique de la région asiatique grâce à l'ouverture de son marché intérieur. Mais la dégradation de l'environnement associée jusqu'ici à la croissance chinoise souligne que des mesures drastiques sont nécessaires pour en limiter les effets destructeurs non seulement en Chine mais sur l'environnement de la planète.

## I / La voie chinoise de 1949 à 1978

Avant l'arrivée au pouvoir du parti communiste, l'économie chinoise ne connaît qu'une modernisation sporadique à l'ombre de la présence étrangère. Au nouveau régime qui augmente le camp socialiste d'un demi-milliard de personnes, l'Union soviétique fournit à la fois un modèle de développement et un appui économique considérable. Mais dès la fin des années 1950, mûrissent, du côté chinois, des doutes sur la pertinence du modèle, et des deux côtés des griefs politiques et idéologiques qui mènent à la rupture, consommée en 1960. Par la suite, à travers le « Grand Bond en avant » puis la « Révolution culturelle », les ambitions de transformation de la société prennent le pas en Chine sur les impératifs économiques. Cependant, les innovations maoïstes ne brisent pas les linéaments d'une stratégie économique qui continue à emprunter ses priorités et ses ressorts au modèle stalinien d'industrialisation.

Les dirigeants communistes, une fois réparées les destructions des guerres — guerre contre le Japon, puis guerre civile entre nationalistes et communistes —, se trouvent face aux questions fondamentales du développement : comment financer l'accumulation ? Quelle stratégie d'industrialisation adopter ? Quel rôle donner à la paysannerie ? Les choix faits par la Chine s'inspirent directement de ceux opérés en URSS à la fin de la NEP.

## 1. Le modèle soviétique

### *Mise en place de l'économie planifiée (1953-1957)*

En 1949, les infrastructures et les capacités de production du pays sont détruites en partie, et l'inflation fait rage ; le gouvernement communiste, dont l'un des principaux atouts réside dans l'unité politique du pays enfin rétablie, entreprend de restaurer l'économie. Une des premières mesures économiques est la promulgation de la réforme agraire : la loi du 28 juin 1950 redistribue les terres entre les paysans de façon à assurer un minimum d'un sixième d'hectare par adulte. Dans les autres domaines, le programme économique fait, dans un premier temps, preuve de souplesse et de libéralisme, ménage la bourgeoisie urbaine appelée à œuvrer à la restauration de l'appareil industriel et commercial. En 1952, la plupart des principales productions dépassent celles des meilleures années d'avant-guerre, alors même que l'intervention militaire chinoise en Corée à partir d'octobre 1950 distrait une partie des ressources du pays et freine certainement la remise sur pied de l'économie, d'autant que les pays occidentaux ont, par rétorsion, décidé l'embargo sur tout commerce avec la Chine.

L'économie restaurée, le choix des dirigeants chinois l'engage progressivement sur la voie toute tracée par l'influence que détient à l'époque la pensée économique soviétique. Celle-ci fournit à la fois des références idéologiques, théoriques et des principes d'organisation. La collectivisation de l'agriculture progresse d'abord lentement mais, en juillet 1955, Mao Zedong précipite la formation des coopératives et, à la fin de 1956, la quasi-totalité de la paysannerie y est intégrée. Dans l'industrie, l'État étend rapidement sa mainmise et, à la fin de 1956, contrôle directement ou indirectement la quasi-totalité de la production. Seules deux grandes catégories d'entreprises subsistent : les entreprises publiques, qui dominent largement, et les entreprises collectives, dont les méthodes de gestion ne sont guère différentes, mais qui n'émargent pas au budget de l'État, sont généralement d'envergure modeste et placées sous la tutelle d'autorités locales.

Parallèlement, les instruments d'une planification centralisée sont mis en place. À partir de 1952, on crée la Commission d'État du plan, le Bureau d'État des statistiques qui élabore un système de comptabilité nationale directement calqué sur celui de l'URSS, des ministères économiques spécialisés. Certes, par rapport au modèle

soviétique, la planification reste rudimentaire, à l'image d'une économie dont les productions sont encore peu diversifiées et où l'articulation des secteurs industriels est à l'état d'ébauche. Néanmoins, le premier plan quinquennal est celui où l'organisation de l'économie chinoise se rapproche le plus de son modèle de référence.

### *Le premier plan quinquennal*

Ce plan couvre les années 1953-1957 et correspond à une période de croissance très rapide, où s'affirment les ambitions et les ressorts caractéristiques de l'industrialisation stalinienne. Le développement prioritaire des industries lourdes, inspiré de la volonté de constituer une puissance économique complète et autonome, dicte un effort considérable d'investissement, financé par des prélèvements directs et indirects sur l'agriculture dont les prix sont maintenus très bas. Ainsi, au cours du premier plan quinquennal, plus de la moitié des investissements sont dirigés vers l'industrie et la quasi-totalité d'entre eux vers les industries lourdes (mines, sidérurgie, constructions mécaniques). La Chine, en cinq ans, jette les bases de son appareil industriel. La production de l'industrie est multipliée par 2,3, celle du charbon par 2 (atteignant 130 millions de tonnes), celle de fonte par 3 (5 millions de tonnes), celle d'acier quadruple (5,4 millions).

L'aide économique et technique de l'URSS et des autres pays d'Europe de l'Est joue un rôle central dans la réalisation du premier plan quinquennal chinois ; dans l'état embryonnaire des capacités chinoises de fabrication de machines et équipements au lendemain de la guerre, tout projet d'industrialisation était tributaire d'achats à l'étranger. À partir de 1949, la Chine réoriente rapidement son commerce vers les pays communistes et, en 1957, elle effectue avec eux plus des deux tiers (avec l'URSS, plus de la moitié) de ses échanges extérieurs. L'URSS participe aux grands projets que comporte le premier plan et ses livraisons de matériels représentent environ la moitié des dépenses d'équipement de la Chine au cours de ces cinq ans ; elle accorde, entre 1950 et 1954, des crédits équivalents à 400-500 millions de dollars qui couvrent environ un cinquième de ses ventes totales à la Chine, et une assistance technique massive.

Cependant, déséquilibres et goulets d'étranglement ont accompagné la croissance et, dès la fin du premier plan quinquennal, s'ouvre un débat sur la validité de la transposition en Chine du

modèle soviétique. Les transferts de ressources du secteur agricole au secteur industriel sont contraints par le niveau de la production alimentaire qui atteint à peine le seuil de subsistance.

### *La rupture avec l'URSS*

Depuis le XX<sup>e</sup> Congrès du parti communiste soviétique en février 1956, les dissensions s'enveniment entre l'URSS et la Chine. Celle-ci n'a jamais adhéré à la condamnation du stalinisme, ni admis la possibilité de coexistence pacifique avec les puissances impérialistes. Le rapprochement soviéto-américain, que couronnent les voyages de Nixon à Moscou et de Khrouchtchev aux États-Unis au cours de l'année 1959, mine le soutien diplomatique et militaire que la Chine peut attendre de son allié ; aux yeux des dirigeants soviétiques, Pékin mène une politique aventuriste tant à l'intérieur (avec le « Grand Bond en avant » et les communes populaires lancés en 1958) qu'à l'extérieur (bombardement de l'île de Qemoi appartenant à Taiwan, incidents sur la frontière sino-indienne). En 1960, le désaccord éclate au grand jour et l'URSS rappelle ses techniciens en coopération en Chine ; en 1961, les échanges économiques et commerciaux s'effondrent, et la Chine rembourse par anticipation les prêts soviétiques. Pour l'économie chinoise, le choc est d'autant plus rude qu'elle traverse une grave crise consécutive à l'échec du Grand Bond en avant.

## **2. L'instabilité de la politique économique à partir de 1958**

La fin du premier plan quinquennal ouvre une longue période d'instabilité pour l'économie chinoise. Sous l'impulsion de Mao Zedong, les préoccupations idéologiques font irruption dans le débat économique. À partir de 1958, alternent les phases où les ambitions révolutionnaires du pouvoir tentent de briser les pesanteurs économiques et sociales du pays, et les phases où ces dernières prennent le pas sur les élans utopistes.

### *Le Grand Bond en avant et les années noires (1958-1961)*

Le premier plan s'achève sur une impasse : l'état de l'agriculture limite la croissance industrielle qui, à son tour, ne peut absorber qu'une faible partie de la main-d'œuvre. L'implantation de grands

complexes industriels fournis par l'aide soviétique révèle la faiblesse des infrastructures et des moyens de communication du pays ; la priorité aux industries lourdes fait trop peu cas de la pénurie de capital et de la pléthore de main-d'œuvre. En 1958, le Grand Bond en avant et la création des communes populaires reflètent la même volonté de passer outre les contraintes sociales, techniques, économiques et financières, et de brûler les étapes de la transformation du pays.

Le lancement du Grand Bond prend corps au début de 1958. Les grands thèmes apparaissent : libérer l'énergie des masses, émanciper les esprits, briser la bureaucratie, rejeter les modèles. Le VIII<sup>e</sup> Congrès du Parti (en mai 1958) officialise les ambitions du Grand Bond (« rattraper l'Angleterre en quinze ans »). En août 1958, Mao lance le mouvement de constitution des communes populaires qui regroupent les coopératives agricoles récemment créées et qui deviennent l'échelon de base de l'administration à la campagne, avec la charge d'organiser la vie rurale.

Au cours de l'année 1958, l'explosion volontariste tient lieu de politique économique. Une fièvre de l'acier s'empare du pays et, à la fin de l'année, 20 millions de paysans travaillent aux petites aciéries rurales ; dans l'industrie urbaine, les cadences effrénées sont de rigueur et la planification, au sens d'une mise en cohérence au niveau national des objectifs et des ressources, se trouve escamotée. Mais l'anarchie et l'acharnement qui président à toute l'activité économique font bientôt sentir leurs effets : la récolte céréalière chute de 30 % entre 1958 et 1960, et, malgré les premières importations de céréales en 1960, la famine et la sous-nutrition sévissent. Le coût humain de la crise qui suit le Grand Bond en avant est considérable : selon les autorités chinoises, 10 à 15 millions de personnes sont victimes de la famine entre 1959 et 1962 ; les démographes américains chiffrent au double les pertes en vies humaines et, y ajoutant les effets du déclin de la natalité consécutif à la dénutrition, estiment à 60 millions de personnes le coût démographique du désastre économique. La production industrielle elle aussi s'effondre en 1961 : l'agriculture ne lui fournit plus ni matières premières ni débouchés.

Une nouvelle politique économique, prudente et modérée, émerge du désastre des « années noires » (1959-1961). Restaurer l'agriculture s'impose comme priorité. Les autorités remettent à l'honneur les stimulants matériels, l'éducation scientifique et technique, les critères qualitatifs plus que quantitatifs dans

l'appréciation des productions ; elles entreprennent de rétablir le système de planification et se préoccupent de maîtriser la croissance démographique. La production agricole retrouve en 1965 son niveau de 1960 ; en 1966, la Chine a entièrement remboursé sa dette à l'Union soviétique.

### *La Révolution culturelle (1966-1970)*

La Révolution culturelle débute dès la fin de 1965 et conduit le pays au chaos dans le courant de l'année 1967. En mai 1966, au sommet du Parti, les éléments de gauche les plus radicaux appellent à une épuration du Parti de ses éléments bourgeois et à une transformation radicale de la société chinoise par la ferveur et les idéaux révolutionnaires, et par la pensée de Mao Zedong, véritable « bombe atomique spirituelle » ; bientôt les « gardes rouges » (jeunes partisans de Mao) apparaissent, agents de la conquête du Parti par les partisans de la Révolution culturelle.

Les appels à la critique et à la révolte, la résistance des comités du Parti et les affrontements violents qui s'ensuivent avec les gardes rouges développent une situation d'anarchie. Des foyers de guerre civile s'allument au cours de 1967 à Canton et dans le grand centre industriel de Wuhan. Bientôt, face à la désintégration qui menace le pays, les autorités suprêmes chargent l'armée de rétablir l'ordre et de prendre en tutelle l'ensemble des administrations. L'agitation s'apaise progressivement et l'appareil du Parti, en lambeaux, se reconstruit laborieusement à partir de 1969.

La Révolution culturelle n'a pas provoqué une crise économique comparable à celle qui a suivi l'échec du Grand Bond, mais elle a brisé l'élan acquis par l'économie chinoise au milieu des années 1960.

L'impact immédiat de cette agitation sur l'économie est tempéré par le fait que l'agriculture en est restée à l'écart. Plus profondément, un nouveau coup a été porté à la stabilisation du système économique juste remis des dégâts du Grand Bond : l'administration économique centrale a été désorganisée et mise sur la touche.

Les répercussions les plus durables viennent sans doute du gaspillage humain : l'enseignement supérieur aura manqué à près d'une génération : fermées en 1966, les universités ne recommencent à fonctionner que progressivement en 1970, et sur un programme limité où la politique prend une place primordiale.

## *Retour au calme*

De 1970 à 1978, les convulsions politiques perdent de leur violence, mais la succession de Mao propage avant et après son ouverture des ondes d'instabilité.

Jusqu'en 1977 — pour les Chinois, d'ailleurs, la Révolution culturelle prend fin seulement en 1976 — coexistent des tendances en faveur d'une politique économique pragmatique et sa dénonciation par des courants « radicaux ». Dès 1975, Deng Xiaoping, qui est alors un des vice-présidents du Comité central du Parti, présente un rapport en vingt points sur le développement industriel qui plaide en faveur d'une gestion stricte des entreprises, du recours systématique aux technologies importées, de l'amélioration du niveau de vie.

En 1978, le nouveau Premier ministre Hua Guofeng annonce un nouveau départ pour l'économie : le plan 1978-1985 prévoit un vigoureux développement de l'industrie (croissance de 10 % par an) axé sur un véritable bond en avant de l'acier et un énorme effort d'investissement, largement à l'aide d'importations d'équipements occidentaux.

Mais ce nouveau programme fait long feu. En décembre 1978, le plénum du Comité central lui substitue une politique de « réajustement », aux objectifs plus modestes, et des premières mesures de réforme économique.

### **3. La stratégie de développement**

#### *La mobilisation des ressources*

Les principes de l'économie planifiée perdurent à travers les vicissitudes politiques de la période maoïste. Le système donne à l'État la capacité de mobiliser les ressources et de les affecter aux secteurs prioritaires.

Les prix et les salaires dans les entreprises sont fixés administrativement. Le Plan détermine l'allocation des ressources financières (investissement), matérielles (produits intermédiaires et biens d'équipement), humaines (la main-d'œuvre) entre les entreprises industrielles qui sont en majorité étatiques. Celles-ci sont de simples démembrements de l'appareil administratif, placés sous la tutelle des ministères sectoriels ou des bureaucraties locales, et remplissent

les objectifs du plan avec les moyens qui leur sont impartis. Elles n'ont aucune autonomie de décision et versent l'intégralité de leurs bénéfices au budget de l'État. Celui-ci finance la quasi-totalité des investissements en capital fixe dans l'économie (hors agriculture).

Le système bancaire se réduit à une monobanque, dont les agences assurent le contrôle de la comptabilité des entreprises et la conformité de leurs opérations avec le plan, octroient des crédits à court terme pour le règlement des opérations courantes.

Les échanges avec l'extérieur sont un monopole d'État, qui est exercé par une dizaine de sociétés, émanations du ministère du Commerce extérieur, et spécialisées par secteurs.

De 1958 à 1978, malgré les vicissitudes politiques, la Chine affiche un rythme de croissance économique (autour de 5,5 % par an) en moyenne supérieur à celui que connaissent les pays de même niveau de développement au cours des années 1960 et 1970 (4,5 % par an). Cette croissance est tirée par l'industrie dont le développement est financé par des ponctions sur le monde rural.

Le schéma d'accumulation des années 1950 n'a cependant pas été suivi dans toute sa logique, qui supposait des transferts massifs de main-d'œuvre des activités agricoles vers l'industrie ou les services, c'est-à-dire des campagnes vers les villes. Un exode rural eût exigé des dépenses d'infrastructures et de créations d'emplois hors de la portée du pays, et un certain sous-emploi dans les campagnes était un mal moindre que des cohortes de chômeurs dans les villes. L'organisation maoïste de l'économie rurale est une façon de faire face à une main-d'œuvre pléthorique et à des ressources financières réduites.

### *Les transferts de ressources de l'agriculture à l'industrie*

Malgré une politique qui, à partir de 1960, ne cesse guère d'afficher une priorité en faveur de l'agriculture, celle-ci continue en fait, grâce au jeu des prix relatifs qui lui reste contraire, à financer le développement industriel. Certes, en apparence, l'insertion de l'agriculture dans l'économie évolue de façon favorable entre 1957 et 1978. La pression fiscale directe sur le monde rural n'a cessé de fléchir : l'impôt agricole versé en nature (en céréales principalement) diminue. Parallèlement, les termes de l'échange de l'agriculture avec l'industrie s'améliorent.

Pourtant, les analyses des économistes chinois dans les années 1980, rejoignant celles de sinologues américains notamment,

révèlent des conditions beaucoup moins favorables pour l'agriculture que ne le suggèrent ces premières constatations. Elles démontrent que la structure des prix a continué à sous-évaluer fortement et systématiquement les productions agricoles, par rapport aux produits industriels ; ainsi l'utilisation de produits industriels coûte très cher à l'agriculture, beaucoup plus cher en Chine que dans les autres pays. Même si le prix des produits industriels utilisés par l'agriculture a peu augmenté en vingt ans, le désavantage subi par l'agriculture a été amplifié du seul fait de l'accroissement des quantités qu'elle utilise. Et l'amélioration des termes de l'échange que retrace l'indice officiel des prix est ainsi très fallacieuse. Le coût des inputs est tel que l'amélioration des rendements peut ne pas suffire à en rentabiliser l'utilisation. Sur toute la période maoïste, le ciseau des prix constitue le moyen essentiel d'extraire de l'agriculture de quoi financer la modernisation.

### *L'accumulation*

La Chine se singularise par des taux d'accumulation (part du produit intérieur brut [PIB] qui est consacrée à l'investissement) élevés. Ils oscillent, sauf dans les années 1961-1963, entre 25 % et 30 % alors que dans la plupart des pays à revenu comparable ils ne dépassent guère 20 %. Ces options laissent peu de place à l'amélioration du niveau de vie de la population. La progression du revenu monétaire des ménages est faible de 1957 à 1977, de l'ordre de 2,5 % par an en moyenne. À la campagne, les ressources distribuées en nature par les collectivités ont à peine augmenté et les revenus d'origine personnelle ont sans doute diminué. En ville, le salaire moyen réel a baissé et seule l'extension du travail féminin a assuré une certaine progression du revenu moyen par foyer.

L'effort d'investissement est canalisé vers l'extension d'un secteur industriel moderne. Dans le secteur public, plus de la moitié des investissements en capital fixe (c'est-à-dire en bâtiment, machines et gros équipements) vont à l'industrie, et presque exclusivement aux secteurs lourds. L'agriculture, elle, n'en reçoit guère plus de 10 % (sauf de 1963 à 1965), une part sans commune mesure avec le rôle du secteur rural dans l'économie : en 1978, il occupe 80 % de la population active, contribue à un tiers du revenu national et, directement ou indirectement, à la moitié des revenus d'exportation.

Sans renoncer à la construction de grands complexes, l'État encourage le développement des petites entreprises desservant les

besoins locaux et utilisant les ressources locales en matières premières et en main-d'œuvre, des machines souvent de seconde main, des technologies frustes et intensives en travail. La coexistence d'une industrie lourde très capitaliste et d'une petite industrie utilisant la pléthore de main-d'œuvre est une des concrétisations du slogan maoïste « marcher sur ses deux jambes ».

### *Autosuffisance*

Mobilisation de la main-d'œuvre et autosuffisance sont au cœur de la politique maoïste en zones rurales. Largement mis à contribution pour financer l'industrie, le monde agricole s'est vu assigner les moyens et les objectifs d'un développement intraverti. Les structures collectives ont aidé à dégager les ressources locales suppléant la faiblesse des investissements de l'État ; les grands travaux d'infrastructures utilisent au maximum l'abondance de main-d'œuvre et, dans les gigantesques chantiers, le travail est fort peu mécanisé.

L'autre volet de la politique agricole a résidé dans une planification des cultures axée, surtout à partir de 1965-1966, sur la production prioritaire des céréales dans tout le pays. Certes, la volonté de planifier étroitement l'agriculture ne pouvait guère s'accommoder que d'objectifs simples, ce qui peut expliquer le choix de la production céréalière comme « chaînon conducteur ». Sans doute y avait-il aussi le souci obsédant de nourrir une population croissante (voir chapitre II). L'absence de spécialisation régionale est ainsi un des effets de cette politique qui prône le développement de sous-espaces intégrés, visant à l'autonomie alimentaire et industrielle. Cette stratégie intraverti refuse la logique de modernisation dans laquelle le secteur traditionnel a comme principal rôle de fournir des matières premières et un marché à l'industrie urbaine. Elle limite en même temps les effets d'entraînement entre les deux secteurs.

Les échanges extérieurs de la Chine restent au cours de cette période de faible ampleur, limités par les capacités d'exportation du pays. Une bonne partie des importations sert à desserrer la tension persistante de l'équilibre alimentaire. Les acquisitions d'usines et de technologies occidentales ont un caractère épisodique, en phase avec le lancement de programmes d'investissements internes. Entre 1963 et 1966, la Chine importe du Japon et d'Europe occidentale une cinquantaine d'usines pour développer ses capacités de production chimique et sidérurgique. En 1973-1974, une deuxième vague

de commandes porte sur treize complexes de production d'engrais, des usines de fibres synthétiques et des trains de laminoirs. En 1978, la Chine signe pour près de 6 milliards de dollars de contrats d'achat d'usines clés en main avec le Japon, les États-Unis, la RFA. Avec le Japon, la Chine a des relations diplomatiques depuis 1972 et a signé un traité de paix et d'amitié en 1978 ; les États-Unis l'ont reconnue diplomatiquement en décembre 1978. Les accords de commerce et de coopération avec les pays occidentaux se multiplient. Pour financer ses achats, la Chine a décidé de recourir officiellement aux crédits occidentaux dont les offres dès lors affluent massivement.

Après la mort de Chou Enlai (Premier ministre) puis celle de Mao Zedong (président du Parti) en 1976, les maoïstes, en la personne de Hua Guofeng, héritent à la fois de la direction du gouvernement et de celle du parti communiste. Mais ils sont progressivement évincés du pouvoir. Dès décembre 1978, le Comité central du Parti a amorcé la démaoïsation de l'économie. La « modernisation socialiste » supprime la « lutte des classes » comme mot d'ordre. En même temps s'ouvre le procès de la stratégie économique suivie depuis vingt ans et du plan 1978-1985 qui, par son volontarisme, est jugé comme un de ses avatars. Une campagne de critiques du mode de croissance antérieur fait appel aux grands économistes modérés qui s'étaient illustrés dans le débat économique avant et après le Grand Bond en avant. Leurs thèses sont abondamment reprises pour condamner le surinvestissement, la stagnation du niveau de vie, l'extorsion de ressources subie par le monde rural, l'excessive priorité aux industries lourdes, l'irrationalité de la gestion des entreprises, le mélange d'anarchie et de rigidité qui caractérise le système économique, l'obsession d'autosuffisance, source d'énormes gaspillages.

## II / Vers l'économie de marché

À partir des années 1980, l'économie chinoise sort progressivement du système planifié. Les réformes lancées en 1978 ne procèdent pas d'un schéma d'ensemble, elles ont seulement l'ambition de stimuler la production et la productivité. Mais leurs effets se propagent, entraînant des changements cumulatifs, et en vingt ans leur dynamique interne a transformé le système économique de manière irréversible. L'enchaînement des réformes dessine trois grandes phases.

### 1. Les grandes étapes

#### *La phase initiale des réformes (1978-1984)*

En décembre 1978, sous l'impulsion de Deng Xiaoping qui est vice-premier ministre et vice-président du parti, le Comité central du parti communiste amorce la libéralisation économique. Dans l'agriculture, il donne le feu vert à l'exploitation familiale des terres, et le démantèlement des communes populaires progresse comme une traînée de poudre. Dans les autres secteurs de l'économie, les mesures prises ont pour objectif d'améliorer le système en place, sans le remettre en cause ; elles rétablissent le profit comme critère de gestion dans les entreprises et les primes de rendement pour les salariés. Les réformes rappellent les concessions tactiques de la nouvelle économie politique en URSS (1921-1926), ou les mesures prises en Chine en 1960-1962 pour restaurer l'économie après le Grand Bond, ou encore les premières réformes en Europe de l'Est

dans les années 1960. Elles apparaissent alors comme ambiguës, éminemment fragiles et réversibles.

### *Un système économique dualiste (1984-1989)*

Dans la deuxième moitié des années 1980, les réformes gagnent en ampleur. En octobre 1984, le Comité central du Parti prône un système mixte où coexistent plan et marché. Il décide la libéralisation des prix, la décentralisation du commerce extérieur, l'élargissement de l'autonomie des entreprises. L'objectif est une planification souple et indicative, garantissant les équilibres d'ensemble, et utilisant les moyens de régulation macroéconomique (crédit, fiscalité). En 1987, le XIII<sup>e</sup> Congrès du Parti invoque un concept nouveau, le « stade initial du socialisme », pour justifier ce qui prend l'allure d'un retour au capitalisme.

La planification recule et la sphère d'économie marchande s'étend si bien que, à la fin des années 1980, l'économie chinoise fonctionne sous un double régime. En janvier 1985, les autorités abolissent les plafonds sur les prix libres. Deux structures de prix coexistent, y compris à l'intérieur des grandes entreprises dont la majeure partie des ventes et approvisionnements est encore planifiée ; les autres entreprises font l'essentiel de leurs opérations dans le circuit marchand. Ce double système évite à la Chine le choc d'une libéralisation brutale, mais il s'accompagne de multiples fuites d'un circuit à l'autre et il introduit des distorsions de coûts entre entreprises et à l'intérieur même des entreprises.

Les tensions inflationnistes du milieu des années 1980 portent à l'extrême les distorsions de prix. Les trafics se multiplient, la spéculation et la corruption prennent une ampleur sans précédent et forment la toile de fond des événements de juin 1989. Les manifestations qui ont lieu à partir de la fin mai, à Pékin et dans quelques grandes villes, pour dénoncer le régime et sa corruption sont réprimées par l'armée les 4 et 5 juin sur la place Tian'anmen.

En dix ans de réformes, la libéralisation de l'économie a progressé de façon mal contrôlée et les méthodes autoritaires de planification ont disparu sans que les instruments nécessaires à la régulation d'une économie de marché fonctionnent.

## *Le gel des réformes (1989-1991)*

Dès l'automne 1988, pour lutter contre l'inflation, le gouvernement gèle les réformes et rétablit le contrôle des prix. Les dispositions prises pour « refroidir » l'économie ont d'abord un caractère technique, mais elles prennent, après la crise de juin 1989, un tour politique et se doublent d'un discours idéologique et d'un durcissement politique qui remettent en cause les transformations économiques engagées depuis dix ans.

Les réformes marquent alors un temps d'arrêt mais les transformations engagées se révèlent, en fin de compte, irréversibles. Le monde rural, les pouvoirs locaux, et notamment ceux des régions côtières, qui ont acquis une importante marge de manœuvre économique et financière, opposent une vigoureuse résistance à un retour en arrière. En outre, la lutte contre l'inflation freine la croissance, ce qui suscite de plus en plus d'opposition au fur et à mesure que s'en font sentir les conséquences sociales, notamment sur l'emploi dans les villes.

À la fin de 1990, les conservateurs perdent l'initiative et sont incapables de faire prévaloir leur position dans le Parti. L'effondrement du communisme en URSS à la fin de 1991 leur porte un coup fatal car il achève de persuader les dirigeants que la légitimité du pouvoir en Chine repose sur l'essor économique et l'amélioration du niveau de vie de la population. Au Comité central de novembre 1991, le rapport de force politique a évolué en faveur des réformateurs.

## *Vers l'« économie socialiste de marché »*

En janvier 1992, Deng Xiaoping, qui demeure l'autorité suprême bien que depuis le XIII<sup>e</sup> Congrès du Parti en 1987 il ne soit plus que président de la Commission des affaires militaires, donne le coup d'envoi officiel à la relance des réformes, lors d'un déplacement en Chine du Sud. À l'automne 1992, le XIV<sup>e</sup> Congrès du Parti assigne aux réformes un nouveau but, l'« économie socialiste de marché ».

La libéralisation des prix est facilitée par la baisse de l'inflation et en 1992 les prix fixés ne s'appliquent plus qu'à une faible fraction (moins de 20 %) du commerce de gros et de détail. Les initiatives de réformes s'accroissent.

En novembre 1993, le Comité central du Parti relance la réforme des entreprises d'État et prévoit la diversification des formes de

propriété, tout en réaffirmant le rôle principal du secteur public. En 1994, des réformes institutionnelles visent à mettre en place les instruments de régulation d'une économie de marché. La réforme du système bancaire renforce l'autorité de la Banque centrale sur la politique monétaire et impose aux banques d'État de fonctionner sur des bases commerciales. On établit les bases d'un système fiscal et les règles de répartition des recettes entre le budget central et ceux des provinces. Au 1<sup>er</sup> janvier 1994, la réforme du système de change met fin à l'existence du cours officiel fixé administrativement, qui coexistait avec les taux de marchés locaux, et institue un taux de change unique.

Ces réformes, qui touchent au secteur public et à l'appareil d'État, sont plus difficiles à mettre en œuvre et rencontrent plus de résistance et d'inertie que les mesures de libéralisation et de décentralisation des étapes précédentes. Un quart de siècle après le début des réformes, la transition vers l'économie de marché est encore loin d'être achevée.

## **2. La transformation de l'économie rurale**

### *Le retour à l'exploitation familiale*

Entre 1979 et 1983 s'opère dans les campagnes ce que Claude Aubert a qualifié de révolution silencieuse. Dès 1978, apparaissent dans certaines provinces pauvres des « contrats de responsabilité », entre l'administration rurale et les foyers paysans ou des groupes de familles. Le principe est que ceux-ci s'engagent à livrer à l'État une quantité forfaitaire de produits et disposent librement du reste. Ces expériences se généralisent rapidement à l'ensemble du pays et, à la fin de 1984, la quasi-totalité des familles paysannes travaillent ainsi dans le cadre de contrats d'exploitation familiale des terres. Celles-ci restent propriété collective mais sont réparties entre foyers au moment de la conclusion des contrats qui valent pour une période de trois à cinq ans ; afin d'encourager les investissements à long terme, la décision est prise en octobre 1984 de porter la validité des baux à quinze ans lors de leur renouvellement.

En même temps, l'État augmente en moyenne de 25 % les prix de la vingtaine de produits dits « essentiels » livrés au titre des quotas obligatoires et il accorde des hausses de prix de 30 % à 50 % pour toutes livraisons supplémentaires. En tout, entre 1979 et 1981,

le prix auquel un paysan vend ses produits à l'État augmente de près de 40 %. Ces hausses ne sont que très partiellement répercutées sur les prix de détail afin d'éviter les dérapages inflationnistes. Le budget de l'État couvre l'écart entre les prix à la production et ceux à la consommation. Ces subventions budgétaires prennent d'autant plus de poids que les récoltes sont dans l'ensemble exceptionnellement bonnes. Au début des années 1980, les subventions aux prix agricoles représentent environ un quart du budget national et y creusent un déficit. La contribution de l'agriculture au financement du développement industriel a ainsi fondu comme neige au soleil.

À la suite de l'abolition du monopole d'État sur les céréales en 1982, et sur la quasi-totalité des produits agricoles après 1985, les marchés libres prennent de l'essor. Les coopératives de vente sont revitalisées. Dès 1981, le commerce privé sur longue distance est autorisé et les circuits de distribution se diversifient. Les autorités prennent des dispositions en faveur de la spécialisation des terroirs et de la diversification des cultures, en garantissant des approvisionnements en céréales aux « foyers spécialisés » (élevage, pisciculture), qui commercialisent la majeure partie de leurs productions. Encouragées par les autorités, les activités non agricoles se développent rapidement dans l'industrie, les transports, le commerce, et emploient la main-d'œuvre libérée par la nouvelle organisation des travaux agricoles. Les entreprises existant dans le cadre des communes populaires se transforment et augmentent leur production, de nouvelles entreprises collectives se créent et les entreprises privées se multiplient.

À partir d'octobre 1983, une refonte de l'administration locale parachève ces réformes : les communes populaires sont officiellement supprimées et laissent place progressivement à des organes d'administration locale : les gouvernements de cantons et les comités de villages, ces derniers élus par la population.

### *Les difficultés de stabilisation de la politique agricole*

À partir de la deuxième moitié des années 1980, l'agriculture est victime de ses succès et des ambiguïtés de la politique agricole.

Depuis les récoltes records de 1985, l'État ne garantit plus l'achat aux paysans de l'intégralité de leurs récoltes à des prix garantis (ce qui revenait trop cher au budget) mais il fixe le volume maximal acheté à prix garanti, le reste étant commercialisé aux prix du marché. L'État continue, directement ou indirectement, à contrôler

l'essentiel (80 %) du commerce des céréales et pèse sur les prix en cas de mauvaises récoltes. En cas de bonnes récoltes, les paysans subissent les effets de la baisse des prix du marché.

Il n'y a donc pas de système efficace de régulation des prix et des productions agricoles. Le problème est aggravé par le manque d'intégration du marché intérieur. Alors que les provinces du Sud sont devenues à la fin des années 1990 déficitaires en céréales, et que les provinces du Nord demeurent excédentaires, il n'y a pas de compensation entre régions, notamment en raison du manque de moyens de transport : certaines régions accumulent des stocks et d'autres importent [Aubert, *in* Attané, 2002].

L'exploitation familiale ne s'est pas accompagnée de la reconnaissance de droits de propriété sur les terres qui continuent à appartenir à la collectivité. Lors de leur renouvellement en 1993, les baux ont été portés à trente ans (cinquante ans pour certains types de terres). Mais des redistributions de terres au sein d'un village ont lieu en fonction de l'évolution de la taille des familles. Il n'existe pas de marché foncier officiel, même si les droits d'utilisation du sol peuvent être échangés ou cédés temporairement entre foyers paysans. Ce système a pour avantage d'assurer une répartition relativement égalitaire des terres. Alors que la mobilité croissante de la population rurale fait de beaucoup de paysans des agriculteurs à temps partiel, le maintien de ce système a aussi pour but de leur assurer un filet de sécurité, en l'absence de couverture sociale : les émigrants temporaires gardent leurs droits sur les terres et peuvent revenir au village en cas de nécessité.

La question du droit de propriété sur la terre va prendre de plus en plus d'acuité au fur et à mesure que l'émigration rurale et l'urbanisation s'accéléreront au cours des prochaines années.

### *La crise du monde rural dans les années 1990*

Jusqu'au milieu des années 1980, le niveau de vie des paysans s'améliore rapidement et l'écart avec celui des citoyens diminue. Cette convergence disparaît ensuite et, depuis le milieu des années 1990, les revenus réels des paysans stagnent et leur niveau de vie se dégrade par rapport à celui des citoyens. La rentabilité des cultures céréalières diminue car le prix des grains, contrôlé par l'État, augmente moins vite que les coûts de production. Les prix des engrais et pesticides augmentent et les circuits de distribution à prix subventionnés sont inefficaces et corrompus. Les paysans qui le

peuvent se détourner des céréales au profit d'autres activités agricoles plus lucratives et la surface emblavée diminue de 12 % de 1978 à 2000. De plus, la pression fiscale sur les paysans s'alourdit. Les autorités locales multiplient taxes et surtaxes pour assurer les services sociaux et les dépenses d'infrastructures qui sont à la charge des finances locales, et celles-ci sont souvent mal gérées, voire dilapidées. Les campagnes souffrent d'investissements insuffisants dans les infrastructures et les techniques agricoles. Dans les régions pauvres les moyens manquent, dans les régions riches les ressources s'investissent de préférence dans les activités non agricoles. Enfin, dans les années 1990, l'essoufflement des industries rurales réduit les sources complémentaires de revenus pour la population. Les manifestations de mécontentement paysan se multiplient à la fin des années 1990.

### **3. Entreprises : de la réforme à la privatisation**

#### *Une autonomie de gestion pour les entreprises d'État*

En 1980, les entreprises d'État acquièrent une marge d'autonomie et de responsabilité financière : elles reçoivent le droit de conserver une partie de leurs bénéfices et de financer ainsi des investissements courants et des primes pour leurs salariés. En 1983-1984, le versement au budget de l'État est remplacé par un impôt progressif sur les bénéfices. Les entreprises d'État doivent désormais financer leurs investissements sur crédits bancaires, remboursables et porteurs d'intérêt, et non plus sur dotations budgétaires gratuites.

Les entreprises reçoivent moins d'objectifs planifiés obligatoires et elles peuvent négocier leurs prix, choisir leurs fournisseurs et leurs clients pour la partie de leur production qui dépasse le plan. Cette possibilité de produire « hors plan » et à prix plus élevés a été un formidable moyen pour les entreprises de sortir du système planifié en augmentant leur production [Naughton, 1996].

Au milieu des années 1980, afin de garantir les rentrées fiscales, les autorités décident de généraliser le système dit de contrats de responsabilité : ces contrats — pluriannuels —, passés entre les entreprises d'État et leurs administrations de tutelle, définissent les obligations des entreprises en matière de profits à réaliser et de contributions au budget de l'État, de progrès technique. Ce système

s'accompagne d'une décentralisation qui fait passer la quasi-totalité des entreprises d'État, sauf les plus grandes, sous la tutelle des autorités locales et revient donc à mettre les entreprises sous la coupe des autorités locales [OCDE, 2001]. Il est abandonné au début des années 1990, mais cet intermède révèle la difficulté de couper les liens organiques entre entreprises et administrations.

Les changements des années 1980 aboutissent ainsi à des incohérences dans le fonctionnement des entreprises d'État. La libéralisation de l'économie a élargi leur marge de manœuvre, mais les tutelles administratives prennent encore beaucoup de poids, surtout aux échelons locaux.

### *La crise de l'industrie d'État*

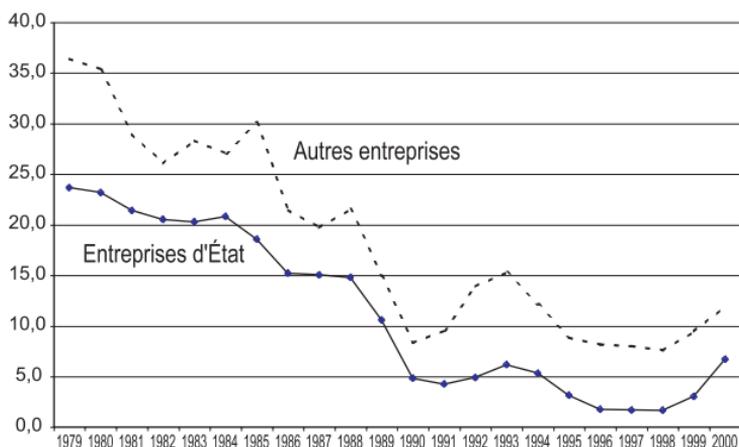
Au cours des années 1990, la dégradation des performances des entreprises d'État dans l'industrie montre que les réformes ont eu des effets décevants. Mieux équipées en capital et dotées d'une main-d'œuvre plus qualifiée, les entreprises d'État ont pourtant une productivité plus faible que les autres. Surtout, leurs résultats financiers se détériorent. En 1998, près de la moitié des entreprises d'État tournent à perte et ne survivent que grâce à des crédits bancaires, des subventions budgétaires, des retards d'impôts [OCDE, 2001].

Depuis le début des années 1980, la concurrence qui s'intensifie sur le marché fait chuter le taux de profit de toutes les catégories d'entreprises, mais celui-ci est nettement plus bas dans les entreprises d'État (voir graphique ci-dessous).

Ces mauvais résultats tiennent en partie à des facteurs externes, à leur environnement et à leur position dans les structures industrielles. Beaucoup de ces entreprises sont anciennes, ont des équipements vétustes et des technologies obsolètes, et appartiennent à des industries en déclin.

Les entreprises d'État ont aussi hérité de la période antérieure des fonctions sociales très larges ; elles pouvoient à la protection sociale de leurs employés et à leurs besoins de base comme le logement. Certaines de ces fonctions sont progressivement transférées aux municipalités ou privatisées, mais les entreprises d'État restent handicapées par le poids des charges sociales qui représentent en moyenne 34 % de la masse salariale [OCDE, 2001]. Elles supportent aussi une pression fiscale plus forte que les autres catégories d'entreprises.

ÉVOLUTION DU TAUX DE PROFIT DANS L'INDUSTRIE :  
 ENTREPRISES D'ÉTAT ET AUTRES ENTREPRISES  
 (PROFITS EN % DU CAPITAL FIXE) DE 1978 À 2000



Source : [China Statistical Yearbook].

Leur mode de gestion est aussi en cause. Les entreprises d'État échappent à une discipline financière stricte, peuvent compter sur les crédits bancaires et sur des subventions. Les interférences administratives et politiques dans les processus de décision, et le manque d'autonomie de la direction par rapport au Parti et aux syndicats contribuent à diluer les responsabilités.

Enfin, en l'absence de droits de propriété bien établis, il n'est pas rare que les actifs rentables des entreprises d'État soient transférés à des filiales (collectives), et que la maison mère conserve seulement les activités déficitaires et les dettes. La privatisation des profits et la socialisation des pertes du secteur d'État sont un phénomène qui a pris une ampleur difficile à mesurer, mais l'administration chinoise estime que, entre 1990 et 1995, l'équivalent d'un dixième des recettes budgétaires aurait été ainsi dilapidé [Huchet, *in* Aubert, Cabestan, Lemoine, 1996 ; Lardy, 1998].

### *Vers la privatisation*

La réforme prend un tournant dans les années 1990, lorsque s'affirme la volonté de désengagement de l'État. En novembre 1993, le Parti décide que la Chine doit se doter d'un « système

d'entreprise moderne » et que les entreprises d'État doivent être transformées en sociétés. La loi sur les sociétés qui entre en vigueur en janvier 1994 établit les statuts de sociétés à responsabilité limitée (SARL) et de sociétés anonymes (SA). Le changement de statut revient à établir les conditions d'une ouverture de leur capital, étape préalable à une éventuelle privatisation. En 1997, le XV<sup>e</sup> Congrès du Parti décide que l'État doit se désengager du capital des entreprises et ne garder une position dominante que dans un nombre limité de secteurs stratégiques. En 1998, les ministères sectoriels sont supprimés et intégrés dans la Commission d'État pour l'économie et le commerce, une réorganisation qui réduit fortement les effectifs du gouvernement central.

Comme dans les pays en transition d'Europe de l'Est, la « petite privatisation » en Chine progresse rapidement. Dès 1995, la politique du gouvernement à l'égard des entreprises d'État est de « se débarrasser des petites et de reprendre en main les grandes ». La privatisation des petites entreprises se fait sous l'impulsion des autorités locales qui contrôlent intégralement le processus de privatisation, de l'évaluation des actifs aux procédures d'attribution [Huchet, *in Perspectives chinoises*, n° 61, octobre 2000]. Ces entreprises sont vendues au personnel, ou cédées directement à des investisseurs extérieurs, et se retrouvent souvent aux mains de leurs dirigeants et des cadres locaux.

La transformation juridique des grandes et moyennes entreprises d'État avance plus lentement. À la fin de 1999, environ la moitié d'entre elles sont transformées en sociétés [OCDE, 2001]. Aux niveaux provincial et local, les bureaux administratifs assurant la tutelle des entreprises d'État sont transformés en sociétés de gestion des actifs d'État qui sont propriétaires du capital des entreprises. Ces dernières sont en principe indépendantes dans leur gestion mais responsables devant les sociétés de gestion des actifs d'État. Le changement de statut des entreprises n'a pas donné lieu à une ouverture importante du capital et, dans la plupart d'entre elles, le capital est entièrement ou majoritairement détenu par l'État, directement ou indirectement. Même dans les entreprises cotées en bourse, le capital d'État est largement prépondérant [Tenev et Zhang, 2002]. L'ouverture du capital des entreprises d'État par émission d'actions a été ralentie par la crise financière asiatique en 1997-1999 et par la chute des cours boursiers en 2001.

Dans ces conditions, le changement de statut juridique n'a pas amélioré le mode de gestion, et la rationalisation des entreprises

d'État a consisté principalement à réduire les sureffectifs pour améliorer la productivité (voir chapitre III). Les sociétés cotées en Bourse n'ont pas de meilleures performances financières que les autres. Le contrôle exercé par les détenteurs du capital est faible. Le recours à des investisseurs étrangers paraît être une des solutions envisagées par les autorités pour améliorer la gestion des entreprises d'État, et en 2002 les sociétés d'État cotées ont été autorisées à ouvrir leur capital à des actionnaires étrangers.

### *La montée du secteur non étatique*

La sphère d'activité « non étatique » regroupe des entreprises très différentes. La transition chinoise se caractérise par un régime incertain des droits de propriété, par des frontières floues entre les entreprises collectives et privées, et par la non-concordance entre le régime de propriété et le mode de gestion.

La reconnaissance du secteur privé comme composante à part entière de l'économie chinoise a pris du temps. Si la Constitution de 1982 reconnaît les entreprises individuelles (moins de huit employés) comme *complément* au secteur d'État, c'est seulement la révision constitutionnelle de 1999 qui reconnaît les entreprises privées comme une composante importante de l'économie. En pratique comme en droit, il reste une discrimination à l'encontre des entreprises privées à qui, par exemple, sont interdits certains secteurs d'activité, comme les infrastructures, la distribution d'eau et d'électricité, la construction automobile, alors même qu'ils sont ouverts à des investisseurs étrangers.

Les entreprises privées ont émergé à partir de 1978, hors de tout cadre légal. C'est seulement en juillet 1988 que les statuts légaux des entreprises privées sont établis et lèvent les limitations sur le nombre d'employés et sur les possibilités d'héritage. La classification chinoise fait toujours la distinction entre entreprises *individuelles*, de moins de huit employés, et les entreprises *privées*, qui en ont plus. À la fin des années 1990, les entreprises privées peuvent prendre quatre statuts juridiques : 1) entreprise à propriétaire unique, 2) entreprise en association (plusieurs propriétaires), 3) société à responsabilité limitée (SARL), 4) société anonyme [Guiheux, *in Perspectives chinoises*, n° 71, mai-juin 2002]. Les SARL sont la formule la plus répandue, mais la grande masse des entreprises privées sont des entreprises individuelles, familiales, sans statut formel.

Les entreprises collectives sont de nature variée. Elles incluent les entreprises qui sont propriété collective de la communauté, rurale ou urbaine, et qui sont administrées par les autorités locales. Les droits de propriété y sont vagues : il n'y a pas de propriétaire clairement identifié, ni de règles déterminant l'affectation des profits, le transfert du capital, le contrôle sur la gestion. Beaucoup ont été transformées en sociétés coopératives par actions, avec différents types d'actionnaires (gouvernement local, autres entreprises, salariés). Certaines entreprises sont enregistrées comme collectives pour des raisons politiques (être à l'abri des discriminations à l'égard du secteur privé) et sont en fait des entreprises privées, qui ont mis un « chapeau rouge ».

Pour ajouter à la confusion du paysage, des entreprises d'État et collectives peuvent être cédées à bail à des entrepreneurs privés, les entreprises d'État ont des filiales qui sont des entreprises collectives, et quelques grandes entreprises à capital majoritairement d'État sont de fait gérées comme des entreprises capitalistes privées [Huchet, in *Perspectives chinoises*, n° 23, mai-juin 1999].

Les sociétés à capital étranger constituent une partie dynamique du secteur non étatique. Elles peuvent prendre la forme de sociétés à capital mixte, où les investisseurs ont au moins 25 % du capital, d'entreprises mixtes coopératives (avec des règles de répartition des profits définies par contrats), ou d'entreprises à capital totalement étranger.

D'après des estimations faites pour 1998, le secteur non étatique réalise environ 60 % du produit intérieur brut. Les entreprises collectives (hors « chapeaux rouges ») y contribuent pour 12 % ; les exploitations agricoles pour 17 % ; les entreprises privées chinoises (y compris « chapeaux rouges ») pour 27 % ; les sociétés à capital étranger pour 6 % [IFC, 2000].

En 2001, le secteur non étatique emploie la grande majorité de la population urbaine. Dans les campagnes, les entreprises collectives (entreprises de bourgs et villages) dominent dans l'emploi non agricole, mais les entreprises privées, inexistantes en 1978, occupent près d'un quart de la main-d'œuvre non agricole (voir tableau ci-dessous).

## EMPLOI URBAIN PAR TYPES D'ENTREPRISES, 1978-2001

	1978	2001	1978	2001
	Millions	Millions	%	%
Entreprises d'État	75	76	78	32
Entreprises collectives	20	15	22	6
SA et SARL	0	13	0	6
Entreprises privées et individuelles	0	37	0	15
Entreprises à capitaux étrangers	0	7	0	3
Non déterminé	0	92	0	38
Total	95	239	100	100

## EMPLOI RURAL NON AGRICOLE PAR TYPES D'ENTREPRISES

	1978	2001	1978	2001
	Millions	Millions	%	%
Entreprises collectives	28	130	100	77
Entreprises privées et individuelles	0	38	0	23
Total	28	168	100	100

Source : [China Statistical Yearbook, 2002].

### 4. Les réformes institutionnelles

#### *L'établissement d'un système bancaire*

- *Le besoin d'intermédiation.* — Un des effets des réformes a été une redistribution des ressources financières. Au cours des années 1980, sous l'effet de la monétarisation de l'économie et de la hausse des revenus, l'épargne financière des ménages augmente rapidement et leurs dépôts bancaires passent de 5 % du PIB en 1978 à 37 % en 1990 (et à 78 % en 2000). Dans le même temps, la capacité de financement du budget de l'État s'effondre (voir ci-dessous). C'est donc aux banques qu'il revient de recycler l'épargne intérieure. Elles sont désormais chargées de financer les investissements en capital fixe des entreprises. Le nouveau rôle d'intermédiation donné aux banques a exigé une refonte du système bancaire.

- *Un système bancaire à deux niveaux.* — En 1983 la Chine transforme le système de monobanque en un système bancaire à

deux niveaux : la réforme sépare la Banque centrale (Banque populaire de Chine), chargée des seules fonctions macroéconomiques (taux d'intérêt, politique de crédit), des banques de second rang : la Banque de l'agriculture, la Banque industrielle et commerciale, la Banque de Chine (opérations en devises) et la Banque de la construction sont les quatre grandes banques d'État, initialement spécialisées mais qui à partir de 1986 sont autorisées à se concurrencer dans les différents domaines.

De nouvelles banques se créent, le plus souvent à l'initiative des autorités locales. Les institutions financières non bancaires se multiplient pour répondre à la demande de financements locaux : à côté des coopératives urbaines de crédit, des « Trust and Investment Companies » sont créées par les banques d'État pour contourner les limites imposées à leurs activités et par les autorités locales pour lever des fonds. Dans les années 1990, ces institutions financières rencontrent beaucoup de difficultés et sont fusionnées ou transformées. Les deux mille coopératives urbaines de crédit sont ainsi transformées en une centaine de banques commerciales municipales.

*La réforme bancaire de 1994-1995.* — À ses débuts, la Banque centrale a des difficultés à faire respecter sa politique de crédit face aux autorités locales, plus soucieuses de croissance que de stabilité macroéconomique, et qui poussent au dépassement des plans de crédit. La réforme de 1994 renforce l'autorité de la Banque centrale vis-à-vis des banques commerciales et des autorités locales. Elle n'introduit aucun élément d'indépendance à l'égard du gouvernement. Un comité de politique monétaire, nommé pour six ans par le gouvernement, a seul autorité sur la politique de la Banque ; les avances pour financer le déficit budgétaire sont limitées à 10 % des recettes fiscales. L'organisation administrative régionale de la Banque centrale est modifiée : les trente-deux succursales provinciales sont remplacées par neuf succursales régionales regroupant plusieurs provinces.

La loi bancaire de 1995 transforme les quatre grandes banques d'État en banques commerciales, responsables de leurs profits et pertes, et qui sont appelées à appliquer les normes prudentielles internationales. Pour financer les projets gouvernementaux qui ne sont plus pris en charge par les banques commerciales, trois banques de développement sont créées : la Banque de développement, la Banque de développement agricole, la Banque d'import-export.

## *Le poids des créances douteuses*

Le système bancaire chinois dispose de dépôts massifs grâce à l'épargne des ménages, qui est largement captive faute de placements alternatifs. Il est toujours dominé par les quatre banques d'État qui drainent près des trois quarts des dépôts et réalisent 70 % des prêts. Or, celles-ci contribuent relativement peu au financement des secteurs les plus dynamiques de l'économie car elles continuent à allouer l'essentiel de leurs prêts aux entreprises d'État. Les entreprises privées doivent se développer essentiellement grâce à l'auto-financement, aux circuits informels et aux investisseurs étrangers.

Les banques d'État sont devenues plus prudentes dans l'octroi des crédits depuis 1995, et elles prêtent à leurs clients traditionnels, présumés avoir la garantie implicite de l'État, les entreprises publiques, plutôt qu'aux entreprises privées qui leur apparaissent plus risquées [Brandt et Zhu, *in* Dobson, 2002 ; Tong, 2002]. Le plafonnement des taux d'intérêt freine les crédits au secteur privé, mais les autorités chinoises avancent très prudemment dans le sens d'une libéralisation des taux, craignant que la concurrence mette en difficulté les banques d'État.

La politique de prêt des banques d'État a pour conséquence une mauvaise allocation des ressources financières du pays et par contrecoup une fragilisation du système bancaire, qui finance des entreprises souvent en situation précaire. Les banques d'État se trouvent en effet à la tête d'un important stock de créances douteuses, créances non remboursées ou dont le remboursement est incertain. En 1998, les autorités procèdent à la recapitalisation des quatre banques (injectant des fonds équivalents à 3,5 % du PIB) et l'année suivante elles les débarrassent d'une partie de leurs créances douteuses, en les transférant à quatre agences de défaisance chargées de les recouvrer. Les créances douteuses ainsi transférées représentent 20 % environ de l'encours des prêts des quatre banques (16 % du PIB). Or en 2002 le niveau des créances douteuses des banques d'État, calculé selon les normes internationales, atteint encore un quart de l'encours des crédits.

En 2001, le système bancaire chinois apparaît ainsi plus fragile que celui des pays asiatiques les moins avancés dans l'assainissement (voir tableau ci-dessous). Alors que les opérations de sauvetage de 1998-1999 ont représenté une aide équivalente à 20 % du PIB, une nouvelle opération de même ampleur se révèle nécessaire. Le coût total de l'assainissement du système bancaire se situerait

entre 30 % et 60 % du PIB, un coût élevé mais une opération indispensable pour mettre les banques chinoises en état d'affronter la concurrence des banques étrangères dans les prochaines années [OCDE, 2002].

POIDS DES CRÉANCES DOUTEUSES EN CHINE  
ET DANS D'AUTRES PAYS ASIATIQUES  
(en % de l'encours des prêts en 2001)

	<i>Chine</i>	<i>Indonésie</i>	<i>Corée du Sud</i>	<i>Malaisie</i>	<i>Philippines</i>	<i>Thaïlande</i>
Créances douteuses, total*	41	55	19	17	28	25
Dont : détenues par les banques	26	18	4	10	17	13

\* Créances transférées à des agences de défaillance et créances encore détenues par les banques.

Sources : [OCDE 2002 ; ADB, 2002].

En entrant à l'OMC la Chine a en effet autorisé les banques étrangères à développer progressivement leurs opérations en Chine d'ici 2006. Les banques chinoises disposent de ce délai pour se préparer à la concurrence. Elles ont un avantage considérable du fait de leur réseau, ce qui incitera les banques étrangères à prendre des participations dans les banques chinoises (plafonnées à 25 % du capital) pour développer de nouveaux services comme le crédit à la consommation, les cartes de crédit. Elles ont de lourds handicaps, avec leurs portefeuilles de prêts non performants et de faibles taux de profit. L'expérience des économies en transition d'Europe de l'Est montre comment les banques étrangères peuvent augmenter leurs parts de marché en drainant les meilleurs clients. En Chine, leur part de marché pourrait passer de 2 % en 2001 à 10 %, voire selon certaines estimations à 20-30 % en dix ans [ADB, 2002].

### *Des marchés boursiers immatures*

L'ouverture de Bourses de valeurs à Shenzhen et Shanghai date de décembre 1990. L'activité des Bourses a connu une rapide progression à la fin des années 1990 et un ralentissement en 2001-2002. Les sociétés cotées sont au nombre de 1 200 en 2002, dont

seulement une centaine d'entreprises privées. La capitalisation boursière atteint 37 % du PIB en 2001, mais le marché est peu profond car la majeure partie des actions appartiennent à l'État et à des investisseurs publics institutionnels et ces actions ne sont pas librement échangeables. La capitalisation boursière des actions échangeables représente seulement 12 % du PIB. Il y a 58 millions d'actionnaires privés.

Le marché est en outre segmenté : le plus important compartiment (plus de 90 % de la capitalisation) est constitué par les actions en monnaie chinoise et détenues par des actionnaires nationaux (dites actions A). L'autre compartiment est constitué par des actions en devises (actions B) et jusqu'en 2001 il était réservé aux investisseurs étrangers, mais il est depuis ouvert aux investisseurs chinois disposant de devises. Jusqu'ici les Bourses chinoises ont donc été peu ouvertes aux investisseurs étrangers et la décision prise en 2002 d'autoriser les investisseurs étrangers à acquérir des parts dans les sociétés publiques cotées amorce un changement. Mais les Bourses chinoises souffrent de déficiences majeures : des réglementations insuffisantes, notamment en ce qui concerne la protection des actionnaires, un fonctionnement opaque, des entreprises qui falsifient leurs comptes, un trop petit nombre de sociétés cotées, ce qui favorise les spéculations et conduit à une surcote des actions du marché A [Tenev et Zhang, 2002].

Les marchés de capitaux domestiques ont relativement peu contribué au financement des entreprises. Fin 2002, les sociétés chinoises autorisées ont levé sur les marchés étrangers (Hong-Kong principalement) un montant équivalent aux trois quarts de celui levé dans les Bourses chinoises. À la Bourse de Hong-Kong sont cotées une cinquantaine d'entreprises chinoises, et une dizaine de *red chips*, sociétés chinoises de droit hong-kongais.

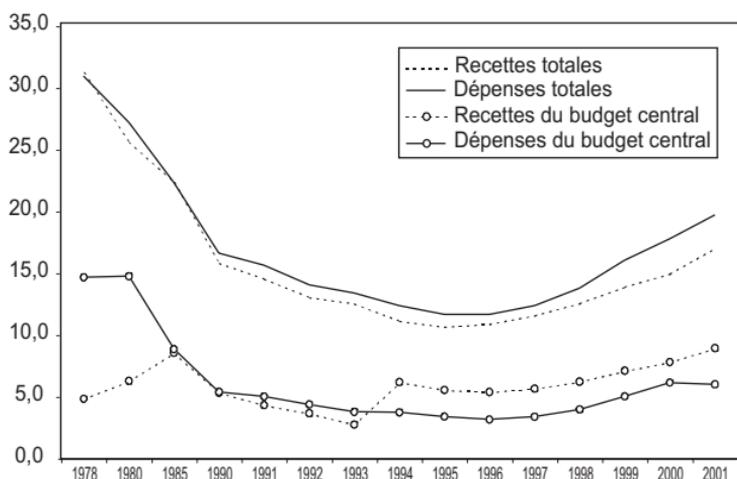
### *La construction d'un système fiscal*

- *Le retour de l'État central.* — Les réformes ont considérablement réduit la capacité du budget de l'État à mobiliser des ressources financières. L'assiette fiscale s'est rétrécie en raison du déclin des entreprises d'État, principale source des recettes, et la pression fiscale est restée plus faible sur les entreprises non étatiques en forte expansion. En même temps, les administrations locales et sectorielles se soucient moins d'assurer les rentrées fiscales que de lever des revenus parafiscaux à leur seul usage. Le

poinds du budget de l'État (budget consolidé du centre et des provinces) dans l'économie chinoise chute de plus de 30 % du PIB en 1978 à 12 % en 1994. Parallèlement, les « fonds extrabudgétaires » ont gonflé au point de représenter une masse équivalente aux trois quarts des recettes fiscales.

La réforme fiscale introduite en 1994 rationalise la structure des impôts : elle crée une taxe sur la valeur ajoutée, un impôt progressif sur le revenu des particuliers, un impôt sur les sociétés (33 %), un impôt sur les entreprises privées, un impôt sur les dividendes. Par ailleurs, elle redéfinit les relations entre les provinces et Pékin en matière fiscale. Elle fixe les règles de répartition des impôts entre le budget central et les budgets provinciaux, et établit une administration séparée pour la perception des impôts centraux. Elle supprime les fonds extrabudgétaires. À la suite de la réforme, le poids des revenus budgétaires dans le PIB est progressivement remonté à 17 % en 2001 et la part de revenus centraux s'est stabilisée autour de 30 % (voir graphique ci-dessous).

RECETTES ET DÉPENSES BUDGÉTAIRES EN % DU PIB  
1978-2001



Source : [China Statistical Yearbook, 2002].

Cependant, les nouvelles règles de partage des recettes fiscales entre le centre et les provinces ne sont pas cohérentes avec la répartition des dépenses entre les différents niveaux. Les dépenses

sociales (éducation de base, santé, soutien à l'emploi) et d'infrastructures reposent de plus en plus sur les budgets des échelons locaux, sans que les ressources correspondantes y aient été affectées, une situation qui fait renaître les fonds extrabudgétaires. La forte décentralisation fiscale contribue à aggraver les inégalités régionales. L'écart des dépenses budgétaires par tête entre les provinces les plus riches et les provinces les plus pauvres a fortement augmenté dans les années 1990 [Wong, *International Workshop on China's Rural Public Finance*, décembre 2002, Banque mondiale].

## 5. L'ouverture sur l'extérieur

L'ouverture sur l'extérieur a un double objectif : attirer les capitaux étrangers et promouvoir les échanges extérieurs afin d'accélérer la croissance et la modernisation de l'économie. Jusqu'à son entrée à l'OMC, la Chine mène une politique sélective tant en matière commerciale qu'à l'égard des investissements directs étrangers (IDE).

### *L'appel aux capitaux étrangers*

À partir de 1978, la Chine recourt aux prêts à moyen et long termes que lui accordent ses partenaires étrangers ainsi que les institutions internationales, notamment la Banque mondiale, dont elle devient membre en 1980. Cependant, elle cherche surtout à attirer des investissements directs, qui permettent de lier plus étroitement importations, transferts de technologie et acquisition de méthodes modernes de gestion.

• *Investissements directs étrangers.* — La loi de juillet 1979 autorise les investissements étrangers directs dans des sociétés à capital mixte en Chine. Par la suite, des législations successives en précisent les conditions et cherchent à les attirer tout en les canalisant vers certains secteurs d'activité et certaines régions.

En 1979, quatre zones économiques spéciales (ZES) sont créées dans les provinces du Guangdong et du Fujian pour attirer les investisseurs étrangers par des conditions préférentielles (réduction de l'impôt sur les bénéficiaires, exemption des droits de douane). Par leur localisation, à proximité de Hong-Kong et de Taiwan, elles visent d'abord à séduire les entrepreneurs « chinois d'outre-mer ». Au

cours des années 1980, ces conditions privilégiées sont étendues à l'ensemble de la zone côtière, où s'établissent des zones de développement économique et technique pour accueillir les investisseurs étrangers. Les lois fiscales de 1991 différencient ainsi les taux d'imposition sur les bénéfices des sociétés mixtes selon leur localisation : le taux d'imposition normal de 33 % est abaissé à 24 % dans les régions ouvertes, et à 15 % dans les ZES et dans les zones de développement économique et technique. C'est seulement en 1999 que de nouvelles dispositions ont donné aux provinces du centre et de l'intérieur la possibilité de mettre en œuvre des mesures analogues pour attirer les investisseurs étrangers.

La Chine encourage les investissements étrangers d'une part dans les industries exportatrices, d'autre part dans celles dont la production est destinée à se substituer aux importations (l'automobile, par exemple). Les réglementations modulent les conditions offertes aux investisseurs selon les secteurs et distinguent ceux où ils sont 1) encouragés, 2) autorisés, 3) restreints [OCDE, 2002].

Pour entrer dans l'OMC, la Chine a accepté de lever une grande partie des restrictions existant sur les IDE et leur ouvre notamment la plupart des services, suivant un calendrier qui s'étend jusqu'en 2006 (voir encadré « Les dispositions de l'accord entre la Chine et l'OMC »).

### *La politique commerciale*

Dans ce domaine aussi la planification a reculé au cours des années 1980, et en 1992 le plan impératif ne régissait plus qu'une fraction minimale des importations (20 %). Le monopole du commerce extérieur a cédé devant la multiplication des sociétés de commerce extérieur et des entreprises habilitées à faire des échanges avec l'extérieur.

• *Protection du marché intérieur et promotion des exportations.*  
— L'ouverture du marché intérieur est restée contrôlée : jusqu'au milieu des années 1990, le régime des importations comporte des tarifs douaniers qui restent élevés, des quotas et des licences d'importation, des droits exclusifs donnés à certaines sociétés d'importer certains produits [Banque mondiale, 1997b]. À partir de 1995, la Chine a rapidement abaissé ses tarifs douaniers, et les engagements pris lors de son entrée dans l'OMC prolongent ce mouvement (voir tableau ci-dessous).

## ÉVOLUTION DES TARIFS DOUANIERS\*

	1992	1994	1996	1998	2001	2005
Tous produits	42,9	36,3	23,6	17,5	16,6	9,8
Produits primaires	36,2	32,1	25,4	17,9	21,6	13,2
Produits manufacturés	44,9	37,6	23,1	17,4	16,2	9,5

\* Droits de douane en pourcentage, moyenne non pondérée.

Source : E. Ianchovichina and W. Martins, *Journal of Economic Integration*, 16 (4), 2001.

À partir du milieu des années 1980, afin d'encourager les industries exportatrices et les investissements étrangers, les autorités leur accordent un régime douanier préférentiel. Les produits importés qui sont destinés à être assemblés ou transformés pour l'exportation sont exemptés de droits de douanes ; il en est de même pour les équipements importés par les entreprises à capitaux étrangers.

Le commerce extérieur chinois est donc segmenté. Les droits de douane sont perçus seulement sur les produits importés pour le marché intérieur (importations ordinaires) alors que les importations pour assemblage et transformation en sont exemptées. Cela permet de concilier la protection du marché intérieur avec l'encouragement des activités exportatrices. Cette stratégie a des précédents en Asie, où le Japon et la Corée du Sud ont, en leur temps, favorisé l'exportation tout en libéralisant l'accès à leur marché intérieur avec un certain retard. Les pays d'Asie du Sud-Est (Thaïlande, Malaisie) ont aussi établi des zones d'exportation où les entreprises importent en franchise douanière. En Chine, cette politique commerciale dualiste a pris une extension exceptionnelle (voir chapitre V).

- *L'entrée à l'OMC.* — Pour les dirigeants, l'accession de la Chine à l'OMC répond à un souci de reconnaissance internationale, mais elle constitue surtout un levier de politique économique interne. Les engagements pris par la Chine sont un moyen de consolider et de faire avancer les réformes face aux résistances internes. La concurrence des importations et des investisseurs étrangers va accélérer les restructurations et rationalisations tant dans l'industrie que dans les services.

Les engagements pris par la Chine dans son protocole d'accession portent d'une part sur la réduction des barrières tarifaires et non tarifaires aux importations, d'autre part sur l'ouverture du secteur des services aux investissements étrangers directs (voir encadré ci-dessous). La Chine s'est engagée à réduire le niveau moyen de ses tarifs douaniers de 17 % en 2000 à moins de 10 % en 2005. Pour les produits industriels, cette baisse s'accompagne d'une réduction des « pics tarifaires », qui barraient l'entrée de certains produits dans le marché intérieur, et de la suppression des quotas d'importation. La Chine perd ainsi une partie de sa marge de manœuvre dans l'utilisation de sa politique commerciale à des fins de protection sélective du marché intérieur. Dans le secteur agricole, la baisse de la protection se fait par un élargissement des quotas à tarifs réduits, et une baisse des tarifs pour les produits hors quotas.

La plupart des services seront ouverts aux investisseurs étrangers d'ici 2005 avec, dans certains secteurs, une participation étrangère au capital plafonnée.

Les engagements pris par la Chine pour élargir l'accès à son marché vont dans bien des cas au-delà de ce qui est consenti par nombre des pays membres de l'OMC [Lardy, 2002].

### *Une convertibilité limitée*

Au 1<sup>er</sup> janvier 1994, la réforme du système de change dévalue de 30 % le cours officiel et administré du yuan (ou renminbi), et établit un taux de change unique aligné sur ceux des marchés locaux des devises. Une convertibilité partielle de la monnaie, limitée aux opérations courantes, est introduite en décembre 1996. Le régime du taux de change du yuan est celui d'un flottement très contrôlé. Les interventions de la Banque de Chine maintiennent le cours dans des marges de fluctuation étroites. Il n'y a pas de convertibilité pour les opérations en capital ; elle reste un objectif de long terme.

---

---

## Les dispositions de l'accord entre la Chine et l'OMC

La Chine est devenue membre de l'OMC le 11 décembre 2001, et devient ainsi partie aux accords sur le commerce des services (GATS), sur les droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (TRIPs), sur les mesures concernant les investissements liés au commerce (TRIMs). Dans son protocole d'accession, la Chine s'engage à mettre en œuvre, au cours d'une période de transition variable mais qui sera achevée en 2006, les dispositions suivantes.

### Réduction des droits de douane et des restrictions quantitatives

*Produits agricoles* : d'ici 2004, la moyenne des droits de douane sera réduite de 22 % à 15 %.

Les droits appliqués aux produits qui font l'objet de quotas d'importations (blé, maïs, riz, coton...) seront abaissés et les quotas augmentés. Les droits appliqués sur les importations hors quotas seront réduits.

*Produits industriels* : d'ici 2005, la moyenne des droits de douane passera de 17 % à 9 % et toutes les restrictions quantitatives seront abolies. La réduction des droits de douane est particulièrement importante pour certains produits :

— Automobile : les droits de douane (qui en 2000 sont de 80 à 100 %) seront abaissés à 25 % en 2006.

— Matériel de télécommunication : la Chine devient membre de l'Accord de base des Télécommunications et à ce titre

éliminera tous les droits de douane d'ici 2005.

### Services

*Commerce* : les entreprises étrangères auront le droit d'exporter, d'importer, de vendre directement sur le marché intérieur et d'avoir des services après-vente, de réparation et de transport routier. Les entreprises entièrement étrangères seront autorisées dans un délai de six ans.

*Télécommunications* : les investissements étrangers seront autorisés, à hauteur de 49 % ou 50 % du capital selon les types d'activité, dans un délai de deux à six ans.

*Banque* : dans un délai de cinq ans, les banques étrangères seront progressivement autorisées à faire des opérations en monnaie locale avec les entreprises et les particuliers. L'octroi de licences d'activité sera subordonné à un seuil de capitalisation minimum.

*Assurances* : les restrictions à l'activité des sociétés étrangères seront levées d'ici cinq ans. Les licences seront accordées aux compagnies étrangères sur critères prudentiels. Dans l'assurance vie, la participation étrangère au capital est plafonnée à 49 %, dans les autres contrats à 51 %.

*Marché de titres* : les sociétés étrangères sont autorisées à investir dans des fonds de placement. Leur participation est plafonnée à 49 % du capital.

---

---

### III / Les structures de l'économie

Avec un territoire de 9,6 millions de kilomètres carrés, la Chine a une superficie comparable à celle des États-Unis. Le climat et le relief limitent la surface agricole mais le sous-sol recèle d'importantes ressources naturelles. En 2002, la Chine compte 1 milliard 284 millions d'habitants, un quart de la population mondiale. La transition démographique amorcée dans les années 1950 est désormais achevée. Les grands changements dans la répartition de l'emploi et de la production (entre agriculture, industrie et services) qui sous-tendent le développement économique ont été engagés sous la période maoïste mais se sont accélérés depuis.

#### 1. Population et emploi : le poids du nombre

##### *Croissance de la population chinoise*

En 1953, au premier recensement sous le régime communiste, la population est de 594 millions ; au recensement de 2000, elle a plus que doublé et atteint 1 milliard 266 millions. Le taux de croissance naturel de la population est élevé jusqu'au milieu des années 1970 (au-dessus de 2 % par an) et tombe en dessous de 1 % à la fin des années 1990.

- *La transition démographique.* — La transition démographique commence dès les années 1950 par une baisse de la mortalité, grâce à l'amélioration des conditions de vie, aux progrès de l'hygiène et des soins de santé. Le taux de mortalité baisse de 18 pour mille au

début des années 1950 à 11 pour mille en 1957 ; il remonte pendant les années noires (25 pour mille en 1960) et reprend ensuite sa baisse régulière pour se stabiliser autour de 6,5 pour mille depuis le début des années 1970. L'espérance de vie à la naissance a beaucoup progressé, passant de quarante ans au début des années 1950 à soixante-trois ans au début des années 1970 et à soixante-dix ans à la fin des années 1990 [Peng et Cambois, *in* Attané, 2001].

• *La baisse de la natalité et de la fécondité.* — La baisse de la natalité a suivi les fluctuations de la politique de contrôle des naissances. Les dirigeants lancent en 1956-1957 une campagne de limitation des naissances qui est interrompue par le Grand Bond en avant (1958) mais revient à l'ordre du jour à partir de 1962. La Révolution culturelle fait voler en éclats tout contrôle et il faut attendre le début des années 1970 pour qu'une politique rigoureuse et durable soit mise en œuvre. En 1979 est lancée la politique de l'enfant unique, qui dès 1984 n'est appliquée strictement que dans les villes. Des mesures incitatives en faveur de l'enfant unique (gratuité de la scolarité, des soins médicaux) s'accompagnent de sanctions en cas de deuxième enfant (amendes, retenues sur salaires, stérilisation). Dans les campagnes, la possibilité d'avoir un deuxième enfant (voire un troisième pour les minorités nationales) dépend des circonstances et varie selon les régions.

En moins d'une génération la fécondité chute brutalement. Les femmes chinoises qui avaient en moyenne encore cinq enfants au début des années 1970 en ont moins de deux en 2000, un peu moins qu'il n'en faudrait théoriquement pour assurer le renouvellement des générations [Peng Xizhe *in* Attané, 2002].

Le taux de natalité de 37 pour mille dans la première moitié des années 1950 est encore de 34 pour mille en 1970, et tombe à 18 pour mille à la fin des années 1970. L'évolution se ralentit dans les années 1980, en raison du moindre contrôle social consécutif au démantèlement des structures collectives dans les campagnes. La baisse reprend dans les années 1990 et le taux de natalité tombe à 16 pour mille au début du XXI<sup>e</sup> siècle.

Le recensement de 2000 montre que la Chine a achevé sa transition démographique et se caractérise par des taux bas de natalité (16 pour mille) et de mortalité (6,5 pour mille). La population chinoise augmente ainsi de moins de 1 % par an (soit une dizaine de millions).

• *Un ratio élevé de masculinité.* — La politique de contrôle des naissances a renforcé la discrimination à l'encontre des filles. La forte préférence pour les garçons est liée à la fois aux valeurs traditionnelles et à des considérations économiques puisque, dans les campagnes, où il n'y a pas de retraites, c'est le fils qui prend en charge ses parents âgés. La norme de l'enfant unique a provoqué une augmentation du ratio de naissances de garçons par rapport à celles des filles, qui est monté à 115 en 1995. Il y a un sous-enregistrement de la naissance des filles (les parents se réservent ainsi une deuxième chance d'avoir un garçon) et des avortements sélectifs, mais l'infanticide serait une pratique marginale. La discrimination conduit aussi à une surmortalité infantile des filles. En 2000, la tranche d'âge 10-14 ans ne compte que 150 millions de filles pour 170 millions de garçons [Cartier, *in Perspectives chinoises*, n° 64, mars-avril 2001].

### *Les caractéristiques de la population*

• *Niveau d'éducation.* — Selon le recensement de 2000, le nombre d'illettrés ne représente plus que 7 % de la population de plus de six ans, contre 16 % en 1990. Ce progrès est en partie dû à la disparition des générations âgées et à la réticence croissante des personnes à se reconnaître comme illettrées. Les recensements enregistrent en effet les niveaux revendiqués par les personnes elles-mêmes [Cartier, *in Perspectives chinoises*, n° 64, mars-avril 2001]. Sous ces réserves, en 2000, 38 % de la population ont un niveau d'études primaires, 48 % un niveau d'études secondaires, mais moins de 4 % ont un niveau d'études supérieures.

• *Distribution géographique.* — Le territoire chinois est divisé en vingt-deux provinces (dont neuf ont plus de cinquante millions d'habitants), cinq régions autonomes et quatre municipalités relevant directement de Pékin (Shanghai, Tientsin, Pékin, Chongqing). La stratégie de développement régional des années 1980 distingue trois grandes zones géographiques : l'est, le centre et l'ouest du pays. Chacune de ces grandes zones est hétérogène et la distinction correspond à la conception selon laquelle le développement se propage d'est en ouest, avec des effets escomptés d'entraînement et de complémentarité entre les régions côtières plus industrialisées et les régions de l'intérieur.

Près de 80 % de la population vit sur moins de la moitié du territoire. Les douze provinces côtières couvrent 14 % du territoire et concentrent 42 % de la population ; les dix provinces centrales regroupent 35 % de la population sur 30 % du territoire, et la partie occidentale 23 % de la population sur 57 % du territoire. La densité de population varie de moins de 10 habitants au km<sup>2</sup> dans les provinces occidentales du Xinjiang et du Qinhai à plus de 500 dans la province centrale du Henan, et dans les provinces côtières du Jiangsu et du Shandong.

• *Urbanisation tardive.* — Du début des années 1950 à la fin des années 1970, l'urbanisation est sévèrement freinée, à la fois par un enregistrement administratif qui assigne à sa résidence la population rurale (*hukou*) et par le rationnement des biens de consommation de base (en particulier alimentaires) qui rend impossible à d'éventuels émigrants illégaux de survivre en ville. Au cours de cette période, l'augmentation du nombre d'urbains (qui passe de 94 millions à 142 millions) est pour l'essentiel due à l'accroissement démographique naturel des villes. La part de la population urbaine stagne à 15 % du total entre 1957 et 1978.

Avec les réformes économiques, les contrôles se relâchent, le rationnement alimentaire disparaît, les migrations des ruraux vers les bourgs sont autorisées à partir de 1984.

Depuis le milieu des années 1980, les statistiques officielles font état d'une augmentation rapide de la population urbaine : elle passe de 191 millions en 1980 à 458 millions en 2000, soit de 19 % à 36 % de la population totale. Une partie de cette évolution s'explique par l'élargissement de la définition des zones urbaines, qui à partir de 1984 intègrent de nombreux bourgs ruraux. Ainsi, en 1998, plus de 30 % des urbains tirent leurs ressources de l'agriculture. Une définition stricte de la population urbaine, circonscrite aux résidents non agricoles, donne un taux d'urbanisation aux alentours de 21 % à la fin des années 1990 contre 14 % en 1984 [Gipouloux *in* Attané, 2002]. L'urbanisation s'est donc bien accélérée. Même si l'on considère la définition plus large des villes retenue dans le recensement de 2000, le taux d'urbanisation de la Chine (36 %) reste encore faible par rapport à la moyenne des pays en développement (40 %), mais il se situe dans la fourchette des taux que l'on observe en Asie (Thaïlande 20 %, Inde 28 %, Indonésie 37 %, Malaisie 50 %).

Il est vrai que les chiffres de population urbaine n'incluent ni les migrants qui sont des résidents temporaires en ville (moins de six

mois de résidence), ni les migrants illégaux dans les villes ; ces derniers font partie de cette population flottante, très mobile, qui est estimée à 80-120 millions [Cai Fang, *in* Attané, 2002].

### *Évolution de l'emploi*

- *Forte croissance de la population active.* — Depuis 1953, l'évolution démographique entraîne un gonflement considérable de la population en âge de travailler (pour simplifier, de quinze à soixante-quatre ans), qui passe de 350 millions à 890 millions en 2000, soit de 59 % de la population totale à 70 %. Cette évolution a été un facteur favorable à la croissance car elle a créé une abondance de main-d'œuvre, mais l'emploi a été aussi un défi majeur pour la stratégie économique sur toute la période. La population d'âge actif a augmenté de 11 millions par an en moyenne, et 17 millions dans les années 1990. Parallèlement, le nombre élevé de jeunes a impliqué des efforts importants de diffusion de l'enseignement (voir tableau ci-dessous).

STRUCTURE PAR ÂGE DE LA POPULATION  
AUX CINQ RECENSEMENTS

<i>Millions</i>	1953	1964	1982	1993	2000
Total en millions	594,350	694,580	1 008,180	1 133,680	1 265,830
Groupes d'âge, en %					
0-14	36	41	34	28	23
15-64	59	56	62	67	70
65 et plus	4	4	5	6	7

Source : [China Statistical Yearbook, 2002].

La population active a explosé. Le nombre d'actifs a doublé sous la période maoïste et dépasse 400 millions en 1978 ; il a augmenté de 80 % de 1978 à 2001, atteignant 744 millions.

- *Structure de l'emploi et de la production.* — La structure de l'emploi par secteurs a profondément évolué. Entre 1952 et 1978, l'agriculture absorbe plus de la moitié de la croissance de la population active (la population agricole passe de 173 à 283 millions), tandis que l'industrie en absorbe moins du tiers (l'emploi industriel

passé de 15 à 70 millions) et les services un sixième (l'emploi passe de 19 à 50 millions).

De 1978 à 2001, ce sont les services qui absorbent près de la moitié de la croissance de l'emploi, l'industrie et l'agriculture en absorbent environ un quart chacun. La population active agricole baisse en chiffres absolus à partir de 1991. En 2001, il y a 365 millions d'actifs recensés dans l'agriculture, 202 millions dans les services, et 165 dans l'industrie (y compris le bâtiment). L'emploi dans les services dépasse l'emploi industriel, mais demeure faible par rapport à ce que l'on observe dans des économies comparables : il atteint 39 % de l'emploi total en Indonésie, 55 % au Brésil, contre 28 % en Chine (voir tableau ci-dessous). Le retard quantitatif et qualitatif des services est un héritage de la période d'économie administrée centrée sur le développement industriel.

#### STRUCTURE DE L'EMPLOI ET DE LA PRODUCTION (en %)

	<i>Emploi</i>			<i>PIB</i>		
	1952	1978	2001	1952	1978	2001
Agriculture	84	71	50	51	28	15
Industrie et Bâtiment	7	17	22	21	48	51
Services	9	12	28	29	24	34
Total	100	100	100	100	100	100

Source : [China Statistical Yearbook, 2002].

Les changements dans la contribution des trois grands secteurs à la production sont encore plus marqués (tableau ci-dessus). En cinquante ans, la part de l'agriculture dans le PIB a chuté de 51 % à 15 %, traduisant à la fois la croissance plus lente de ce secteur et la détérioration de ses prix relatifs. La comparaison des structures d'emploi et de production souligne la faible productivité de l'agriculture, liée au sous-emploi agricole. L'industrie a pris une place rapidement croissante pendant la période maoïste, mais depuis 1978 c'est le secteur des services dont la contribution au produit intérieur brut a le plus progressé.

## 2. L'agriculture et le monde rural

« *Beaucoup d'hommes, peu de terres* »

La formule chinoise résume la situation de l'agriculture chinoise [Aubert *et al.*, 1999]. Le relief et le climat rendent une grande partie du territoire chinois impropre à la culture. Le recensement agricole de 1996 indique que la superficie cultivée est de 130 millions d'hectares, soit moins d'un sixième du territoire. Elle est supérieure d'environ un tiers à la superficie qu'indiquaient jusque-là les chiffres fondés sur les déclarations des paysans (95 millions d'hectares en 1995). La disponibilité de terres cultivées par habitant est faible, un hectare pour dix habitants, mais elle est supérieure à celle de Taiwan (un pour 25) et du Japon (un pour 30). La superficie agricole diminue avec l'urbanisation et l'industrialisation rurale (elle était de 132,5 millions d'hectares au recensement agricole de 1989). La faible superficie agricole est compensée par le développement des récoltes multiples (deux ou trois dans l'année) qui font que la surface récoltée est supérieure d'environ 50 % à la surface cultivée.

En raison de la forte croissance de la population agricole jusqu'au milieu des années 1990, la densité de la population active agricole, mesurée en nombre d'actifs par hectare, a été divisée par deux en quarante ans et elle est actuellement de trois travailleurs par hectare. On estime qu'il y a un tiers de travailleurs « en trop » dans l'agriculture, soit plus de cent millions de personnes. La distribution égalitaire des terres qui a suivi la décollectivisation fait que l'agriculture chinoise est dominée par des micro-exploitations. Le surpeuplement pèse sur les revenus paysans et rend nécessaire le développement d'activités non agricoles dans les campagnes.

### *Croissance et diversification des productions*

La nouvelle politique agricole marque un tournant dans l'évolution des productions qui à partir de 1978 augmentent rapidement et se diversifient.

- *Le bond des productions depuis 1978.* — De 1978 à 2002, le taux de croissance de la production agricole (4,5 % par an) double par rapport à la période 1952-1978 (2,2 % par an). Alors que, avant 1978, la croissance des productions agricoles dépassait à peine celle de la population, laissant peu de place à l'amélioration des

disponibilités alimentaires par tête, depuis 1978 celles-ci enregistrent une forte augmentation.

Les productions de grains (céréales, tubéreuses et soja) qui avaient augmenté de 191 millions de tonnes en 1957 à 305 en 1977, laissant les disponibilités par tête stagner autour de moins de 300 kg, atteignent 494 millions de tonnes en 1997, soit plus de 400 kg par habitant. Le riz reste la principale production céréalière (177 millions de tonnes en 2002) mais elle croît moins vite que celle de blé (94 millions de tonnes) et surtout que celle de maïs (114 millions de tonnes). Cette évolution traduit le déplacement vers le nord du centre de gravité des productions céréalières et le changement dans leur utilisation. La consommation alimentaire directe de grains diminue (elle représente environ 60 % de la production) au profit des utilisations industrielles (huile, boissons alcoolisées) et surtout de l'élevage (environ un quart des grains). L'autoconsommation absorbe encore l'essentiel de la production de céréales et seulement un tiers des céréales produites sont vendues hors du village [Aubert dans Attané, 2002].

- *Diversification.* — Les autres productions végétales ont connu une croissance encore plus rapide : entre 1978 et 2001, la production de coton a plus que doublé (de 2,2 à 5,3 millions de tonnes), celle d'oléagineux a sextuplé (de 5,2 à 29 millions de tonnes). L'élevage a enregistré un essor considérable et la production de viande est passée de 19 millions de tonnes à 46 millions de tonnes de 1984 à 1996 [Aubert, *in* Attané, 2002].

Entre 1978 et 2001, la structure de la production agricole s'est ainsi transformée avec le recul relatif des cultures végétales (surtout des céréales), dont la contribution à la valeur de la production agricole tombe de 80 % à 55 %, au profit de l'élevage dont la contribution progresse parallèlement de 15 % à 41 %.

Les rendements de l'agriculture chinoise sont élevés. Ils s'expliquent par une intense utilisation d'engrais (la consommation d'engrais chimique par hectare cultivé est passée de 74 kilogrammes à 240 entre 1979 et 1995) et l'extension de l'irrigation qui couvre plus de la moitié de la surface cultivée [Auber *et al.*, 1999]. La production de blé à l'hectare (près de quatre tonnes en 1999) est plus proche de celle obtenue en Europe (cinq tonnes) qu'en Inde (2,6), et dans le cas du riz les rendements chinois sont à peine inférieurs à ceux obtenus aux États-Unis et au Japon (autour de 6,4 tonnes/ha). Le rendement dans la production de maïs est

cependant nettement inférieur à celui obtenu aux États-Unis (4,8 contre 8,4 tonnes/ha).

Dans le domaine agricole, la Chine a conservé son objectif d'autosuffisance. Depuis le milieu des années 1980, elle est excédentaire dans son commerce extérieur de produits agroalimentaires. Ses échanges de céréales, encore structurellement déficitaires dans les années 1980, sont depuis 1995 généralement excédentaires.

### *Essor et essoufflement des industries rurales*

L'essor des entreprises rurales à partir de 1978 répond à la nécessité de créer des emplois pour absorber l'excès de main-d'œuvre agricole, à la volonté des autorités locales d'accroître leurs revenus fiscaux, et à l'augmentation de la demande des ménages ruraux. Dans certains cas, ces entreprises travaillent en sous-traitance avec des entreprises urbaines, dans d'autres elles leur font concurrence pour l'accès aux matières premières et aux marchés locaux.

Entre 1985 et 2001, les activités non agricoles ont créé plus de 160 millions d'emplois en zones rurales, où elles occupent plus du tiers de la population (contre moins d'un cinquième en 1985). Contribuent à cet essor tant les entreprises collectives de cantons et villages qui emploient 130 millions de personnes en 2001 que les entreprises privées et individuelles qui en emploient 40 millions. Près de la moitié des emplois sont situés dans l'industrie et le bâtiment, un cinquième dans le transport et le commerce.

Ces activités sont à la fois essentielles pour l'économie rurale, puisqu'elles assurent aux paysans près de la moitié de leurs revenus nets, et pour l'ensemble de l'économie chinoise puisque les entreprises rurales réalisent 30 à 40 % de la production industrielle du pays [Nyberg et Rozelle, 1999].

Dans la deuxième moitié des années 1990, leur dynamisme s'essouffle et elles ont cessé d'être créatrices d'emplois dans l'industrie. Cette évolution s'explique à la fois par leurs handicaps (taille sous-optimale, retard technologique, manque de financements) et par le ralentissement de la croissance globale qui intensifie la concurrence et révèle les surcapacités.

### 3. Forces et faiblesses de l'industrie

L'industrie chinoise dispose de deux grands atouts : des ressources naturelles qui lui assurent son indépendance énergétique, des réserves gigantesques de main-d'œuvre qui font la force de son industrie manufacturière.

#### *Ressources énergétiques*

Les ressources énergétiques et minérales de la Chine sont parmi les toutes premières du monde. Ses réserves de charbon (114 milliards de tonnes, 12 % du total mondial) viennent au troisième rang du monde après celles des États-Unis et de la Russie. Les réserves de pétrole sont importantes (3,3 milliards de tonnes, 2,3 % du total mondial), les réserves de gaz naturel sont estimées à 1 370 milliards de m<sup>3</sup> (0,9 % du total mondial). Le potentiel hydroélectrique est considérable (estimé à 379 GW) et la puissance installée en 2001 ne représente qu'un cinquième des réserves exploitables. Le gigantesque barrage des trois gorges sur le Yangtsé, qui entre en exploitation en 2003, augmentera d'un quart l'actuelle capacité installée. Il fournit un moyen de remédier au manque de combustibles en Chine du Sud.

Le charbon demeure la principale source d'énergie primaire commerciale et la Chine est le deuxième producteur et consommateur de charbon dans le monde, juste après les États-Unis. En 2001, la production de charbon (1 milliard de tonnes) assure 70 % de la consommation d'énergie commerciale ; le pétrole (163 millions de tonnes) et le gaz (30 milliards de mètres cubes) en assurent respectivement 24 % et 3 %, et l'hydroélectricité environ 2 %. La place de l'électricité nucléaire est faible (0,5 %).

Ses ressources naturelles assurent à la Chine un quasi-équilibre énergétique. En 2001 elles couvrent 90 % de sa consommation. La production de charbon excède la demande et les exportations augmentent (55 millions de tonnes en 2001). Au contraire, la consommation de pétrole croît beaucoup plus vite que la production et en 2001 la Chine est le deuxième importateur mondial et importe 80 millions de tonnes de pétrole et produits pétroliers (40 % de la consommation intérieure). Bien que la croissance économique soit devenue beaucoup moins intensive en énergie, la dépendance de la Chine à l'égard des importations de pétrole est appelée à augmenter. Le gouvernement cherche à accroître la production des gisements

dans l'Ouest (Xinjiang), à explorer les gisements de pétrole en mer (golfe de Bohai et delta de la rivière des Perles). Les réserves potentielles de pétrole en mer de Chine du Sud (îles Spratly) attirent les convoitises de la Chine et d'autres pays de la région. La Chine s'intéresse aussi à des approvisionnements en provenance d'Asie centrale (Khazakhstan) et de Russie.

### *La pléthore de main-d'œuvre*

La population active employée dans l'industrie et le bâtiment compte plus de 160 millions de personnes en 2001 dont 65-70 millions de citoyens (y compris les chômeurs) et 90 millions de ruraux (y compris ceux qui ont un emploi temporaire dans les villes). Le nombre de travailleurs dans l'industrie en Chine dépasse celui agrégé de tous les pays de l'OCDE (131 millions). Dans le seul secteur industriel urbain, il dépasse celui de l'Union européenne et des États-Unis pris ensemble (64 millions). Il éclipse aussi les ressources en main-d'œuvre mobilisées dans l'industrie dans les autres grands pays en développement : 9 millions au Brésil, 13 millions en Indonésie, 25 millions en Inde.

La moitié de l'emploi industriel, comme une partie importante de la production (40 %) se situent dans les petites entreprises particulièrement nombreuses en zones rurales, et dont l'activité n'est pas régulièrement recensée. L'analyse qui suit concerne donc seulement l'industrie urbaine.

L'emploi dans l'industrie urbaine (hors bâtiment), après avoir atteint un pic en 1995 avec 85 millions de personnes, a baissé d'une vingtaine de millions entre 1995 et 2001. Cette évolution tient d'abord à des facteurs structurels : la radicalisation des réformes impose une recherche de productivité à des entreprises qui avaient mené jusque-là des politiques de croissance extensive et avaient accumulé des sureffectifs, sans souci de rentabilité. Le ralentissement de la croissance à partir de 1997 accélère ces ajustements car il met en évidence l'existence de surcapacités et intensifie la concurrence sur le marché intérieur, alors même que la demande extérieure fléchit sous l'effet de la crise asiatique de 1997-1998.

L'industrie d'État est frappée de plein fouet par ces ajustements : elle perd 35 % de ses effectifs (qui passent de 44 millions à 28 millions), principalement sous l'effet des nationalisations auxquelles s'ajoutent les privatisations. L'emploi dans les entreprises collectives et dans les entreprises rurales est aussi en baisse (mais

les ruptures dans les séries statistiques chinoises ne permettent pas d'estimation précise). Le sous-emploi dans l'industrie chinoise est réduit au prix d'un chômage de masse.

### *Industries traditionnelles et industries nouvelles*

De 1980 à 2001, la valeur ajoutée de l'industrie augmente de 8 % par an. Cette croissance est tirée par l'industrie manufacturière (80 % de la valeur ajoutée totale), dont la production enregistre d'importants changements structurels<sup>1</sup> : certains secteurs progressent rapidement alors que d'autres sont en relatif déclin. Les industries électriques et électroniques connaissent un essor spectaculaire, propulsées par des investissements étrangers et par la forte demande extérieure et intérieure. Marginal en 1980, ce secteur représente 17 % de la production industrielle en 2001. Les industries agro-alimentaires et le matériel de transport jouent aussi un rôle moteur.

Au contraire, deux secteurs traditionnels, la métallurgie-mécanique et le textile, cèdent du terrain. Le premier était un pilier de la stratégie d'industrialisation avant les réformes et s'est trouvé handicapé par des capacités de production vieillissantes et des entreprises peu efficaces, qui ont été restructurées. Il en a été de même dans la filière textile, dont les productions amont (fils et tissus) ont été aussi réduites alors que la fabrication de produits finis (vêtements, cuirs et chaussures) est restée dynamique. L'industrie chimique et pétrochimique est le plus gros secteur de production, avec un poids relativement stable autour du quart de la valeur ajoutée industrielle (voir tableau ci-dessous).

• *La faible productivité du travail.* — La pléthore de main-d'œuvre fait que l'industrie chinoise est très intensive en travail. Les comparaisons internationales montrent qu'au milieu des années 1990 la production par travailleur dans l'industrie manufacturière en Chine est seulement 5 % de celle des États-Unis, 7 % de celle de l'Allemagne [Ruoën, 1997 ; Ruoën, *in* Lemoine, 2002].

---

1. Faute d'informations détaillées sur l'ensemble de l'industrie, l'analyse porte seulement sur la production des entreprises avec plus de 5 millions de yuans de chiffre d'affaires. Ce secteur « organisé » de l'industrie réalise environ 65 % de la production industrielle totale. Une partie importante de la production industrielle échappe donc à l'analyse.

STRUCTURE DE LA VALEUR AJOUTÉE  
DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE (en %)

	1980	1990	2001
Total	100	100	100
Chimie et pétrochimie	27	26	25
Métallurgie, mécanique	30	24	20
Électrique et électronique	5	9	17
Agroalimentaire	10	15	14
Textile et habillement	18	15	11
Matériel de transport	3	4	7
Bois, papier, édition	4	4	5
Divers	3	3	1

Sources : [Onudi ; *China Statistical Yearbook*, 2002].

Ce niveau est encore plus faible quand on inclut les petites entreprises rurales chinoises. Cependant, les écarts varient selon les secteurs industriels et ils sont nettement moindres dans les secteurs comme le textile, l'électronique, la construction automobile, secteurs où les investisseurs étrangers ont une forte présence et qui utilisent des technologies importées.

Même si les gains de productivité du travail réalisés dans l'industrie chinoise dans la deuxième moitié des années 1990 ont amorcé un rattrapage, la distance reste importante. Le faible niveau de productivité reflète le retard technologique de l'industrie chinoise dans son ensemble.

*Le tissu industriel : entreprises chinoises et étrangères*

En 2001, si l'on exclut la myriade de toutes petites entreprises (6,7 millions dénombrées au recensement industriel de 1995, principalement rurales), l'industrie chinoise comprend environ 8 600 grandes entreprises qui font près de la moitié de la production, plus de 148 000 petites entreprises qui font 40 % de la production, et 12 500 entreprises moyennes qui font 13 % de la production. Le tissu industriel est fait d'entreprises d'État, d'entreprises chinoises non étatiques, d'entreprises à capitaux étrangers. La présence des entreprises d'État est encore globalement importante dans la production du secteur organisé. En 2001, les entreprises d'État (et celles où l'État est majoritaire) réalisent environ 40 % du PIB industriel. Elles ont un poids prépondérant dans les industries qui sont des

monopoles (tabac) et celles qui exigent des investissements lourds : énergie, chimie et pétrochimie, sidérurgie, matériel de transport. Dans les autres secteurs, les entreprises d'État opèrent dans un environnement concurrentiel. Leur productivité du travail s'est améliorée à la fin des années 1990 et atteint la moyenne de l'industrie, mais la productivité du capital et le taux de profit sont plus bas que dans les autres entreprises.

Les autres entreprises chinoises contribuent à 29 % du PIB industriel (cette part serait beaucoup plus grande si l'on incluait la production du secteur non organisé). Elles ont de fortes positions dans des industries traditionnelles (industries textiles, industries du bois, matériaux de construction) mais aussi dans certains secteurs de biens de consommation dynamiques, comme le matériel électrique (50 %) (voir tableau ci-dessous).

CONTRIBUTION DES DIFFÉRENTS TYPES D'ENTREPRISES  
À LA PRODUCTION DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES, EN 2001  
(en % du total de la valeur ajoutée)

	<i>Entreprises d'État</i>	<i>Filiales étrangères</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>
Tous secteurs	42	29	29	100
Chimie-pétrochimie	9	5	5	19
Alimentaire (y.c. tabac)	8	3	3	14
Textile-habillement	2	4	5	11
Machines	3	3	5	11
Électronique	3	7	0	10
Métallurgie	7	1	2	10
Matériel de transport	5	2	0	7
Machines électriques	1	2	3	6
Matériaux de construction	2	1	3	6
Bois-papier	1	2	2	6

Source : [China Statistical Yearbook, 2002].

*Le rôle des entreprises à capitaux étrangers.* — Les entreprises à capitaux étrangers ont un rôle croissant dans l'industrie chinoise. Leur contribution à la valeur ajoutée industrielle atteint 29 % en 2001. Cette production se partage également entre d'une part les entreprises émanant de Hong-Kong et Taiwan, et d'autre part les autres filiales étrangères, ces dernières étant en moyenne plus capitalistiques. Les entreprises à capitaux étrangers se distinguent par

une productivité du travail et du capital plus élevée que celle des entreprises chinoises. Leur présence domine les secteurs nouveaux qu'elles ont contribué à créer : elles assurent 54 % de la production de cuirs et chaussures, 74 % de celle de matériel électronique et de télécommunications, 58 % de celle de matériel de bureau, 80 % de la production de voitures particulières.

Les entreprises à capitaux étrangers ont pris une place de tout premier plan dans le paysage industriel de la Chine. On l'explique généralement par l'attrait du marché chinois, sa taille, son dynamisme et les progrès de son ouverture. Une autre explication met en avant la faiblesse du secteur privé chinois, dont le développement est bridé par les autorités pour des raisons idéologiques et politiques. Les entreprises privées, marginalisées par un statut souvent précaire et par le manque de ressources financières, ont laissé ainsi le champ libre aux investisseurs étrangers. Ceux-ci ont ainsi pris la place qu'aurait pu ou dû occuper un secteur privé local fort [Huang, 2003].

Certes, un petit nombre d'entreprises chinoises font preuve de leur compétitivité et sont devenues des leaders sur leur marché, dans l'électroménager (Kelon, Haier), dans les téléviseurs (Konka, Changhong), dans l'informatique (Legend, Stone), mais une seule a un statut entièrement privé (New Hope, dans l'alimentation animale).

### *Investissements étrangers et rattrapage technologique*

• *L'industrie automobile.* — Au milieu des années 1980, la production de voitures particulières était quasi inexistante en Chine, et son expansion n'a démarré qu'au début des années 1990 avec l'arrivée des investisseurs étrangers. En 2002, la production approche le million de véhicules. Toutes les multinationales de l'automobile sont présentes en Chine et se partagent les quatre cinquièmes d'un marché encore abrité, mais où la concurrence entre producteurs s'intensifie. Initialement dépendante des composants importés, la production automobile intègre une forte proportion de composants locaux, 90 % pour les sociétés à capital étranger les plus anciennement implantées. L'investissement étranger a donc eu des effets d'entraînement importants et a conduit à la constitution d'un système industriel complet [Huchet, *in Perspectives chinoises*, n° 67, septembre octobre 2001 ; Harwitt, *in The China Quarterly*, n° 167, septembre 2001]. La réduction des droits de douane sur les

importations de voitures et de composants, de près de 100 % en 2001 à 25 % en 2005, a commencé à imposer des baisses de prix internes et des efforts accrus de productivité aux entreprises. Cette perspective n'a pas empêché une recrudescence des projets d'investissements étrangers depuis 2002, qui portent les capacités de production à 2,5 millions de véhicules en 2010.

- *L'industrie électronique.* — L'industrie électronique fournit un autre exemple de l'émergence d'une industrie nouvelle, reposant sur des technologies et des investissements étrangers. Son développement commence au début des années 1980 quand les entreprises taiwanaises délocalisent en Chine leurs activités d'assemblage. Le mouvement s'amplifie et la Chine devient l'atelier le plus compétitif d'Asie pour l'assemblage électronique. En 2002, la Chine fabrique ainsi la moitié de la production mondiale de lecteurs de DVD, 30 % de celle d'ordinateurs et de téléphones cellulaires. Les entreprises taiwanaises jouent un rôle crucial puisque, en 2002, leur production dans le domaine des technologies de l'information et de la communication est faite pour moitié en Chine, et pour le reste dans l'île (38 %) et dans les autres pays d'Asie du Sud-Est.

Avec le temps, les investisseurs étrangers remontent la filière électronique et implantent en Chine des unités de production de circuits intégrés. Le retard technologique des productions chinoises dans ce secteur par rapport aux leaders mondiaux qui était de neuf-dix ans au milieu des années 1990 s'est réduit à environ deux ans au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Les multinationales commencent à localiser en Chine leurs activités de recherche et développement, attirées par la taille du marché et sa rapide expansion. Pour autant, dans le secteur électronique, à la différence de l'industrie automobile, la majeure partie de la valeur ajoutée n'est pas créée en Chine. La plupart des composants sont encore importés.

- *Politique technologique.* — L'essentiel des technologies étrangères acquises par la Chine sont incorporées dans les produits importés et l'achat de licences est un moyen secondaire d'acquisition technologique [Dahlman et Aubert, 2001]. La part des produits de haute technologie dans les importations chinoises est élevée (15 %). La majeure partie des produits high-tech importés sont des pièces et composants destinés à être incorporés dans la production de l'industrie électronique, et non des biens d'investissement. La plus grande part des technologies importées par la Chine ne va donc

pas moderniser le capital productif mais est intégrée dans les biens produits par la filière électronique.

La diffusion dans le tissu industriel des technologies importées est difficile à mesurer. La forte présence de firmes étrangères ne paraît pas avoir encore conduit à une notable amélioration des capacités technologiques des entreprises industrielles chinoises [Sigurdson, *in Perspectives chinoises*, n° 71, mai-juin 2002]. Cependant un certain nombre d'entreprises chinoises ont réussi à prendre place sur le marché des biens de consommation et d'équipement électroniques, et sont passées du simple stade de l'assemblage de composants à une maîtrise des processus de production plus complexes.

La diffusion des technologies dépend des capacités d'absorption du pays et doit donc s'accompagner d'efforts pour favoriser la constitution d'un potentiel propre d'innovation. Après avoir décliné au milieu des années 1990, l'effort de R&D en Chine s'est à nouveau affirmé et le poids des dépenses de R&D dans le PIB a atteint 1 % en 2000, une proportion similaire à celle de l'Inde.

La politique des autorités chinoises a évolué depuis la fin des années 1990. Elle met l'accent moins sur l'importation de haute technologie que sur l'amélioration des capacités des entreprises à assimiler les technologies importées. Ainsi, après avoir privilégié le soutien à des « champions nationaux », grands groupes d'État, appelés à soutenir la concurrence internationale et à être les moteurs du rattrapage technologique, la Chine mène depuis la fin des années 1990 une politique qui accorde un soutien aux entreprises porteuses d'innovations technologiques quel que soit leur type, sous forme de taux d'intérêt subventionnés, de garanties d'achat, d'exemptions fiscales. Elle favorise aussi le retour des ingénieurs émigrés en leur offrant des conditions attractives et elle s'attache à définir des standards technologiques chinois de manière à donner aux entreprises locales un avantage dans la concurrence [Naughton, *in Kellers and Samuels*, 2003].

#### **4. Déséquilibres spatiaux : la Chine éclatée ?**

##### *L'avance des régions côtières*

- *Une nouvelle géographie économique.* — Depuis 1978 les équilibres régionaux ont été bouleversés par l'essor économique de

la région côtière et le recul relatif des anciens pôles industriels et des provinces de l'intérieur.

La façade maritime, qui regroupe sept provinces, l'île de Hainan et trois municipalités de rang provincial (Pékin, Tientsin, Shanghai), a pris un rôle dominant dans l'activité économique. Avec un poids dans la population qui est resté stable depuis 1978, sa contribution au produit intérieur brut du pays est passée de 48 % à 64 % entre 1978 et 2001. Elle a gardé un poids prépondérant dans le PIB industriel (60 %), a accru sa part dans le PIB agricole (de 38 % à 47 %) et dans les services (de 39 à 60 %). Les provinces côtières réalisent une part écrasante des échanges extérieurs et des investissements directs étrangers (IDE) (voir tableau ci-dessous).

PART DES PROVINCES CÔTIÈRES  
DANS LA PRODUCTION ET LES ÉCHANGES, EN 2001  
(en %, Chine = 100)

	<i>Popu- lation</i>	<i>PIB</i>	<i>Production industrielle</i>	<i>Expor- tations</i>	<i>Impor- tations</i>	<i>IDE (moyenne 1979-2001)</i>
Provinces côtières	38	64	60	91	91	82
dont province de Canton	6	11	10	36	35	28
Provinces intérieures	62	36	40	9	9	18

Source : [China Statistical Yearbook, 2002].

Cette évolution reflète d'abord la montée en puissance des provinces du sud de la façade maritime, et principalement de celle de Canton, qui ont bénéficié de plusieurs atouts : peu industrialisées en 1978, avec peu d'entreprises d'État, elles ont joué un rôle expérimental dans la libéralisation économique, et ont bénéficié de la proximité de Hong-Kong et de Taiwan. Les grandes métropoles côtières (Shanghai, Pékin) ont d'abord pris du retard dans la libéralisation économique, et regagné du terrain dans les années 1990, lors de la relance des réformes.

Les provinces du Nord-Est (ancienne Mandchourie) subissent de plein fouet la crise de leurs industries lourdes, vieilles et dominées par les entreprises d'État. Les trois provinces du Liaoning, du Jilin et du Heilongjiang apparaissent ainsi sinistrées, et leurs restructurations industrielles s'avèrent très difficiles.

Les évolutions du PIB par habitant montrent qu'un bouleversement radical de la hiérarchie provinciale s'est opéré entre 1978 et 2001. Certes les trois métropoles (Pékin, Shanghai, Tientsin) sont toujours en tête du classement mais, alors que parmi les dix suivantes il y avait en 1978 sept provinces de l'intérieur, en 2001, huit sont des provinces côtières.

• *Des disparités croissantes depuis la fin des années 1980.* — Depuis la fin des années 1980 les disparités entre la côte et le reste du pays se creusent. Le PIB par tête de la façade maritime, qui dépassait de 30 % la moyenne chinoise en 1978, la dépasse de 50 % en 2001. Au sein de chacune de ces deux grandes zones géographiques, les niveaux de revenu entre provinces tendent à se rapprocher mais, sur la façade maritime, la convergence vient de l'accélération de la croissance des provinces les moins riches qui tendent à rattraper les grandes métropoles, alors que dans le centre et l'ouest du pays, le rapprochement résulte du recul relatif des provinces initialement les plus « avancées » [Lin *et al.*, in Renart, 2002].

La transformation du système économique depuis 1978 a complètement érodé les mécanismes de redistribution interprovinciale en œuvre pendant la période maoïste et qui tendaient à réduire les écarts de niveaux de développement régional en consacrant des investissements massifs à l'industrialisation des régions de l'intérieur. Avec la chute des recettes fiscales, la redistribution des ressources entre provinces opérée par le budget de l'État s'est effondrée. Les provinces de l'intérieur qui dépendaient le plus de ces transferts ont été les plus touchées (Qinhai, Ningxia). Une dynamique de croissance correspondant aux dotations respectives des provinces s'est mise en place, favorisant les provinces les mieux pourvues en infrastructures, en main-d'œuvre qualifiée, en ressources financières d'origine locale ou étrangère [Naughton, in Renart, 2002].

En outre, depuis le début des années 1980, le gouvernement a donné la priorité à la modernisation industrielle des régions côtières, en escomptant que leur croissance aurait des effets d'entraînement sur les autres régions. C'est seulement à la fin des années 1990 que les autorités ont commencé à mettre en œuvre une politique d'aide au développement de l'ouest du pays, par des investissements publics dans les infrastructures notamment.

## *La fragmentation de l'économie*

À la veille des réformes, l'économie chinoise est très fragmentée, en raison des politiques d'autosuffisance locale et de la faiblesse des infrastructures de transport. La décentralisation économique promue par les réformes a exacerbé les tendances protectionnistes provinciales et locales, qui ont donné lieu à la multiplication d'entraves aux échanges et à des « guerres » pour les matières premières ou pour les débouchés.

• *Intégration des régions côtières dans l'économie mondiale.* — Les échanges entre provinces sont restés faibles et ils ont progressé beaucoup moins vite que l'activité économique. De 1985 à 1992, l'ouverture des provinces au commerce interprovincial (mesuré par le poids des échanges « intérieurs » dans leur PIB) a diminué, passant de 25 à 16 % en moyenne. Au contraire, l'ouverture des économies provinciales aux échanges extérieurs a fortement progressé, passant de 10 % à 18 % du PIB. Les échanges extérieurs sont ainsi devenus plus importants pour l'économie chinoise que les échanges intérieurs. Cet écart est plus marqué dans les cas des régions côtières qui en 1992 font deux fois plus d'échanges avec l'étranger qu'avec les autres provinces [Poncet, *in* Renart, 2002].

En Chine du Sud, les provinces du Guangdong et du Fujian forment avec Hong-Kong et Taiwan un pôle économique, fondé sur de fortes complémentarités (une main-d'œuvre à bon marché d'un côté, des capitaux et de la technologie de l'autre) et une proximité culturelle. Les investissements sur le continent ont créé d'intenses flux commerciaux et l'intégration économique a profondément remodelé le tissu productif de ces économies désormais étroitement interdépendantes.

Les provinces côtières sont fortement insérées dans l'économie mondiale. Les exportations représentent un tiers du PIB de la zone côtière. Les entreprises à capital étranger y réalisent près de 40 % de la production industrielle (hors petites entreprises), et cette proportion atteint 60 % dans la province (voir tableau ci-dessous).

La politique d'ouverture a donc distendu les liens entre les provinces chinoises et conduit à une forte intégration des économies côtières dans les réseaux internationaux de production et d'échanges. Les liens tissés entre la façade maritime du continent et les économies industrialisées d'Asie de l'Est évoquent l'émergence

## INDICATEURS D'OUVERTURE DES RÉGIONS (2001)

	<i>Exportations en % du PIB</i>	<i>Importations en % du PIB</i>	<i>Part des filiales étrangères dans l'industrie*</i>
Chine	23	21	29
Provinces côtières	33	30	37
dont – Canton	74	65	61
– Shanghai	45	57	56
Provinces intérieures	6	5	9

\* En % de la production industrielle.

Source : [China Statistical Yearbook, 2002].

d'une Méditerranée asiatique [Gipouloux, *in Perspectives chinoises*, n° 46, mars-avril 1998].

La dynamique régionale qui s'est instaurée sera renforcée par la poursuite de l'ouverture économique au cours des prochaines années. La libéralisation commerciale bénéficiera principalement aux provinces côtières et risque d'affaiblir encore les liens déjà distendus entre celles-ci et l'intérieur [Li et Fan, *in Lemoine*, 2002]. Une telle perspective plaide pour une politique gouvernementale qui facilite les échanges entre provinces, notamment par des investissements dans les infrastructures, et qui augmente les transferts interrégionaux.

## IV / Croissance économique et mutations sociales

### 9. Une dynamique de rattrapage

#### *Une croissance rapide*

Après une longue période de déclin qui couvre la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XX<sup>e</sup>, l'économie chinoise est entrée depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle dans une phase de redressement. De 1950 à 1978, la croissance économique chinoise atteint la moyenne mondiale, et dépasse celle de nombre de pays en développement ; de 1978 à 2002 elle bat tous les records mondiaux. La marge d'incertitude sur le rythme de la croissance en Chine ne peut mettre en doute la réalité du processus de rattrapage qui est en cours depuis vingt-cinq ans.

Dans tous les pays, la mesure de la production et de sa croissance soulève des problèmes et comporte des imperfections. Ces difficultés sont magnifiées en Chine par la taille du pays, son sous-développement, la faiblesse de l'appareil statistique, les changements dans les méthodes et concepts utilisés qui s'adaptent avec retard à ceux du système économique. En outre, les statistiques sont souvent utilisées à des fins politiques. Dans ce domaine aussi la transition est loin d'être achevée.

La plupart des analyses s'accordent à considérer que les statistiques officielles surestiment la croissance chinoise. Les distorsions sont plus ou moins fortes selon les secteurs et les périodes, et viennent de deux causes différentes. La première, d'ordre politique, est la tendance à exagérer les performances pour qu'elles correspondent aux attentes des autorités. La deuxième, technique, vient d'une

mauvaise prise en compte de l'inflation, notamment parce que les entreprises rurales qui ont proliféré dans les années 1990 fournissent des données de production en prix courants en lieu et place de prix constants.

### *Absorbée par la progression démographique de 1952 à 1978*

Selon les chiffres officiels, la croissance du PIB de 1952 à 1978 a été de 6 % par an, ce qui, compte tenu de la croissance de la population, laisse une progression du PIB par habitant de 4,0 % par an. Après ajustement, la croissance globale est seulement de 4,4 % et la croissance par tête de l'ordre de 2,3 % [Maddison, *in* Fouquin et Lemoine, 1998]. Cette réestimation implique cependant une amélioration du revenu de la population chinoise en un quart de siècle qui est supérieure à celle que connaissent alors les pays de l'Asie du Sud (Inde, Pakistan). Néanmoins, la première génération de « nouvelles économies industrielles » (NIE1 : Taiwan, Hong-Kong, la Corée du Sud, Singapour) qui émerge alors enregistre des taux de croissance par tête de l'ordre de 6 % par an, laissant la Chine loin derrière (voir tableau ci-dessous). La prise de conscience de cet écart et la volonté de rattraper les Dragons sont à l'arrière-plan du changement de stratégie économique à partir de 1978.

TAUX DE CROISSANCE ANNUELS MOYENS (en %)

	1952-1978		1978-2002	
	PIB	PIB par tête	PIB	PIB par tête
Chine (officiel)	6	3,9	9,2	7,9
Chine (réestimé)	4,4	2,3	7,2	5,9
NEI1*	9,0	6,4	4,7	3,4
NEI2*	6,2	3,2	4,4	2,5
Inde	3,9	1,7	5,1	3,1
Afrique	4,3	1,9	2,7	0,0
Amérique latine	5,3	2,5	2,4	0,6
Monde	4,6	2,6	3,0	1,4

\* NIE1 : Corée du Sud, Hong-Kong, Singapour, Taiwan ; NEI2 : Malaisie, Philippines, Thaïlande.

Sources : 1952-1978, Maddison [2001] ; 1978-2002, CEPII, base de données CHELEM, et voir le texte.

## *Un rattrapage accéléré depuis 1978*

D'après les statistiques officielles, le PIB chinois progresse de 9 % par an en moyenne de 1978 à 2002, ce qui représente un rythme jamais atteint dans le monde sur une si longue période. En réalité, des analyses convergentes laissent penser que, là encore, le rythme de croissance du PIB doit être corrigé à la baisse d'un à deux points de pourcentage en moyenne [Banque mondiale 1997a ; Ren, 1997 ; Young, 2000]. Deux phases de forte inflation (1985-1989 et 1993-1996) ont perturbé l'enregistrement de la croissance réelle. Puis les chiffres de croissance ont été surestimés à des fins politiques, pour témoigner du succès de la politique de relance gouvernementale lancée en 1997 [Rawski, *in Perspectives chinoises*, décembre 2000].

Même compte tenu de ces ajustements, le rythme de la croissance est remarquable. La progression du PIB par habitant de 6 % par an sur plus de vingt ans est supérieure à celle des autres pays de la région et encore plus à la croissance mondiale (voir tableau ci-dessus).

## **2. Les ressorts de la croissance**

Comment s'explique la rapide croissance de l'économie chinoise depuis les réformes ? Quelles ont été les contributions respectives du travail, du capital et des gains de productivité ?

### *Capital, travail et productivité*

Au cours de la période 1978-2001, les facteurs de production, le travail comme le capital, ont fortement augmenté en Chine. La population active progresse rapidement (de 2,6 % par an) et les taux d'investissement atteignent des niveaux exceptionnellement élevés (de 35 à 40 % du PIB), même au regard des taux observés en Asie. La productivité du travail s'élève grâce à l'augmentation du capital disponible par travailleur, à l'amélioration de la qualité de la main-d'œuvre et aux nouvelles formes d'organisation. Dans l'agriculture les gains de productivité très rapides (près de 4 % par an) sont largement dus à la décollectivisation puis à la baisse de l'emploi agricole. Hors du secteur agricole, le stock de capital croît rapidement et contribue à la progression de la productivité du travail, qui selon les

estimations se situe entre 3,5 % et 6 %. Enfin, le changement dans la répartition de l'emploi au profit de l'industrie et des services, où la productivité est plus élevée que dans l'agriculture, est une source importante de gains de productivité du travail.

Les tentatives pour mesurer la contribution respective des différents facteurs à la croissance s'accordent à considérer que l'augmentation du capital a été le principal facteur de croissance depuis 1978 (contribuant pour moitié environ à la croissance). Viennent ensuite l'augmentation de la main-d'œuvre et les gains de productivité dus à la réallocation de la main-d'œuvre. Les gains de productivité globale des facteurs (liés à une meilleure utilisation du capital et du travail, et au progrès technologique au sein de chaque secteur) sont, en Chine comme ailleurs, difficiles à mesurer.

En résumé, le schéma suivant rend compte du rythme exceptionnel de la croissance économique chinoise dans les deux décennies de réformes : le PIB total croît de 7 % par an, mais par travailleur il croît de 5 % ; dans les seuls secteurs de l'industrie et des services, la production croît de 8 % par an, mais la production par travailleur de moins de 4 %. Hors agriculture, la productivité du capital progresse peu (0,4 %) et la productivité globale des facteurs apparaît modérée (+ 1,4 %) [Young, 2000].

### *Un régime de croissance asiatique*

La croissance chinoise peut être interprétée à la lumière de l'analyse de Paul Krugman qui a montré que la croissance des économies asiatiques s'expliquait essentiellement par une augmentation des facteurs de production [Foreign Affairs, novembre-décembre 1994]. Le taux élevé d'investissement, l'amélioration du niveau d'éducation, les transferts des paysans sous-employés vers des secteurs modernes d'activité suffisent à expliquer les « miracles » asiatiques. Ceux-ci sont le résultat de la « transpiration » (augmentation des facteurs de production) plus que de l'« inspiration » (amélioration de la productivité). Cette approche prédit que la croissance asiatique se ralentira, sous l'effet de la loi des rendements décroissants et de l'épuisement des ressources, car l'investissement, l'emploi dans l'industrie et les services, le niveau d'éducation de la population augmentent moins vite.

De ce point de vue, l'économie chinoise a encore de beaux jours devant elle. Néanmoins, la crise asiatique de 1997-1998 a mis en évidence que ce modèle de croissance asiatique n'était pas à l'abri

d'accidents, dus notamment aux erreurs des politiques gouvernementales : surinvestissement, mauvaise allocation des ressources, collusion d'intérêts entre hommes politiques et monde des affaires, phénomènes répandus aussi en Chine.

### 3. Quel niveau de développement au début du XXI<sup>e</sup> siècle ?

Au terme de vingt ans de croissance accélérée la Chine est-elle devenue une grande puissance économique ? Comment se situe son niveau de revenu par rapport aux autres pays émergents et aux pays industrialisés ?

#### *Puissance économique : réelle et potentielle*

• *Une puissance économique de taille moyenne.* — Si l'on en juge par son produit intérieur brut converti en dollars au taux de change, la Chine est une puissance économique de taille moyenne : avec 3,4 % du PIB mondial en 2001, elle a juste dépassé l'Italie, et elle se situe au 6<sup>e</sup> rang mondial, loin derrière les États-Unis (22 % du PIB mondial) et le Japon (11 %). Le taux de change du yuan (8,1 yuan pour un dollar américain) est certes fortement déterminé par le contrôle des changes et par les interventions de la Banque populaire de Chine, mais c'est le taux qu'utilisent les exportateurs et importateurs chinois, comme les opérateurs étrangers. Il permet de mesurer la valeur des productions chinoises en dollars aux prix qu'elles obtiennent sur les marchés internationaux (voir tableau ci-dessous).

Cette évaluation en dollars courants du PIB chinois a cependant des inconvénients. Elle est dépendante des évolutions du taux de change, et comme le yuan a été dévalué plusieurs fois entre 1978 et 1994, elle ne permet pas des comparaisons dans le temps. En outre, le taux de change d'un pays en développement est généralement sous-évalué, en raison des différences entre sa structure de prix et celles des pays développés.

• *Une grande puissance économique potentielle.* — Pour éviter ces inconvénients, les comparaisons internationales de niveaux de revenus utilisent des taux de conversion qui reflètent les pouvoirs d'achat internes des monnaies (on compare ce que coûte un même panier de biens et services dans les différents pays, en monnaies

LES DIX PLUS GRANDES ÉCONOMIES EN 2001  
(PIB en milliards de dollars courants)

États-Unis	10 082
Japon	4 141
Allemagne	1 853
Royaume-Uni	1 426
France	1 310
Chine	1 159
Italie	1 089
Canada	705
Mexique	617
Espagne	583

Source : CEPII, base de données CHELEM.

nationales). Cette parité de pouvoir d'achat (PPA) conduit à des évaluations bien plus élevées du PIB des pays en développement. Avec la croissance économique, le taux de change d'un pays en développement tend à s'apprécier et donc à se rapprocher de sa parité de pouvoir d'achat, et le PIB courant rejoint ainsi, à terme, le PIB en PPA. Les estimations de PIB en PPA donnent une indication de la puissance économique potentielle d'un pays.

Le calcul de la PPA d'une monnaie requiert un lourd travail d'enquête sur les prix, les qualités et les quantités produites, travail qui pour la Chine est en cours. Les estimations publiées par la Banque mondiale depuis 1993 sont donc approximatives. Elles créditent la Chine d'un PIB en PPA qui représente 11 % environ du PIB mondial en 2000. La Chine se situe au deuxième rang mondial, derrière les États-Unis (20 %) mais devant le Japon (8 %). Le PIB de la Chine en PPA est quatre fois supérieur à son PIB au taux de change, un écart exceptionnellement grand, et qui s'explique soit par une forte sous-évaluation du taux de change du yuan, soit par une surestimation des calculs de la PPA. Seule la publication des résultats de l'enquête sur les niveaux des prix en Chine permettra de trancher.

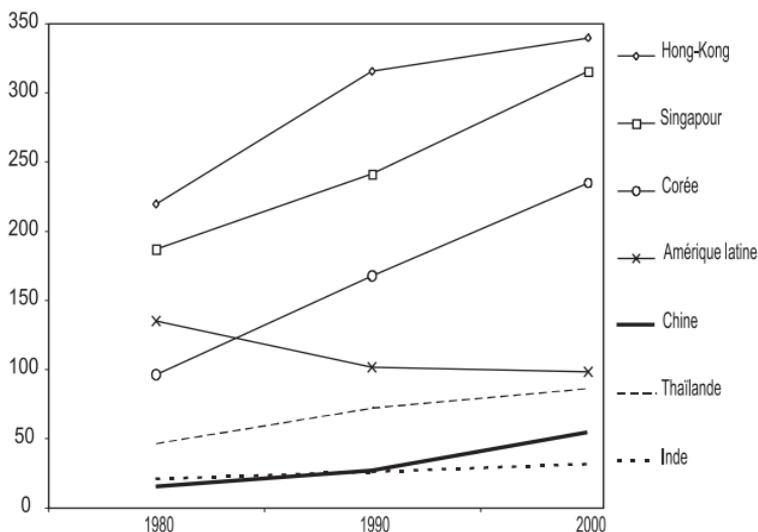
### *Niveau de vie*

- *Le revenu par habitant.* — Au taux de change, la Chine a un revenu par habitant de 840 dollars en 2000, et se situe dans la tranche inférieure des pays à revenu intermédiaire (ceux dont le

revenu par tête se situe entre 755 et 2 995 dollars) selon la classification de la Banque mondiale.

Le revenu par tête en parité de pouvoir d'achat donne une indication plus pertinente du niveau de vie. Le revenu par habitant en Chine est de l'ordre de 3 900 dollars, proche de celui des Philippines et du Maroc, nettement plus élevé que celui de l'Indonésie (2 800) et de l'Inde (2 400). L'évolution des écarts de revenu par habitant entre la Chine et les autres pays de la région montre que son processus de rattrapage des pays plus avancés est engagé depuis 1980. En 2000, le revenu par tête en Chine est de plus de la moitié de la moyenne mondiale, alors qu'il était seulement à 1/6<sup>e</sup> en 1980. Le revenu par tête chinois tend à rejoindre celui des pays de la deuxième génération de NEI (comme la Thaïlande) mais est encore loin de celui des pays de la première génération de NEI (voir graphique ci-dessous).

PIB PAR HABITANT (PPA),  
EN % DE LA MOYENNE MONDIALE, 1980-1990-2000



Source : [Banque mondiale, 2002].

• *Indicateurs de développement humain.* — Les indicateurs de développement humain, en termes de santé, d'éducation, situent aussi la Chine dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire. En

2000, l'espérance de vie à la naissance (70 ans), le taux d'alphabétisation des adultes (84 %), le taux de mortalité infantile (32 pour mille) mettent la Chine au même niveau que la moyenne des pays d'Asie de l'Est et montrent un niveau de développement humain supérieur à celui de l'Inde (voir tableau ci-dessous). Dans ces domaines la Chine avait déjà, avant les réformes, une nette avance par rapport à l'Inde et aux autres pays à faible revenu. Cependant, à la fin des années 1990, l'effort en matière d'éducation et de santé ne place pas la Chine devant l'Inde.

Le sous-développement et la pauvreté n'ont pas disparu : en 2000, environ un dixième de la population est sous-alimenté, près de 20 % de la population vivent avec moins de un dollar (PPA) par jour [Banque mondiale, 2002].

INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN :  
COMPARAISON CHINE-INDE

	<i>Chine</i>	<i>Inde</i>
Espérance de vie à la naissance (années)	70,5	63,3
Taux d'alphabétisation des adultes (%)	84	57
Mortalité infantile (pour 1 000 naissances)	32	69
Dépenses de santé en % du PIB (1995-1999)	5,1	5,4
– Dépenses publiques	2,1	0,8
– Dépenses privées	3	4,2
Dépenses d'éducation en % du PIB (1995-1997)	2,3	3,2

*Source* : [Banque mondiale, 2002].

#### 4. Le bond de la consommation depuis 1979

##### *Consommation alimentaire*

Pendant les trente premières années du régime communiste, l'établissement d'un système de santé et d'un système éducatif a changé les conditions de vie des Chinois, mais celles-ci sont restées austères.

La stagnation de la ration alimentaire au-dessous du minimum vital s'inscrit au passif du bilan de la politique maoïste, surtout à la lumière des progrès enregistrés depuis. De 1950 à 1977, la ration journalière par habitant tourne autour de 2 000 calories, en dessous du seuil considéré comme suffisant (2 400). À la fin de la période

maoïste, la consommation alimentaire est en outre très pauvre : les céréales forment 80 % de l'apport calorique et la consommation de viande est l'une des plus faibles du tiers-monde (par personne et par an, 9 kilogrammes de viande et 3,5 de poisson).

La consommation alimentaire s'améliore ensuite rapidement puisque le seuil d'apport calorique (2 400 calories par jour) est franchi dès 1979. La consommation de céréales par habitant augmente de 30 % entre 1978 et 1985 où elle plafonne à 256 kg, et se réduit ensuite car l'alimentation se diversifie. La consommation de viande double entre 1978 et 1996, et atteint en moyenne 18 kg par personne, soit le niveau de celle de Taiwan à la fin des années 1960.

Alors que la consommation alimentaire fait un bond quantitatif et qualitatif, les enquêtes indiquent que dans le budget des ménages la part des dépenses consacrées à l'alimentation tombe au-dessous de la moitié, passant entre 1978 et 2000 de 68 % à 48 % à la campagne et de 58 % à 38 % dans les villes.

### *Logement et biens durables*

La formidable amélioration du niveau de vie de la majorité de la population est évidente dans la diffusion des biens de consommation durables, inexistants en 1978.

Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, la plupart des ménages urbains sont équipés de téléviseur couleur (plus d'un par ménage), de lave-linge (92 %), de réfrigérateur (81 %) ; le magnétoscope n'est plus l'exception (42 % des ménages). Signe des temps, leur équipement en bicyclettes diminue.

Le logement est l'autre grand progrès de la période de réformes. La surface de logement qui était dans les villes d'environ 4 m<sup>2</sup> par personne à la fin de la période maoïste est passée à 15 m<sup>2</sup> en 2001. Des mesures favorisent l'accession à la propriété (crédits, ventes des logements à leurs locataires à prix réduits, subventions des entreprises). Le logement représente un poste encore faible dans le budget des ménages urbains (10 %) où les dépenses de santé comptent pour 6 %.

Le niveau de consommation à la campagne est le tiers de ce qu'il est à la ville. Le taux d'équipement en biens de consommation durables est plus bas : 50 % des ménages ruraux ont un téléviseur, 30 % ont un lave-linge, 14 % un réfrigérateur, 3 % un magnétoscope. Mais les ruraux ont un net avantage dans la taille des

logements (25 m<sup>2</sup> par personne). Ils consacrent, comme les urbains, 7 % de leurs dépenses en liquide aux soins de santé.

L'épargne des ménages a considérablement augmenté. Leurs dépôts bancaires représentent en 1978 5 % du PIB, et en 2001 78 %. Ce gonflement reflète la monétarisation de l'économie, une plus grande capacité d'épargne mais aussi l'augmentation d'une épargne de précaution.

## 5. Les acquis sociaux en danger

### *Santé : le retour de la précarité*

- *Les progrès précoces de la santé publique.* — Pendant les trente premières années du régime communiste, la priorité est aux mesures de santé publique, à la prévention, à une large diffusion des soins médicaux de base. La prévention prend la forme de programmes de vaccinations, d'amélioration de l'environnement sanitaire (approvisionnement en eau potable). À la fin des années 1970, la Chine a un niveau d'équipement médical et une densité de professionnels de santé bien plus élevés que les autres pays à bas revenus. La quasi-totalité de la population est alors couverte par un système d'assurance sociale [Banque mondiale, 1997c]. Dans les campagnes, le système de coopérative médicale assure à la grande majorité des paysans une couverture de leurs frais médicaux ; les soins de base sont assurés par un million de « médecins aux pieds nus » ayant une formation rudimentaire. Dans les villes, le secteur d'État qui emploie les quatre cinquièmes des travailleurs prend en charge leurs frais médicaux.

Les progrès enregistrés en trente ans dans le domaine de la santé sont foudroyants : entre 1950 et 1980, l'espérance de vie passe de 40 ans à 66 ans ; le taux de mortalité infantile chute de 175 à 40 pour mille.

- *La stagnation des conditions de santé depuis 1990.* — La hausse des revenus et de la consommation depuis 1978 ne s'est pas accompagnée d'une amélioration des conditions de santé de la population. Certains indicateurs, comme le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans, montrent que les progrès réalisés depuis le début des années 1990 sont minces [Liu et Hsiao, *in* Attané, 2002 ; Banque mondiale, 1997c]. La disparition des

structures collectives à la campagne a affaibli les mesures anti-épidémiologiques (vaccinations). Par ailleurs, l'inégalité dans l'accès aux soins, qui existait déjà avant les réformes, s'est considérablement creusée, notamment entre les ruraux et les urbains, les régions pauvres et les régions riches. Le regain de certaines maladies (tuberculose, hépatite) et la propagation du sida, qui touche un million de personnes (chiffre officiel), révèlent une situation sanitaire préoccupante notamment dans certaines provinces.

• *La dislocation du système de couverture sociale.* — Avec la disparition des communes populaires, le système de coopérative médicale à la campagne s'est effondré et un système équivalent a été rétabli seulement dans une minorité de localités. À la fin des années 1990, l'immense majorité des paysans ne disposent d'aucune couverture des frais médicaux et les paysans pauvres sont exclus du système de soins. Dans les villes, la proportion de la population couverte par une assurance sociale a considérablement diminué du fait de la chute des emplois dans le secteur d'État. En 1998, le gouvernement a lancé un programme d'assurances sociales pour les travailleurs urbains, qui est mis en œuvre au niveau local, et couvre un tiers des travailleurs urbains en 2002.

La plus grande partie des frais médicaux sont à la charge des patients alors même que le coût des soins augmente. Plus de la moitié des dépenses de santé est payée sur les deniers personnels des ménages ; le budget de l'État en assure 15 % (santé publique et assurance médicale des fonctionnaires), les entreprises y contribuent pour 19 % *via* les systèmes d'assurances de leurs employés ; la contribution des systèmes collectifs ruraux est marginale (3 %).

Les dépenses de santé n'ont cessé d'augmenter depuis vingt ans : elles représentent 2,9 % du PIB en 1978, 3,8 % en 1993 et 4,2 % en 1999. Les principales dépenses sont les médicaments (44 % des dépenses totales en 1995) et les services médicaux (39 %), la santé publique représente seulement 3 % des dépenses totales. La part du budget de l'État dans les dépenses de santé est passée de 25 % à 15 % entre 1990 et 2000. La décentralisation a réduit les transferts entre régions, et les provinces les plus pauvres, qui ont les indicateurs de santé les plus médiocres, sont celles qui ont le moins de fonds publics.

Les hôpitaux ont été incités à couvrir leurs coûts et à ajuster leurs activités aux impératifs de rentabilité. Ils tendent à privilégier les examens coûteux et à élever leurs tarifs. La plupart des médecins,

autrefois salariés, sont passés à un système de paiement à l'acte. Un secteur hospitalier privé se développe (10 % des hôpitaux).

### *Éducation : des progrès à consolider*

Pendant les trente premières années du régime communiste, l'effort d'éducation a été centré sur la généralisation de l'enseignement de base. L'analphabétisme décroît rapidement et ne touche plus qu'un cinquième de la population en 1982. Les performances de cette période sont moins remarquables dans l'enseignement secondaire et supérieur, qui a été profondément perturbé par la Révolution culturelle entre 1966 et 1976. Toute une génération (160 millions de personnes), la « génération perdue », a subi les effets d'un enseignement où il valait mieux être rouge qu'expert.

À la fin des années 1970 l'ensemble du système éducatif a opéré un retour à la normale. L'enseignement primaire qui comporte six années compte 125 millions d'inscrits en 2001. Le taux de scolarisation est de 99 % de la classe d'âge, mais tombe en dessous de 95 % dans des provinces pauvres (Tibet, Qinghai), où le taux d'abandon est plus élevé. Les établissements relèvent des autorités locales et les moyens dont ils disposent, la qualité de l'enseignement et des enseignants sont très variables.

L'enseignement secondaire comporte deux cycles de trois années chacun et compte 89 millions d'inscrits. Depuis 1996, l'enseignement obligatoire a été prolongé jusqu'à la fin du premier cycle du secondaire et il est quasiment généralisé puisqu'en 2000 il concernait 85 % de la classe d'âge. Le premier cycle de l'enseignement secondaire englobe 80 % de la classe d'âge, le deuxième cycle 33 %. Dans l'enseignement secondaire aussi les différences régionales sont fortes.

En 1980, la Chine accusait un très grand retard dans la diffusion de l'enseignement supérieur. Les étudiants représentaient environ 2 % de la classe d'âge, contre 5 % à la même époque en Inde et dans la moyenne des pays à bas revenus. Un gros effort a été fait depuis et, à la fin des années 1990, le taux de participation atteint 6 %, mais reste cependant inférieur au taux existant dans des pays comme les Philippines ou la Thaïlande (taux de 30 %).

Les dépenses publiques pour l'éducation représentent entre 2 % et 2,5 % du PIB au cours des années 1990, et apparaissent relativement faibles comparées à celles d'autres pays asiatiques, comme l'Inde (autour de 3,5 %), la Thaïlande (entre 3,5 % et 4,5 %).

Globalement, la deuxième moitié des années 1990 se caractérise par un accroissement des inégalités dans l'accès à l'enseignement. Les écarts de niveau d'éducation entre provinces, mesuré par le nombre moyen d'années d'enseignement suivi par la population adulte, vont croissant depuis 1995. Ces disparités de capital humain sont de nature à freiner durablement l'éventuel rattrapage des provinces pauvres.

## 6. Croissance des inégalités et pauvreté

### *Inégalités*

Dans les années 1990, les inégalités de revenus se creusent, dans les campagnes comme dans les villes, entre les villes et les campagnes, entre les provinces. Ce sont les revenus des plus riches qui augmentent le plus vite, et ceux des plus pauvres qui augmentent le moins vite.

La distribution des revenus montre que la Chine est devenue un pays aussi inégalitaire que l'Inde.

DISTRIBUTION DES REVENUS EN CHINE ET EN INDE

	<i>Part (en %) dans le revenu ou la consommation des :</i>				<i>Coefficient de Gini</i>
	<i>10 % les plus pauvres</i>	<i>20 % les plus pauvres</i>	<i>20 % les plus riches</i>	<i>10 % les plus riches</i>	
Chine (1998)	2,4	5,9	46,6	30,4	40
Inde (1997)	3,5	8,1	46,1	33,5	38

*Source : Human Development Report, 2002.*

### *L'extrême pauvreté*

Selon les autorités chinoises qui fixent le seuil de pauvreté à un niveau très bas, il y a, à la fin des années 1990, environ 40 millions de pauvres (moins de 5 % de la population). Selon la Banque mondiale qui fixe le seuil de pauvreté pour l'ensemble des pays à un dollar par jour (dépenses par personne en parité de pouvoir d'achat), la Chine compte environ 240 millions de pauvres, soit 18 % de la

population [Banque mondiale, 2002]. Quel que soit le critère retenu, le nombre et la proportion de personnes vivant dans l'extrême pauvreté ont considérablement baissé au cours des années 1990, ils ont été divisés par deux, mais cette tendance tend à stagner, voire à s'inverser en fin de période. La réduction de la pauvreté a été due principalement à la forte croissance économique et non à une meilleure distribution, et son aggravation coïncide avec le ralentissement de la croissance.

• *Un phénomène d'abord rural.* — L'extrême pauvreté est un phénomène essentiellement rural. La quasi-totalité des pauvres recensés se trouvent dans les campagnes, où ils constituent, selon les seuils de pauvreté retenus, entre 5 % (critères officiels chinois) et 25 % (critères internationaux) de la population en 2000. Une étude conjointe de la Banque mondiale et de l'administration chinoise estime que 11,5 % de la population rurale (soit 106 millions de personnes) vivent au-dessous du seuil de pauvreté en 1998. Toutes ces sources confirment que l'extrême pauvreté a fortement régressé au cours des années 1990 puisque le nombre de ruraux pauvres a été approximativement divisé par deux.

	1990	1995	1999
Population en dessous du seuil de pauvreté*			
en % de la population totale	31,5	22	17,4
rurale	42,5	30,8	24,9
urbaine	1	0,6	0,5
Coefficient de Gini			
Population totale	34,8	41,5	41,6
rurale	29,9	34	33,9
urbaine	23,4	28,3	29,7

\* Revenu inférieur à un dollar par jour (PPA, 1993).

Source : S. Chen and Y. Wang, *China's Growth and Poverty Reduction : Recent Trends Between 1990 and 1999*, World Bank, 2001.

La pauvreté rurale est localisée dans des localités montagneuses et isolées. Elle est de plus en plus concentrée dans les provinces du Sud-Ouest et du Nord-Ouest, les moins développées économiquement, et qui comptent plus des deux tiers des pauvres à la fin des années 1990, contre 57 % à la fin des années 1980. En outre, dans ces régions, les pauvres sont plus pauvres que dans les provinces plus développées.

L'extrême pauvreté dans les zones rurales vient de la forte dépendance de la population à l'égard d'une agriculture de subsistance, de l'absence de sources diversifiées de revenus, de l'éloignement et du manque d'infrastructures de transport qui rendent l'émigration difficile. Les ressources fiscales locales comme les transferts de l'État sont faibles et les fonds alloués par le gouvernement n'arrivent pas toujours jusqu'aux pauvres.

• *Les nouveaux pauvres urbains.* — Les travailleurs urbains licenciés ou mis à pied par leurs entreprises sont les grands perdants de la transition. Même s'ils sont encore mal mesurés, le chômage et l'emploi précaire ont pris une ampleur considérable à la fin des années 1990. La création d'emplois a été insuffisante pour absorber à la fois les travailleurs licenciés du secteur d'État, dont le nombre cumulé atteint 26 millions, et les jeunes arrivant sur le marché du travail (7 millions de personnes environ par an). Le taux de chômage urbain, officiellement de 3,9 % en 2002 (soit 7 millions de chômeurs), est loin de refléter la réalité. Les statistiques officielles ne recensent ni les employés mis à pied sans être licenciés, ni les femmes de plus de quarante-cinq ans ni les hommes de plus de cinquante. Des estimations plus proches de la réalité situent le taux de chômage urbain autour de 10 %-15 %, soit 35 à 45 millions de chômeurs. La grande majorité des chômeurs ne sont pas ou peu indemnisés (10 à 20 % du salaire moyen). Les centres de réemploi mis en place à partir de 1995 pour fournir, pendant trois ans, au personnel licencié du secteur d'État une indemnité minimale et une couverture sociale ont mal fonctionné. Les possibilités de réemploi varient selon les régions, et sont très limitées dans les provinces où le secteur privé n'a pas pris le relais des entreprises d'État sinistrées, comme les provinces du Nord-Est. Globalement le taux de réemploi décline et n'est plus que de 30 % en 2001. Les chômeurs urbains se heurtent à la concurrence des migrants ruraux, moins payés, et le secteur informel leur fournit les moyens d'une subsistance précaire. Les anciens travailleurs du secteur d'État, fleuron de l'économie chinoise sous Mao, se transforment ainsi en un sous-proléariat urbain [Solinger, in *The China Quarterly*, n° 170, juin 2002]. La dégradation de l'emploi en l'absence de couverture sociale provoque des mouvements de protestation, grèves, manifestations qui, en 2002 ont gagné en ampleur.

D'après des enquêtes réalisées, à la fin des années 1990, environ 11 % des citoyens vivent sous le seuil de pauvreté (soit 37 millions

de personnes) et cette proportion atteint 25 % dans certaines provinces [ADB, 2002]. À partir de 1986, les villes ont commencé à mettre en place un système d'allocation pour les personnes ayant un revenu en dessous du seuil de pauvreté fixé localement. En 2001, 12 millions d'urbains recevaient cette allocation de revenu minimal.

Encore faut-il noter que les immigrants ruraux temporaires, légaux ou illégaux, ne sont pas comptés dans ces évaluations de la pauvreté urbaine, alors qu'ils sont parmi les plus pauvres des urbains.

### *Des classes moyennes étroites*

Selon les résultats d'enquêtes, en 2001, le revenu annuel moyen des ménages urbains (qui comptent en moyenne trois personnes) est d'environ 21 000 yuans (soit 2 700 euros). Dans la tranche de revenus les plus élevés (dernier décile), un ménage dispose d'un revenu annuel de 46 000 yuans (soit 6 000 euros), quatre fois et demie le revenu des ménages ayant les revenus les plus bas (premier décile). Cette distribution témoigne d'une inégalité beaucoup moins prononcée qu'à la campagne où l'écart de revenus va d'un à plus de six. Les ménages urbains appartenant à la tranche des revenus les plus élevés représenteraient environ 50 millions de personnes. Leur pouvoir d'achat se reflète dans leur équipement en biens de consommation durables : plus d'un cinquième d'entre eux a un ordinateur, plus de la moitié un climatiseur et plus de la moitié un téléphone portable, mais 1 % seulement a une voiture personnelle. Cette catégorie de ménages dispose d'un pouvoir d'achat élevé en Chine (compte tenu du niveau des prix), mais elle ne constitue pas pour autant une clientèle solvable pour des biens de consommation occidentaux importés. À titre de comparaison internationale, un revenu de 6 000 euros par ménage correspond à la moitié du niveau de vie des ménages français du bas de la classe moyenne (qui ont un niveau de vie d'environ 12 000 euros).

Quant à la population qui a un revenu suffisant pour acquérir des biens importés et avoir un mode de consommation occidental, elle ne dépasse sans doute pas 30 millions, sauf si les revenus sont fortement sous-estimés dans les enquêtes. Ces « nouveaux riches » se recrutent principalement dans les métropoles et villes côtières, et appartiennent à deux catégories : l'une traditionnelle, ce sont les cadres des grandes entreprises publiques, les fonctionnaires de l'État et du Parti, qui ont un fort capital social et bénéficient

d'avantages importants (par exemple pour l'achat d'appartements) ; l'autre est nouvelle, ce sont les salariés des sociétés étrangères, les entrepreneurs privés, certaines professions libérales [Merle et Peng, *in Perspectives chinoises*, n° 74, novembre 2001].

### *La laborieuse mise en place d'une protection sociale*

La dislocation des structures qui jusqu'en 1978 assuraient à la grande majorité de la population urbaine emploi à vie, couverture sociale et retraite (le « bol de riz en fer ») laisse un vide à combler en matière de protection sociale. Le gouvernement a entrepris de mettre en place des fonds d'assurances sociales couvrant les soins de santé, le chômage, les retraites, et alimentés par des cotisations de l'employeur et des salariés (voir tableau ci-dessous). Les programmes sont mis en œuvre au niveau local et ne couvrent encore qu'une fraction de la population urbaine ; les ruraux en sont exclus. Fin 2001, au sein de la population active urbaine, 44 % des personnes avaient une assurance chômage, 60 % avaient une assurance retraite de base et 34 % avaient une couverture médicale.

#### PRINCIPES DE FINANCEMENT DES FONDs DE SÉCURITÉ SOCIALE

	<i>Cotisation de l'employeur (% de la masse salariale)</i>	<i>Cotisation des salariés (% du salaire)</i>
Total	30	11
Retraites	20	8
Chômage	2	1
Maladie	6	2
Maternité	1	
Accident	1	

Source : [OCDE, 2002].

Le système d'assurance chômage a été lancé au milieu des années 1980, et sa couverture initialement limitée a été progressivement étendue. En 2001, plus de 100 millions de salariés sont affiliés, mais seulement 2,5 millions perçoivent une indemnité. Celle-ci est d'une durée de deux ans. Les licenciés du secteur d'État sont pris en charge par les centres de réemploi pendant trois ans (pendant ce temps ils ne sont pas comptabilisés comme chômeurs). Ces centres disparaîtront quand le système d'assurance chômage sera généralisé.

• *La crise du système des retraites.* — Avant les réformes, les entreprises d'État (et certaines entreprises collectives) finançaient les retraites de leurs employés. Des règles nationales fixaient les conditions de départ à la retraite, les retraites étaient précoces et les taux de remplacement élevés (la retraite représentait 80 % du salaire).

Au milieu des années 1980, nombre d'entreprises éprouvent des difficultés à faire face à l'augmentation du nombre de retraités, et la mise en commun de fonds de retraites entre entreprises est expérimentée au plan local. En 1991, la décision est prise de réformer le système de retraites et de généraliser la mise en commun des fonds. Le système mis en place en 1995 est fondé sur une cotisation des employeurs et des salariés. Mais le débat entre répartition et capitalisation n'est tranché qu'en 1997 avec l'établissement d'un système qui emprunte aux deux logiques et comprend : 1) une retraite de base financée par les cotisations des entreprises ; 2) un compte personnel alimenté à la fois par les cotisations de l'intéressé et celles de son employeur ; 3) le cas échéant, un programme de retraite complémentaire financé par les entreprises.

À peine mis en place, le système est en déficit. Conçu pour financer la retraite des futurs retraités, il a dû assurer le versement des allocations aux actuels retraités. Pour y faire face, les ressources ont été puisées dans les caisses d'assurance vieillesse mises en place par le nouveau système (alimentées par les cotisations des entreprises) puis dans les comptes personnels des salariés [Han, *in Perspectives chinoises*, n° 78, juillet-août 2002].

Pour tenter d'équilibrer les fonds de retraites, une première solution a consisté à augmenter les cotisations des salariés et des employeurs, et à supprimer la contribution de l'employeur au compte personnel. L'autre solution envisagée est d'étendre rapidement le système à toutes les entreprises, de manière à inclure les jeunes entreprises privées qui cotiseront sans augmenter le nombre de retraités. Elle se heurte à des résistances. Une autre solution préconisée est de maintenir le système nouveau pour les futurs retraités et de financer les retraites actuelles par des emprunts d'État et les recettes des privatisations. La réussite du nouveau système apparaît en tout cas conditionnée par la qualité de l'administration et de la gestion des fonds de retraites. Enfin est envisagée aussi l'instauration d'un impôt pour financer les retraites.

En attendant, les arriérés de retraites s'accumulent, créant des mécontentements, et le budget de l'État assure le financement du

déficit des fonds de retraites. Les droits à la retraite acquis par les salariés relevant de l'ancien système (et qui sont déjà à la retraite ou le seront dans les prochaines années) constituent une dette implicite de l'État à leur égard. Cette dette représente environ 40 % du PIB en Chine, une proportion relativement faible (elle dépasse 100 % dans la plupart des pays de l'OCDE). La Chine devrait donc pouvoir financer les coûts de la transition vers un système qui lui permette de faire face au vieillissement rapide de sa population après 2010 [Banque mondiale, 1997d].

## V / La Chine dans l'économie mondiale

### 1. La Chine, acteur de la globalisation <sup>1</sup>

#### *L'essor des échanges extérieurs depuis 1978*

Du début des années 1950 à la fin des années 1970, la Chine a mené une stratégie visant l'autosuffisance et l'indépendance économiques. La politique commerciale a alors comme priorité d'importer des biens d'investissement pour augmenter les capacités de production et réduire à terme les besoins d'importation, une politique dite de substitution aux importations. La Chine refusant tout recours aux financements extérieurs, ses importations sont limitées par ses capacités d'exportation. Au cours de cette période, le poids des échanges extérieurs dans le PIB ne dépasse jamais 5 % ; il atteint son point le plus bas en 1970-1972 (2,5 % du PIB) avant de remonter dans la deuxième moitié des années 1970. La Chine exporte principalement des produits énergétiques (pétrole et charbon), des produits agricoles et des produits textiles (en majorité des fils et tissus). Elle importe des produits alimentaires, des biens intermédiaires chimiques et sidérurgiques, des machines et équipements.

À partir de 1979, la Chine adopte une stratégie d'ouverture inspirée par celle des « Dragons » asiatiques qui ont amorcé leur développement en favorisant la création de capacités d'exportation dans les

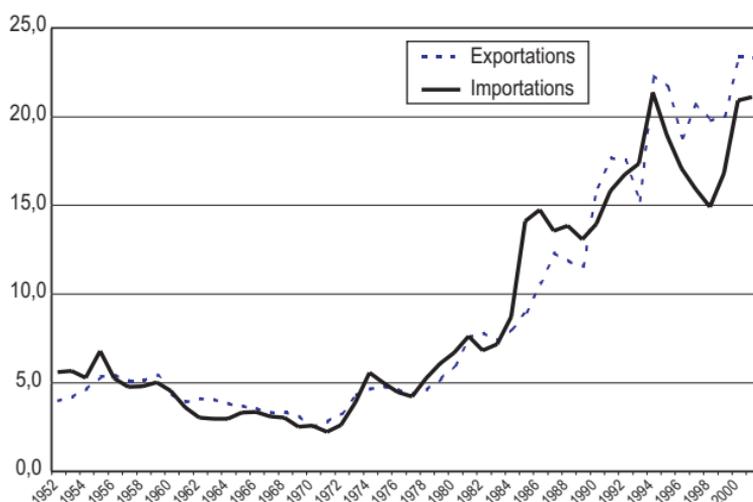
---

1. Dans ce chapitre, comme dans les précédents, la Chine s'entend hors Hong-Kong, qui est sous souveraineté chinoise depuis 1997, mais qui conserve un système économique distinct de celui de la Chine et demeure un territoire douanier autonome.

industries légères, ce qui leur a permis de financer le développement de secteurs plus capitalistiques. La Chine entreprend de tirer parti de son avantage comparatif dans les industries intensives en travail.

Entre 1978 et 2001, le commerce extérieur chinois progresse de 15 % par an en moyenne. Les échanges extérieurs prennent une importance croissante dans l'économie (voir graphique ci-dessous). Avec des exportations (et importations) qui atteignent plus de 22 % du PIB en 2001, la Chine est un des grands pays en développement les plus ouverts au commerce international. Le poids des échanges dans l'économie chinoise est deux fois plus élevé qu'au Brésil ou en Inde (9 %), comparable à celui de l'économie mexicaine (28 %).

PART DES ÉCHANGES EXTÉRIEURS DANS LE PIB,  
DE 1952 À 2001 (EN %)



Source : [China Statistical Yearbook, 2002].

### *Accélération et diversification des exportations*

En un quart de siècle la place de la Chine dans les échanges internationaux est passée de moins de 1 % à plus de 5 %. En 2002, elle est devenue le 6<sup>e</sup> exportateur mondial.

- *Du textile à l'électronique.* — La composition des exportations a profondément changé. Leur essor a été porté par l'industrie

manufacturière qui fournit en 2002 près de 95 % des exportations, contre 50 % en 1980, laissant une place marginale aux produits primaires. La composition des exportations manufacturières a elle-même profondément évolué. Dans les années 1980, ce sont le textile et l'habillement (vêtements, chaussures) et les produits manufacturés divers (jouets) qui sont les postes les plus dynamiques ; dans les années 1990, ce sont les produits de l'industrie électrique et électronique. En 2001, ceux-ci ont dépassé le textile-habillement comme principal poste d'exportation (voir tableau ci-dessous).

Ces changements reflètent une remarquable adaptation des exportations chinoises à la demande internationale. En effet, au cours des années 1990, les produits électriques et électroniques ont été les secteurs les plus dynamiques des échanges mondiaux. La Chine s'est donc positionnée sur les créneaux les plus porteurs, et en outre elle a élargi sa part du marché mondial dans ces différents secteurs.

EXPORTATIONS CHINOISES :  
COMPOSITION PAR PRODUITS ET PARTS DE MARCHÉ

<i>Produits</i>	<i>Structure (%)</i>			<i>Part (%) dans les exportations mondiales</i>	
	<i>1980</i>	<i>1990</i>	<i>2001</i>	<i>1990</i>	<i>2001</i>
Total	100	100	100	2	5
Électrique & électronique	2	11	32	1	8
Textile	18	32	25	7	18
Bois, papier	5	11	13	3	11
Chimie	10	8	9	1	3
Mécanique, véhicules	5	5	9	0	2
Agroalimentaire	28	18	6	3	3
Énergie	27	10	3	1	1
Métallurgie	3	3	2	1	2
Non ventilé	1	1	1	1	1

Source : CEPII, base de données CHELEM.

- *Des parts de marché en progression.* — En 1990 la Chine réalise déjà autour de 10 % des exportations mondiales d'habillement, de tapis, de cuirs et chaussures. Dix ans plus tard, elle a doublé ses parts de marché dans ces secteurs traditionnels et pris des positions fortes dans des secteurs nouveaux : elle réalise entre 10 % et 15 %

des exportations mondiales d'horlogerie, d'appareils électroménagers, d'électronique grand public, d'équipement électriques.

Au cours des années 1990, le dynamisme de ses exportations lui assure un excédent commercial structurel et massif.

### *Un commerce dépendant de l'Asie*

La Chine effectue plus de la moitié de ses échanges extérieurs avec l'Asie, et cette dépendance est plus marquée à l'importation (voir tableau ci-dessous). Le Japon est son premier fournisseur suivi de Taiwan. Hong-Kong est le premier destinataire de ses exportations mais la majeure partie de ces exportations ne fait que transiter par le territoire pour être réexportée : plus du tiers vers les États-Unis, et un quart vers l'Union européenne. Le transit par Hong-Kong contribue donc à gonfler la place de l'Asie dans les exportations chinoises.

L'Union européenne est la deuxième source d'importation devant les États-Unis, mais elle est loin derrière les États-Unis comme débouché. La Chine est en déficit commercial avec l'Asie dans son ensemble et avec tous ses grands partenaires asiatiques sauf Hong-Kong, avec qui l'excédent provient du commerce de transit avec les pays « occidentaux ». La Chine réalise ses plus gros excédents avec l'Europe et surtout avec les États-Unis.

DISTRIBUTION DES ÉCHANGES EXTÉRIEURS  
DE LA CHINE PAR PRINCIPAUX PARTENAIRES 2002 (%)

	<i>Exportations</i> (%)	<i>Importations</i> (%)	<i>Solde</i> (milliards de \$)
Monde	100	100	30
<i>Asie</i> , dont :	52	65	-20
Japon	15	18	-5
Taiwan	2	13	-31
ASEAN	7	11	-8
Corée du Sud	5	10	-13
Hong-Kong	18	4	48
<i>Europe</i> , dont	18	18	6
UE	15	13	10
<i>Amérique</i> , dont	22	10	44
États-Unis	21	9	43
<i>Afrique</i>	2	2	2

Source : [China's Customs Statistics].

## *L'afflux massif de capitaux étrangers*

La présence accrue de la Chine sur les marchés mondiaux se double d'une place croissante dans les mouvements internationaux de capitaux.

• *Des chiffres records d'investissements directs étrangers (IDE).* — Les investissements directs en Chine ont démarré lentement. Dans la première moitié des années 1980, les flux restent faibles et ils dépassent 3 milliards de dollars seulement en 1988. Leur progression est interrompue par la crise politique de 1989 mais ils redémarrent vigoureusement en 1991 (4,4 milliards) puis explosent en 1992 (11 milliards) et 1993 (27 milliards). Ils continuent à progresser jusqu'à 45 milliards en 1997. La crise asiatique marque un palier mais la reprise s'amorce dès 2000 et s'amplifie avec l'entrée de la Chine à l'OMC en décembre 2001. En 2002, les flux vers la Chine (plus de 50 milliards de dollars) dépassent les flux vers les États-Unis. Au total, de 1979 à 2002, la Chine a engrangé environ 440 milliards de dollars d'IDE. Elle apparaît comme une des économies asiatiques les plus ouvertes aux IDE, avec un stock d'IDE qui représente 30 % du PIB, comparé à 18 % en Thaïlande, 15 % aux Philippines, 8 % en Corée du Sud.

L'afflux des IDE en Chine dans les années 1990 s'explique tant par les progrès de la libéralisation économique et de l'ouverture que par la forte croissance économique. Il fait aussi partie d'un mouvement global qui au cours des années 1990 oriente les flux internationaux d'investissement vers les pays en développement, parmi lesquels la Chine est une destination privilégiée. De 1992 à 2001, elle reçoit environ 30 % des IDE destinés aux pays en développement et 50 % de ceux destinés à l'Asie.

• *La prépondérance asiatique.* — Les statistiques chinoises montrent que, sur la période 1991-2001, les trois quarts des IDE viennent d'Asie et la moitié de Hong-Kong. L'importance de Hong-Kong doit cependant être relativisée. Les flux d'investissement en provenance de Hong-Kong incluent non seulement les opérations des sociétés hong-kongaises, mais celles d'entreprises étrangères qui ne veulent ou ne peuvent pas investir directement en Chine et passent par l'intermédiaire de sociétés de Hong-Kong. Les IDE de Hong-Kong incluent aussi des capitaux chinois, sortis illégalement, et qui reviennent en Chine pour bénéficier des conditions

préférentielles faites aux investisseurs étrangers. Ces faux IDE pourraient représenter jusqu'à 25 % du total des investissements étrangers en Chine. Cependant, même divisés par deux, les investissements de Hong-Kong viennent largement en tête. La prépondérance asiatique vient aussi des investissements de la diaspora chinoise qui constitue l'essentiel des flux en provenance de Thaïlande et de Singapour.

Sur la période 1991-2001, hors Hong-Kong, les États-Unis sont le premier investisseur, devant le Japon, l'Union européenne et Taiwan (voir tableau ci-dessous).

#### ORIGINE DES IDE EN CHINE (1991-2001)

	<i>En %</i>	<i>Milliards de dollars</i>
Total	100	370
Asie, dont	74	272
Hong-Kong	47	175
Taiwan	8	28
Japon	8	29
États-Unis	9	32
UE à 15	8	29
Autres	10	3

Source : [China Statistical Yearbooks].

• *Le rôle des pays de l'OCDE.* — Du point de vue des pays de l'Organisation de développement et de coopération économique, (OCDE) qui regroupe les pays développés (en Asie, seulement le Japon et la Corée du Sud), l'image des investissements en Chine est quelque peu différente. D'une part, les flux d'investissements en Chine déclarés par ces pays sont généralement beaucoup plus faibles que les flux correspondants recensés par la Chine. L'écart tient aux méthodes d'enregistrement des IDE par la Chine qui sont mal connues et sans doute aussi aux flux d'investissement qui transitent par des pays tiers, notamment par Hong-Kong. D'autre part, les IDE des pays de l'OCDE en Chine (45 milliards de dollars de 1991 à 2000) sont globalement faibles comparés à leurs flux d'investissements totaux à l'étranger. Les pays de l'OCDE réalisent en effet 80 % de leurs investissements entre eux, et les IDE qu'ils réalisent hors de la zone OCDE sont dirigés pour un quart seulement vers l'Asie, et sur ce montant environ un cinquième va à la Chine (voir tableau ci-dessous). La Chine reçoit ainsi finalement 5 % de

leurs investissements directs hors de l'OCDE. Elle est cependant la deuxième destination pour leurs investissements dans les pays asiatiques non membres de l'OCDE (après Singapour). Le premier investisseur est, de loin, le Japon, suivi par les États-Unis. Les IDE du Japon sont relativement plus orientés vers l'Asie, et la Chine reçoit 12 % des IDE du Japon hors de l'OCDE.

À ces chiffres des IDE des pays développés en Chine il faudrait sans doute ajouter la partie de leurs flux de capitaux vers Hong-Kong qui est destinée à la Chine. Sous cette réserve, les montants d'IDE des pays de l'OCDE apparaissent relativement modestes et ont donc une marge importante de progression.

DISTRIBUTION DES IDE DES PAYS DE L'OCDE, 1991-2000  
(en milliards de dollars)

	Monde	Pays hors OCDE			
		Total	Asie	Chine	Hongkong
Tous pays OCDE	4 558	896	241	45	34
États-Unis	912	253	73	9	19
Japon	463	133	79	17	10
UE à 15	2 752	415	65	14	5

Source : [OCDE, *International Investment Statistics*].

*Stratégies des investisseurs étrangers.* — La grande majorité des IDE en Chine donnent lieu à la création d'entreprises nouvelles, ce sont des investissements dits « *greenfield* », qui augmentent les capacités de production du pays, par opposition à des prises de participation dans le capital ou aux rachats d'entreprises, qui sont souvent liés à des privatisations. Cette deuxième forme d'investissement se développera sans doute en Chine dans les années qui viennent, d'abord parce que nombre de secteurs industriels sont en surcapacité et ensuite parce que les entreprises d'État sont désormais autorisées à vendre une partie de leur capital à des investisseurs étrangers.

Les investisseurs étrangers en Chine poursuivent des stratégies différentes : les uns sont attirés par les bas coûts de la main-d'œuvre et implantent en Chine des bases d'exportation. Ces investissements de délocalisation sont surtout le fait des investisseurs asiatiques (Hong-Kong, Taiwan, Corée, Japon) et se concentrent dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre. Les investisseurs

américains et européens visent davantage le marché intérieur chinois. Pour surmonter les obstacles à l'entrée sur le marché (liés à la distance, aux coûts de transport et aux mesures de protection), ils développent des productions pour la demande locale. Ces investissements se dirigent vers les secteurs exigeant du capital et des technologies que la Chine n'a pas (automobile, centraux téléphoniques). Les deux stratégies ne sont pas exclusives et, au fur et à mesure que la Chine s'ouvre, elles se complètent l'une l'autre, les entreprises exportatrices desservent le marché intérieur et *vice versa*.

Les IDE se concentrent à 60 % dans l'industrie manufacturière, un quart se dirige vers l'immobilier, moins de 15 % vers les services, dont la plupart étaient jusqu'ici fermés aux entreprises étrangères. Cette polarisation sur l'industrie explique que les IDE aient pris une importance décisive dans la progression des échanges extérieurs chinois. L'entrée de la Chine à l'OMC, en ouvrant les services aux investissements étrangers, devrait entraîner des flux d'investissements importants dans ces secteurs d'activité qui, au niveau mondial, captent plus de la moitié des investissements directs internationaux.

## **2. Les industries extraverties moteur des échanges**

La Chine a développé des industries extraverties, dépendantes des approvisionnements et des marchés extérieurs, des technologies et des capitaux étrangers. Elle est devenue partie prenante de la globalisation, au sens d'une réorganisation des productions sur une base mondiale.

### *Les opérations internationales d'assemblage*

La politique commerciale de la Chine a encouragé les opérations internationales d'assemblage et de sous-traitance, en exemptant des droits de douane les importations qui sont destinées à être réexportées après transformation. Dans les années 1990, le commerce d'assemblage constitue la partie la plus dynamique du commerce extérieur de la Chine. Les exportations après assemblage, qui représentaient déjà 46 % des exportations totales chinoises en 1992, en font plus de 55 % depuis 1996 (voir tableau ci-dessous). Les importations pour assemblage culminent à près de 50 % des importations

totales en 1997-1998, mais reculent à 41 % en 2002, en raison de l'accélération des autres types d'importations. La Chine est devenue un vaste atelier employant une main-d'œuvre à bon marché dans des activités requérant beaucoup de travail.

Ces opérations d'assemblage ont permis à la Chine de diversifier rapidement ses capacités d'exportation et de percer sur de nouveaux marchés. Elles assurent les quatre cinquièmes de ses exportations de machines, de matériel électrique et électronique, d'instruments de précision, qui sont les postes d'exportation les plus dynamiques. Près de la moitié des exportations d'assemblage se font dans ces trois secteurs, dans lesquels la Chine ne maîtrise pas l'ensemble du processus de production mais se spécialise dans les stades aval de fabrication, qui exigent beaucoup de main-d'œuvre.

COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA CHINE  
PAR RÉGIME DOUANIER ET TYPE D'ENTREPRISES EN 2002  
(milliards de dollars)

	<i>Entreprises chinoises</i>	<i>Filiales étrangères</i>	<i>Total</i>
Exportations totales dont :	156	170	326
Assemblage	45	135	180
Ordinaires	104	32	136
Autres	6	4	9
Importations totales, dont :	135	160	295
Assemblage	28	94	122
Ordinaires	95	35	129
Autres	12	32	44
Solde commercial total, dont :	21	10	30
Assemblage	17	40	58
Ordinaires	10	- 3	7
Autres	- 6	- 28	- 34

Source : [China's Customs Statistics, 2002].

*Le rôle des entreprises à capitaux étrangers.* — Les filiales des entreprises étrangères implantées en Chine dominent largement les activités d'assemblage. En 2002, elles sont responsables de 75 % de ce type d'exportations (54 % en 1994) et de 78 % des importations correspondantes (58 % en 1994). Leurs activités d'assemblage concourent très fortement à l'excédent de la balance commerciale chinoise (voir tableau ci-dessus).

Les pans les plus dynamiques des industries exportatrices chinoises sont le fait de filiales étrangères implantées en Chine.

### *L'insertion dans les réseaux de production asiatiques*

• *Plate-forme d'exportation.* — La décision de la Chine de développer des industries extraverties, au milieu des années 1980, a coïncidé avec le moment où les pays industrialisés d'Asie (Japon, NIE1) commençaient à ressentir la perte de compétitivité de leurs industries de main-d'œuvre. Les stratégies de délocalisation qu'ils ont suivies depuis déterminent la majeure partie de leurs échanges avec la Chine, qui sont dominés par les opérations d'assemblage. Le Japon et les nouvelles économies industrialisées (NEII) assurent les deux tiers des importations chinoises pour assemblage. La majeure partie de leurs exportations vers la Chine n'est donc pas destinée à satisfaire la demande intérieure chinoise mais à approvisionner en inputs leurs filiales travaillant pour l'exportation. Une bonne partie des échanges entre les pays asiatiques et la Chine sont des échanges « intrafirmes ».

Tel n'est pas le cas de l'Europe et des États-Unis dont les exportations répondent surtout aux besoins du marché intérieur (elles correspondent au régime d'importations « ordinaires » de la Chine). L'Union européenne assure près du quart de ces importations « ordinaires », en première position devant le Japon. Les firmes européennes et américaines ne contribuent que marginalement à l'approvisionnement des industries extraverties chinoises (pour environ 10 % en tout).

• *Des excédents commerciaux massifs.* — Ce sont les activités d'assemblage qui assurent à la Chine son excédent commercial massif (tableau ci-dessus). Plate-forme d'exportation, la Chine réalise ses plus gros excédents sur les pays « occidentaux », les États-Unis et l'Europe, alors que ses échanges d'assemblage sont pratiquement équilibrés avec le Japon (qui réimporte une bonne partie des produits finis) et sont déficitaires avec la Corée du Sud et Taiwan. Ils sont excédentaires avec Hong-Kong qui sert de lieu de transit pour des exportations destinées principalement aux États-Unis et à l'Europe.

Les excédents commerciaux de la Chine sur les États-Unis et l'Europe doivent être interprétés à la lumière de la place prise par la Chine dans la division du travail en Asie, qui a substitué des

produits assemblés en Chine à des productions auparavant exportées par les pays industrialisés de la région. Ce sont souvent leurs firmes qui continuent à exporter mais à partir du continent chinois, où se réalise seulement une partie de la valeur ajoutée des produits exportés.

- *La montée en gamme technologique.* — Cette insertion de la Chine dans la chaîne de valeur ajoutée a favorisé la montée en gamme technologique du commerce extérieur chinois. Les pièces et composants importés sont devenus le principal canal de l'acquisition de haute technologie par la Chine. Par rapport à d'autres pays en développement, la Chine se singularise par une proportion relativement élevée de produits high-tech dans ses importations (15 % contre 4 % pour l'Inde, 12 % pour la Turquie). Comme ils sont ensuite incorporés dans les exportations, la Chine se singularise aussi par une proportion très élevée d'exportations high-tech : 9 %, contre 4 % dans les exportations indiennes ou turques.

La Chine a donc des capacités d'exportation de haute technologie qui sont largement supérieures à celles d'autres pays émergents, mais ce contenu en haute technologie ne traduit pas la capacité d'innovation technologique de l'industrie manufacturière chinoise, puisque la technologie incorporée dans ces exportations vient de composants produits dans les pays industrialisés.

- *Le retard du secteur exportateur traditionnel.* — Les performances de ces industries extraverties contrastent avec la relative inertie du secteur exportateur traditionnel que représentent les exportations « ordinaires », celles qui ne sont pas issues d'opérations internationales d'assemblage : celles-ci ont progressé beaucoup moins vite et leur composition sectorielle a peu évolué. Alors que les exportations d'assemblage sont largement dominées par des filiales étrangères, les exportations ordinaires sont pour les trois quarts réalisées par des entreprises chinoises. Depuis 1992, les exportations des entreprises chinoises ont progressé au rythme moyen annuel de 6 % et celles des filiales étrangères de 25 % par an.

Dans les échanges extérieurs de la Chine, des industries très compétitives coexistent avec un secteur exportateur traditionnel qui perd du terrain.

Ce dualisme a été favorisé par les préférences tarifaires accordées aux importations de produits intermédiaires pour les industries extraverties qui ont entraîné une relative discrimination à l'encontre

des industries locales. L'exemption de droits de douane sur les produits intermédiaires importés a stimulé la substitution des importations aux productions locales ; elle a aussi favorisé la compétitivité des industries d'assemblage par rapport aux exportations ordinaires ayant un contenu élevé en inputs locaux.

### 3. Redistribution des cartes en Asie

Entre 1980 et 2001, la place des pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est<sup>1</sup> dans les échanges internationaux s'élargit, passant de 13 % à 24 % des exportations mondiales et de 13 % à 20 % des importations mondiales. Ce mouvement est entièrement dû à la percée dans les échanges internationaux des économies émergentes qui contraste avec la relative stagnation du Japon. En 1980, l'ensemble des NIE1, NIE2 et de la Chine pesait le même poids que le Japon dans les échanges mondiaux (autour de 6 %), en 2001 il pèse plus du double (environ 14 %). Cette redistribution s'accompagne d'une concentration croissante des échanges sur la région. En 2001, les pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est font entre eux 50 % de leurs importations (contre 39 % en 1980) et 41 % de leurs exportations (contre 39 % en 1980). La Chine est un des partenaires qui ont le plus contribué à ce recentrage asiatique [Bouteiller et Fouquin, 2001]. Sa contribution aux échanges intrarégionaux a doublé, passant de 7-9 % en 1980 à 18 % en 2001. Sa place dans les échanges intrarégionaux est supérieure à celle des NIE2 (voir tableau ci-dessous).

La Chine détient une place croissante mais qui est loin d'être dominante dans le commerce asiatique. Au tout début du XXI<sup>e</sup> siècle, la Chine ne peut guère jouer les locomotives de la région, en raison non seulement de la taille mais aussi de la nature de son commerce. Elle est pour les exportateurs asiatiques un relais pour leurs exportations vers les États-Unis et l'UE, beaucoup plus qu'un marché dont la demande serait autonome.

Dans les courants d'échanges de la Chine avec l'Asie de l'Est et du Sud-Est, les plus importants sont ceux qui la lient la Chine au Japon et aux NEI1.

---

1. Cette zone regroupe le Japon, la première génération des nouvelles économies industrielles (NIE1 : Corée du Sud, Hong-Kong, Singapour, Taiwan), la deuxième génération (NEI2 : Malaisie, Philippines, Thaïlande), l'Indonésie, la Chine, l'Indochine.

DISTRIBUTION DES ÉCHANGES  
EN ASIE DE L'EST ET DU SUD-EST, 2001  
(en %)

Exportateurs	Importateurs					
	Japon	NEI1	NEI2	Chine	Autres*	Ensemble
Japon	0	13	6	8	2	28
NEI1	6	8	6	8	2	30
NEI2	5	7	2	2	1	17
Chine	10	5	1	0	1	18
Autres*	3	3	1	1	0	8
Ensemble	25	35	16	18	6	100

\* Autres : Indonésie et Indochine.

Source : CEPII, base de données CHELEM.

### *L'intégration de Hong-Kong à l'économie continentale*

Pendant la période maoïste, Hong-Kong était le point de passage obligé entre la Chine et les nombreux pays avec lesquels elle n'avait pas de relations diplomatiques. L'ouverture a renforcé ce rôle d'intermédiaire, pour d'autres raisons. Le port de Hong-Kong est resté un lieu de transit important, en raison de ses facilités de stockage et de transbordement incomparables avec celles des ports chinois, vétustes et engorgés. L'autre moteur des échanges a été la délocalisation en Chine des industries de main-d'œuvre de la colonie (habillement, jouets, horlogerie). Dès la fin des années 1980, la quasi-totalité de l'industrie manufacturière de Hong-Kong est transférée en Chine, ce qui a accéléré la transformation de Hong-Kong en une économie de services.

La rétrocession de la colonie britannique à la Chine en juillet 1997 n'a pas été un choc car l'intégration économique était déjà bien avancée. Hong-Kong est sous souveraineté chinoise mais a un statut de « région administrative spéciale » (voir encadré p. 93).

La situation économique de Hongkong se détériore à la fin des années 1990. Cela ne tient pas à son nouveau statut politique, mais à la crise qui a frappé l'Asie en 1997-1998. La plupart des pays asiatiques ont dévalué leur monnaie mais Hong-Kong a choisi (avec le soutien de Pékin, qui a aussi maintenu la parité du yuan) de ne pas abandonner le taux fixe établi dans le cadre du *currency board*. Depuis, l'économie de Hong-Kong n'a pas regagné sa compétitivité

---

---

## Le statut de la région administrative spéciale de Hong-Kong

La déclaration sino-britannique du 19 décembre 1984 et la loi fondamentale du 4 avril 1990 sont les deux textes qui régissent le statut de Hong-Kong depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1997. À cette date Hong-Kong est devenue pour une période de cinquante ans une « région administrative spéciale » (RAS) de la République populaire de Chine (RPC). À l'exception des affaires étrangères et de la défense qui sont des domaines réservés au gouvernement de la RPC, la RAS jouit d'une grande autonomie et son système économique et social n'est pas modifié. La loi fondamentale garantit la propriété et les libertés publiques (presse, association, etc.).

La RAS reste un territoire douanier autonome, un port franc ; elle conserve son système monétaire et financier : émission monétaire garantie à 100 % par les réserves en devises (*currency board* établi en 1985), libre circulation des capitaux. Le dollar de Hong-Kong et le yuan sont donc deux monnaies légales utilisées respectivement dans deux zones différentes d'un même État.

Le gouvernement de la RAS est seul responsable de sa politique monétaire et financière, de la gestion des réserves en devises, de la politique fiscale. Le gouvernement de Pékin n'y prélève aucun impôt.

L'Assemblée nationale populaire de la RPC a seul pouvoir d'amender la loi fondamentale.

---

---

perdue. Une autre cause du malaise hong-kongais est l'évolution de l'économie continentale. La province de Canton a développé et modernisé ses ports, aéroports et infrastructures, ce qui érode le monopole de Hong-Kong, qui assure encore 70 % du trafic maritime et aérien du delta de la rivière des Perles, mais pour combien de temps encore ? En outre, les filiales des entreprises hong-kongaises implantées en Chine ont progressivement amélioré leur savoir-faire et elles dépendent moins des maisons mères pour nombre d'opérations (conditionnement, commercialisation). Enfin, les autorités chinoises font miroiter Shanghai comme pôle commercial et financier rival de Hong-Kong. Dans ce contexte, Hong-Kong, dont l'histoire est une succession de « rebonds » et de défis brillamment surmontés est à la recherche d'un nouveau souffle. Elle tente de se créer des avantages comparatifs dans les nouvelles technologies (avec le projet d'un cyber-port) et dans le tourisme (projet de Disneyland).

En juillet 2003, un accord de *close economic partnership* a été conclu entre la Chine et Hong-Kong, qui prévoit à partir de

2004-2006 un libre accès de produits d'origine hong-kongaise en Chine et des facilités d'implantation des entreprises hong-kongaises sur le marché chinois des services. L'effet attendu de cet accord est de freiner les délocalisations en Chine et d'améliorer l'attractivité de Hong-Kong pour les investisseurs étrangers visant le marché chinois. L'intégration de plus en plus forte de Hong-Kong à la Chine se profile donc comme une des solutions possibles. Elle aura cependant comme conséquence de renforcer encore la pression à la baisse qu'exercent les coûts et les prix du continent sur l'économie de Hong-Kong [ADB, 2003].

L'économie de Hong-Kong est très dépendante de la Chine, qui lui fournit 45 % de ses importations et reçoit 40 % de ses exportations. La majorité des importations (70 %) est destinée à être réexportée et la quasi-totalité des exportations (90 %) sont des réexportations. L'interpénétration des économies tient aussi aux flux de capitaux. Les investissements directs de la Chine à Hong-Kong (140 milliards de dollars à la fin 2000) représentent un montant équivalent à ceux de Hong-Kong en Chine (130 milliards de dollars). En 2000, un tiers du stock d'investissements directs de Hong-Kong à l'étranger est situé en Chine ; et la Chine détient 30 % du stock d'investissements étranger à Hong-Kong. Les sociétés chinoises détiennent un quart de la capitalisation boursière de Hong-Kong.

### *Taiwan*

Alors que l'absence de reconnaissance mutuelle entre Taiwan et la Chine continentale interdit toujours le commerce et les investissements directs, les liens économiques et commerciaux de part et d'autre du détroit ne cessent de s'intensifier. Commerce et investissements Taiwanais passent par l'intermédiaire de sociétés dans les pays tiers (Hong-Kong, paradis fiscaux), ce qui est coûteux pour les affaires.

La Chine est le 3<sup>e</sup> marché d'exportation de Taiwan (9 % de ses exportations en 2001). Le textile, les produits chimiques et l'électronique font chacun entre un cinquième et un quart des ventes de Taiwan à la Chine. La Chine est le cinquième fournisseur de Taiwan et lui assure 4,5 % de ses importations totales, mais 15 % de ses importations de textiles.

Des flux massifs d'IDE sous-tendent les exportations de Taiwan qui est devenue à la fin des années 1990 le deuxième investisseur en

Chine, pour un montant équivalent à celui des États-Unis. L'attraction de la Chine comme base de production pour les entreprises de l'île a eu raison des efforts du gouvernement de Taiwan pour limiter leurs engagements sur le continent. Elles ont délocalisé d'abord leurs industries textiles puis les industries électriques et électroniques. Dans ce dernier domaine, il y a un très large partage de la valeur ajoutée entre l'île et le continent. L'ampleur et la montée en gamme des capacités de production développées sur le continent par les entreprises taiwanaises font craindre que l'île ne se vide de sa substance industrielle.

La Chine a dépassé Taiwan comme fournisseur de produits électroniques aux États-Unis en 1998 (voir graphique ci-dessous) et l'a dépassée comme exportateur mondial de produits électroniques en 2000.

PRINCIPAUX EXPORTATEURS ASIATIQUES  
DE PRODUITS ÉLECTRONIQUES VERS LES ÉTATS-UNIS\*  
(milliards de dollars)

	1990	1995	1999	2000	2001
Japon	27,9	42,6	36,0	40,8	29,4
Chine	1,4	8,2	18,3	23,0	23,7
Malaisie	2,9	12,4	15,7	18,8	16,6
Taiwan	5,6	11,4	14,8	16,7	13,4
Corée du Sud	5,4	11,4	13,5	18,1	11,9
Singapour	6,1	12,7	11,8	11,6	8,3
Philippines	0,9	3,1	7,4	8,5	6,3
Thaïlande	1,4	3,9	5,1	5,5	4,5

\* Classés par ordre décroissant d'importance en 2001.

Source : CEPII, base de données CHELEM.

L'essor du commerce et des investissements crée certes une dépendance économique de Taiwan à l'égard du continent ; mais symétriquement, des segments entiers de l'industrie chinoise et certains de ses courants d'exportation les plus dynamiques sont vulnérables à une éventuelle crise entre Pékin et Taiwan [Cabestan, *Cambridge Review of International Affairs*, volume V, n° 1, 2002].

## *Le Japon*

Entre 1990 et 2001, la part de la Chine dans le commerce extérieur du Japon a doublé. En 2001 la Chine est son deuxième marché et reçoit 10 % de ses exportations. La Chine a dépassé les États-Unis comme premier fournisseur du Japon et assure 18 % de ses importations. La part de la Chine atteint 75 % dans les importations de vêtements, près de 50 % de celles de matériel électrique, 38 % de celles d'électroménager et 30 % de celles d'électronique grand public. C'est là un des effets des délocalisations en Chine des entreprises japonaises, qui leur permettent de maintenir leur compétitivité mais font craindre, comme à Taiwan, à la fois une fuite des entreprises sur le continent et une concurrence accrue sur les marchés tiers.

## *L'ASEAN et la coopération régionale*

Alors que le rapide développement des échanges de la Chine avec les pays les plus industrialisés de la région reflète les complémentarités liées à des écarts de développement économique, les échanges de la Chine avec les pays de l'ASEAN<sup>1</sup> (hors Singapour) sont en progression rapide mais restent d'ampleur encore limitée. Ces pays perçoivent la Chine comme un concurrent sur les marchés mondiaux de produits à forte intensité de travail et dans les flux internationaux de capitaux.

Face aux craintes que suscite sa montée en puissance, la Chine multiplie les initiatives en faveur de la coopération régionale. Les contacts avec l'ASEAN datent du début des années 1990 et ont été institutionnalisés en 1997, par un accord qui a établi un cadre de coopération entre l'ASEAN, Pékin, Séoul et Tôkyô (ASEAN plus Trois). Depuis 1999 cette coopération a été institutionnalisée et comporte des sommets réguliers. À la suite de la crise financière asiatique de 1997-1998, ces pays ont signé en mai 2000 un accord de coopération monétaire prévoyant des prêts mutuels de devises en cas de risques de déstabilisation. Plus récemment en 2002, la Chine a signé un accord pour établir le libre-échange avec l'ASEAN à un horizon de dix ans, complétant le libre-échange programmé entre les pays de l'ASEAN en 2005.

---

1. Thaïlande, Philippines, Indonésie, Singapour, Malaisie, Brunei, Viêtnam, Myanmar, Laos, Cambodge.

Pour écarter les craintes renforcées par son entrée à l'OMC, la Chine cherche à faire valoir à ses partenaires les opportunités que leur offre son développement économique. En même temps, cela lui permet d'avancer dans l'affirmation de son leadership économique dans la région, face à l'affaiblissement du Japon.

#### **4. La position de l'Europe et des États-Unis**

L'intégration de la Chine dans les réseaux de production asiatiques a des conséquences directes sur ses échanges avec les États-Unis et l'Europe. Sur ces marchés la Chine progresse au détriment des autres pays asiatiques dans le textile, réalise une percée dans les produits électriques et électroniques, accumule des excédents commerciaux. L'entrée de la Chine à l'OMC va lui permettre de bénéficier de la suppression prévue des quotas d'importation sur les produits textiles à l'horizon 2005. Mais les dispositions de l'accord laissent la possibilité aux pays membres, pendant encore douze ans, de prendre des mesures de sauvegarde à l'encontre des importations chinoises si celles-ci perturbent leur marché. La Chine offre à ces pays des débouchés encore relativement étroits, car leurs exportations se heurtent aux barrières à l'entrée du marché intérieur chinois.

##### *L'Union européenne*

Les relations commerciales entre les pays européens et la Chine sont relativement peu intenses du fait de leur intégration économique dans leurs aires géographiques respectives et de la distance qui les sépare. La Chine fournit à l'UE 2,5 % de ses importations totales et ne reçoit que 1 % de ses exportations. Lorsque l'on considère les seuls échanges extracommunautaires, le poids de la Chine atteint 6,4 % des importations de l'UE, et 2,5 % de ses exportations. La Chine est le troisième fournisseur de l'Union européenne (hors pays membres), son deuxième fournisseur asiatique après le Japon. Elle est aussi le premier marché de l'UE parmi les pays en développement.

L'UE est largement déficitaire dans ses échanges avec la Chine. Deux grands postes se partagent les exportations de l'UE, d'une part les machines et équipements (34 % en 2001), qui répondent aux besoins de la Chine en biens d'investissement, d'autre part le

matériel électrique et électronique (34 %). Dans les importations de l'UE en provenance de Chine le matériel électrique et électronique (36 %) a dépassé le textile (23 %). La Chine couvre environ un sixième des importations de textile de l'UE (hors pays membres) et environ 10 % de ses importations électriques et électroniques.

### *Les États-Unis*

Partant d'un niveau très bas puisque les échanges directs ont commencé seulement en 1979, les exportations chinoises vers les États-Unis ont rapidement progressé et, en 2000-2001, la Chine est le quatrième fournisseur des États-Unis après le Canada, le Japon et le Mexique. Alors que la part de la plupart des pays asiatiques dans les importations américaines diminue dans les années 1990, celle de la Chine passe de 2 à 9 %. En 2001, la Chine détient ses plus grosses parts du marché américain dans le textile (un quart des importations américaines) et les articles électriques et électroniques (30 %).

La Chine reçoit seulement 3,1 % des exportations américaines et elle est le 8<sup>e</sup> marché pour les États-Unis. Les exportations américaines se répartissent entre produits agricoles, produits chimiques, produits mécaniques et électroniques (principalement des composants et pièces détachées).

Le déficit commercial des États-Unis est structurel et massif. En 2002 (comme en 2001), il dépasse le déficit avec le Japon et atteint 111 milliards de dollars selon les statistiques américaines, qui il est vrai ne comptabilisent pas les exportations vers la Chine qui transitent par Hong-Kong. La moitié de ce déficit vient des échanges de produits électriques et électroniques.

Membre de l'OMC, la Chine bénéficie, de droit, du statut de la nation la plus favorisée dans son accès au marché américain, alors que ce statut lui était auparavant octroyé chaque année, après délibération par le Congrès américain.

### *Les perspectives du marché intérieur pour l'Europe et les États-Unis*

La montée en puissance de la Chine dans les échanges internationaux donne une idée inexacte de l'ouverture de son économie. D'abord parce que ses importations sont largement inférieures à ses exportations, mais surtout parce que la moitié seulement de ses importations sont destinées à satisfaire la demande intérieure, le

reste alimentant des industries exportatrices. Le poids des importations destinées au marché intérieur dans le PIB est d'environ 10 %, soit un taux d'ouverture comparable à celui de l'Inde. Or c'est sur ce segment d'importation que sont positionnées les entreprises américaines et européennes. L'autre moitié des importations de la Chine correspond à sa fonction d'atelier principalement pour les entreprises asiatiques.

La réduction des droits de douane et l'élimination des restrictions quantitatives à l'importation au cours des prochaines années devraient entraîner, toutes choses égales par ailleurs, une accélération des importations à destination du marché intérieur. La baisse des droits de douane devrait avoir un effet d'autant plus important que les secteurs étaient plus protégés (automobile, produits agricoles). L'abaissement des barrières à l'entrée devrait favoriser les exportations des pays européens et des États-Unis qui, plus que les exportations asiatiques, s'adressent au marché intérieur. La baisse des coûts d'accès au marché aura aussi pour effet d'intensifier la concurrence entre les exportateurs.

## **5. La balance des paiements**

### *L'augmentation des réserves de change*

Dans les années 1990, la balance des paiements courants de la Chine est fortement excédentaire. L'excédent commercial couvre largement le déficit des échanges de services et les sorties nettes de revenus (paiement des intérêts sur la dette, rapatriement des bénéfices). Le compte de capital est aussi fortement positif, grâce aux flux massifs d'IDE. Ce double excédent conduit à une accumulation des réserves de change, qui ont dépassé 280 milliards de dollars fin 2002, et se situent juste derrière celles du Japon. La majeure partie (70 %) est détenue en dollars, une fraction en euros (10-15 %), le reste en yens. De 1995 à 2000, l'augmentation des réserves de change est cependant inférieure au montant des entrées de capitaux que révèle l'excédent du compte courant et de capital (voir tableau ci-dessous). Pour parvenir à l'équilibre comptable de la balance des paiements, il faut faire intervenir un ajustement, le poste « erreurs et omissions », qui traduit l'existence d'importantes sorties de capitaux non recensées. Ces fuites, qui ont atteint 15 à 17 milliards de dollars par an de 1997 à 1999, reflètent la crainte

ÉLÉMENTS DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA CHINE  
(Solde, milliards de dollars)

	1997	1998	1999	2000	2001
<i>Opérations courantes, dont :</i>	30	29	16	21	17
Échanges de marchandises	46	47	36	34	34
Échanges de services	-6	-5	-8	-6	-6
Revenus nets du capital	-16	-17	-18	-14	-19
dont : profits sur IDE en Chine	-13	-16	-16	-20	-22
<i>Opérations en capital</i>	23	-6	8	2	35
Investissements directs					
étrangers en Chine	44	44	39	38	44
dont : profits réinvestis	-11	-13	-12	-16	-15
Investissements directs					
de la Chine à l'étranger	-3	-3	-2	-1	-7
Titres financiers	7	-4	-11	-4	-19
Autres investissements	-26	-43	-18	-31	16
<i>Variation des réserves de change*</i>	-36	-6	-9	-11	-47
<i>Erreurs &amp; omissions</i>	-17	-17	-15	-12	-5

\* Un signe moins indique un accroissement des réserves.

Source : FMI, *Balance of Payments Statistics*.

d'une dévaluation du yuan au moment de la crise asiatique, mais ont été maîtrisées depuis 2001, grâce à des contrôles renforcés.

### *Un endettement extérieur modéré*

Les flux d'IDE ont constitué la principale source de financement extérieur de la Chine. De 1979 à 2001, le montant cumulé des IDE atteint 395 milliards de dollars ; les investissements de portefeuille sont restés d'ampleur limitée (de l'ordre de 22 milliards de dollars) en raison de l'immaturation des Bourses chinoises, de l'étroitesse du marché des actions accessible aux investisseurs étrangers et de l'inconvertibilité du yuan. Les crédits extérieurs ont représenté la deuxième source de financement extérieur, donnant lieu à un endettement de 170 milliards de dollars fin 2002, un montant qui est inférieur aux réserves de change. La dette extérieure représente une charge très modérée pour l'économie. Le montant de la dette équivaut à environ 15 % du PIB chinois et le service de la dette

(remboursement des intérêts et du principal) représente moins de 10 % des revenus d'exportations de biens et services.

Comparée aux autres pays asiatiques, la Chine dépend plus des IDE, qui sont des capitaux relativement stables, et moins des investissements de portefeuille qui sont des capitaux plus volatils. C'est une des raisons pour lesquelles la Chine n'a pas été directement affectée par la crise financière asiatique de 1997-1998.

L'IDE n'est cependant pas une source de financement gratuite, il donne lieu à des bénéfices qui sont distribués ou réinvestis. En 2001, les revenus des investissements directs étrangers en Chine représentent 22,2 milliards de dollars, un doublement depuis 1995. Les deux tiers sont réinvestis. Les bénéfices réinvestis représentent ainsi un tiers des flux totaux d'investissements directs cette même année. Cela signifie que le flux des IDE en Chine est désormais vulnérable à d'éventuelles politiques de rapatriement des bénéfices par les investisseurs (voir tableau ci-dessus). La volonté d'assurer un flux continu de nouveaux investissements explique que les autorités chinoises maintiennent les mesures préférentielles accordées aux entreprises à capitaux étrangers.

L'évolution récente de la balance des paiements montre que l'investissement direct des entreprises chinoises à l'étranger commence à se développer, prudemment encouragé par les autorités chinoises. Il accompagne les politiques de conquête des parts de marché (acquisition de réseaux de distribution) et vise à assurer un accès stable aux matières premières, notamment énergétiques.

### *Politique de change*

Depuis 1994, le taux de change du yuan est resté fixe par rapport au dollar, avec une marge de fluctuation de moins de 0,2 % de part et d'autre du cours, de 8 277 yuans pour un dollar américain. Depuis décembre 1996, le régime des changes est celui d'une convertibilité limitée aux opérations courantes.

Les autorités chinoises ont maintenu cette stabilité du cours nominal du yuan en dollar malgré des pressions qui depuis dix ans se sont exercées soit à la baisse soit à la hausse. Les dévaluations des monnaies de la plupart des pays asiatiques en 1997-1998 ont entraîné une appréciation du yuan qui a fait craindre que le commerce extérieur chinois ne puisse résister à cette perte de compétitivité ; en refusant de dévaluer le yuan, les autorités ont évité une cascade de dévaluations dans la région et ont donné à la

Chine un rôle stabilisateur. En 2002, la baisse du dollar a entraîné celle du renminbi et fait monter des pressions en faveur d'une réévaluation de la monnaie chinoise, au motif que, avec un yuan sous-évalué, les exportations chinoises bénéficient d'une surcompétitivité et propagent la déflation.

Les autorités reconnaissent la nécessité d'assouplir le régime de change et envisagent la possibilité d'ancrer le yuan sur un panier de monnaies, ce qui serait un facteur de stabilisation. Les leçons de la crise financière asiatique ont conduit les autorités chinoises à différer la mise en place d'une convertibilité totale de la monnaie et à envisager de manière très prudente la libéralisation des mouvements de capitaux.

## VI / La Chine au XXI<sup>e</sup> siècle

Bien que l'économie chinoise ait au cours du dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle réussi à concilier transition vers le marché et forte croissance économique, le développement à long terme du pays ne paraît pas à l'abri de crises, en raison des tensions et des déséquilibres qui accompagnent sa modernisation. Malgré les incertitudes multiples qui pèsent sur l'avenir, des scénarios de continuité méritent d'être explorés : ils concernent les perspectives de croissance à long terme et d'insertion internationale, ainsi que les conséquences de la dégradation de l'environnement.

### **1. Les orientations économiques tracées au XVI<sup>e</sup> Congrès du Parti**

Le programme économique des nouveaux dirigeants du Parti et de l'État mis en place fin 2002-début 2003 s'inscrit dans la continuité. Tel qu'il ressort du XVI<sup>e</sup> Congrès du Parti qui s'est tenu en novembre 2002, ce programme prévoit la poursuite des réformes et de la libéralisation économiques, sans annoncer d'orientations nouvelles, ni d'échéances précises. Parmi les mesures envisagées figurent ainsi la dérégulation progressive des taux d'intérêt sur les prêts afin de faciliter le financement des entreprises privées et la possibilité de transfert des droits de propriété sur les terres, afin de permettre l'agrandissement des exploitations. La privatisation des entreprises d'État reste à l'ordre du jour notamment par l'ouverture du capital à des investisseurs étrangers. Le Congrès met aussi en avant le secteur privé, reconnaît la nécessité de lui accorder un plus

large accès aux financements, et annonce que les entrepreneurs privés sont bienvenus comme membres du parti communiste. La stratégie en faveur du développement des régions de l'ouest du pays est réaffirmée. L'objectif de croissance économique est un rythme de 7 % par an, soit un quadruplement du PIB de la Chine au cours des vingt prochaines années.

Sans préjuger de la stabilité politique et sociale de la Chine au cours des prochaines années, un tel objectif est-il réalisable et quelles en sont les implications sur la place de la Chine dans l'économie mondiale ?

## 2. L'économie chinoise en 2020

### *Un scénario de continuité*

• *Une croissance soutenue.* — L'évolution des facteurs de la croissance (le travail, le capital) au cours des vingt prochaines années devrait permettre à la Chine de soutenir une croissance rapide. Les analyses des institutions internationales [Banque mondiale, 1997a ; ADBI, 2002] et des économistes chinois tablent sur un taux de croissance entre 6 % et 7 % sur la période 2000-2020. La croissance économique est moins forte qu'au cours des deux décennies antérieures, mais nettement supérieure aux prévisions de croissance pour l'économie mondiale ou pour les autres économies asiatiques.

Jusqu'en 2010, l'augmentation de la main-d'œuvre continue à jouer en faveur d'une croissance forte. La croissance démographique se ralentit (+ 0,07 % par an) mais la population en âge de travailler augmente plus vite et atteint une proportion maximale dans la population totale en 2010 (72 %) (voir tableau ci-dessous). Les transferts de main-d'œuvre de l'agriculture vers l'industrie et les services se poursuivent à un rythme rapide et contribuent à augmenter la productivité du travail. Si les taux d'épargne et d'investissement demeurent aussi élevés que dans le passé, favorisant les gains de productivité et le progrès technique, la croissance se situera dans le haut de la fourchette des prévisions, à condition toutefois que le système bancaire et financier assure une allocation efficace des ressources.

## PROJECTIONS DE LA POPULATION CHINOISE EN 2010 ET 2020

	<i>En millions</i>			<i>En %</i>		
	2000	2010	2020	2000	2010	2020
Population totale	1 275	1 365	1 430	100	100	100
Âgée de 15 à 64 ans	871	977	994	68	72	70
Âgée de moins de 15 ans	317	276	269	25	20	19
Âgée de plus de 64 ans	87	111	167	7	8	12

*Source* : [ONU, 2002].

• *Un ralentissement après 2010.* — De 2010 à 2020, la croissance démographique continue à se ralentir (+ 0,05 % par an) et la population en âge de travailler progresse très faiblement (de 17 millions de personnes). La croissance économique est freinée par la faible progression de la population active qui pèse sur l'emploi et alourdit les charges (retraites), par la tendance à la décroissance des rendements, par le ralentissement des changements structurels qui auront atteint leurs limites, et par la réduction de l'écart technologique avec les pays avancés qui amoindrira le rythme de rattrapage.

D'autres facteurs peuvent aussi freiner la croissance : les limites existant sur les ressources naturelles (en eau, en terres), la nécessité de réduire la pollution et de freiner la dégradation de l'environnement, les tensions sociales.

### *Changements structurels*

• *Vieillesse et urbanisation.* — Le nombre des jeunes (moins de 15 ans) baisse à partir de 2000 et leur poids dans la population passe de 25 % à moins de 20 %, alors que le nombre des vieux (plus de 64 ans) double et que leur poids passe de 7 % à 12 %. Le taux de dépendance (nombre d'inactifs par actif) baisse à environ 40 % en 2010 et remonte à 44 % en 2020.

Selon toutes les projections, c'est une période de rapide urbanisation. La population urbaine dépasse la population rurale autour de 2020 [Li, *in* Attané, 2002 ; ONU, 2002]. Selon l'ONU, en 2020 la population urbaine atteint 762 millions, ce qui représente une augmentation de 260 millions par rapport à 2000, et suppose que les villes accueillent près de 15 millions de personnes par an. Un formidable effort de construction de logements et d'infrastructures

(écoles, transports) sera nécessaire pour que cette urbanisation ne s'accompagne pas de la prolifération de bidonvilles et de l'extension d'un sous-prolétariat urbain.

- *Structures de l'emploi et de la production.* — Les changements dans la structure de l'emploi et de la production se poursuivent. La baisse de l'emploi dans l'agriculture s'accélère. L'industrie (y compris le bâtiment) emploie une part croissante de la population. Selon des prévisions d'économistes chinois [Li et Zhai, in *China Development Review*, octobre 1999], la part de l'emploi agricole tomberait à 25 % en 2020 et le poids de l'agriculture dans la production globale se contracterait à moins de 10 %. La libéralisation des importations agricoles d'ici 2005 contribuera à accélérer la baisse de l'emploi agricole, mais l'impact de cette libéralisation sur l'emploi paraît marginal (une dizaine de millions d'agriculteurs en moins) au vu des évolutions déjà inscrites à l'horizon 2020 [Li et Zhai dans *Économie internationale*, n° 92, 2002].

La part de l'industrie dans l'emploi augmenterait de 22 % à 35 %, et celle des services de 28 % à 39 %. Pour maintenir sa compétitivité internationale dans les productions à fort contenu en travail, la Chine peut compter sur l'augmentation des disponibilités en main-d'œuvre dans l'industrie manufacturière (notamment du fait de l'émigration rurale) qui continuera à peser sur les salaires.

- *Autosuffisance agricole.* — La libéralisation des importations de produits agricoles d'ici 2005 ne devrait pas avoir un impact majeur car l'élargissement des quotas soumis à des réductions tarifaires est trop étroit pour provoquer une forte augmentation des importations chinoises de céréales [Aubert, in Attané, 2002].

À plus long terme, cependant, la demande d'importation de céréales de la Chine devrait s'accroître, notamment en raison des besoins liés à l'augmentation de la production de viande. Les importations de céréales pourraient atteindre 50 à 60 millions de tonnes en 2020 (soit 8 à 10 % de la production). Contenir le déficit céréalier dans ces limites suppose que la production de grains continue à croître au rythme de 1 % à 1,5 % par an (contre 1,9 % de 1985 à 1995). La hausse des rendements, grâce à une meilleure utilisation des engrais, et l'extension des terres cultivables peuvent fournir cette marge d'augmentation. Cela suppose aussi que des investissements soient réalisés dans l'irrigation, les transports, la recherche qui joue un grand rôle dans le progrès des rendements.

Les ressources en eau constituent la plus forte contrainte pour le développement des productions agricoles, et le manque d'eau pour l'irrigation s'aggraverait d'autant plus que l'industrialisation et l'urbanisation seront rapides. Les ressources en eau sont en outre inégalement réparties : le Nord qui concentre 60 % des surfaces cultivées et 20 % des eaux de surface souffre d'un manque d'eau. D'où le gigantesque projet de détournement des eaux du Yangtsé vers la plaine du Nord.

### *L'économie chinoise dans le monde*

• *Émergence d'un géant ?* — En prolongeant les tendances d'évolution de l'économie chinoise et de l'économie mondiale, on peut simuler le poids de la Chine dans la production mondiale en 2020.

En 2000, au taux de change, le PIB chinois représente environ 3 % du total mondial (environ un dixième de celui des États-Unis, un sixième de celui de l'UE, et un cinquième de celui du Japon). Si l'économie chinoise croît de 7 % par an (hypothèse haute), et si l'on retient pour le reste du monde les hypothèses dans le prolongement des tendances passées, la part de la Chine dans le PIB mondial double et atteint 7 % en 2020. La Chine gagne du terrain mais reste loin derrière les grandes puissances économiques, avec un PIB qui représente alors un quart de celui des États-Unis, un tiers de celui de l'Europe, et atteint plus de la moitié de celui du Japon. Dans l'Asie émergente, sa prééminence s'affirme, et son PIB dépasse largement celui des NEII (voir tableau ci-dessous). Ce rattrapage de la Chine sera facilité par l'appréciation de sa monnaie qui accélérera mécaniquement la croissance de son PIB en dollars.

Si l'intégration économique et commerciale de la Chine continentale, de Taiwan et de Hong-Kong se poursuit au sein d'une « grande Chine », celle-ci représenterait en 2020 près de 10 % du PIB mondial.

Si l'on mesurait la taille des différentes économies en parité de pouvoir d'achat, la Chine qui est déjà en 2002 la deuxième puissance économique du monde (avec 10 % du PIB mondial) dépasserait les États-Unis en 2020 et contribuerait pour plus d'un cinquième au PIB mondial. Mais les PPA, on l'a vu, sont pertinents pour mesurer les niveaux de vie plutôt que le degré d'influence d'un pays sur l'économie mondiale.

## LA CHINE DANS LE MONDE EN 2020

<i>Pays/zone</i>	<i>Hypothèses de croissance (% par an)</i>	<i>Poids dans le PIB mondial (en %)</i>	
	<i>2000-2020</i>	<i>2000</i>	<i>2020</i>
États-Unis	2,6	31	26
Union européenne (15)	2,5	25	21
Japon	2,2	15	12
Chine hypothèse haute	7,1	3	7
Chine hypothèse basse	5,9	3	5
NEII	4,3	3	4
ASEAN	4,7	2	2
Monde	3,5	100	100

*Sources* : hypothèses de croissance : ADBI [2002] ; PIB : CEPIL, base de données CHELEM.

- *Convergence.* — La convergence du revenu par tête entre la Chine et les pays développés se poursuit mais les écarts restent encore importants en 2020.

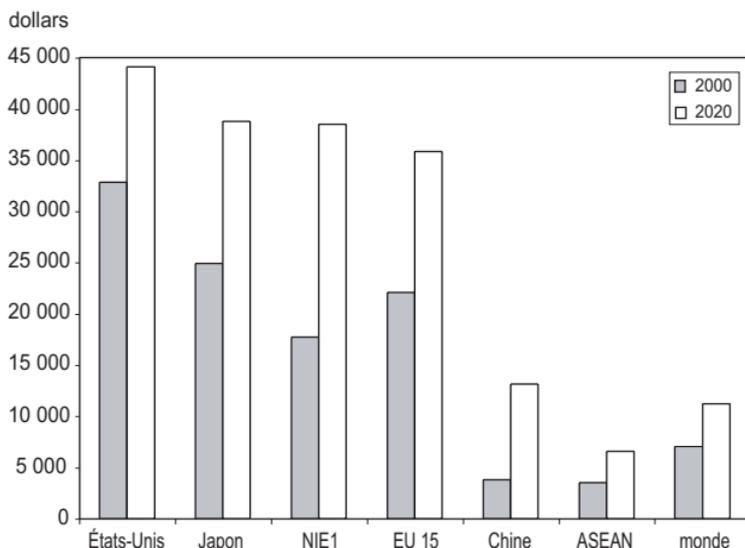
Le revenu par tête de la Chine au taux de change courant est multiplié par 3,5 et, en 2020, il atteint celui de l’Afrique du Sud ou de la Turquie en 2000.

En parité de pouvoir d’achat, le niveau de revenu de la Chine, qui est en 2000 la moitié de la moyenne mondiale, dépasse de 20 % cette moyenne en 2020. À cette date, le niveau de vie en Chine est le tiers de celui du Japon et 30 % de celui des États-Unis. Il est deux fois plus élevé que dans les pays de l’ASEAN. En 2020 le niveau de vie en Chine par rapport à celui de l’Union européenne est équivalent à celui des nouveaux adhérents d’Europe de l’Est lors de leur entrée dans la Communauté en 2003 (voir graphique ci-dessous).

### 3. Une grande puissance commerciale

Selon toutes les prévisions, à l’horizon de vingt ans, la Chine est une grande puissance commerciale. Dans un scénario élaboré par la Banque asiatique de développement [ADBI, 2002], les exportations chinoises progressent deux fois plus vite que le commerce mondial (elles ont progressé trois fois plus vite de 1980 à 2000), et la Chine réalise donc en 2020 près d’un dixième des exportations mondiales.

## ESTIMATIONS DU PIB EN PPA PAR HABITANT EN 2000 ET 2020



Source : CEPII, base de données CHELEM.

Elle est la troisième puissance exportatrice mondiale, devant le Japon (7 % des exportations mondiales), juste derrière les États-Unis (11 %) et derrière l'Union européenne à quinze (31 %, y compris le commerce entre pays membres) (voir tableau ci-dessous).

### PART DANS LES EXPORTATIONS MONDIALES, EN %

	2000	2020
Monde	100,0	100,0
Union européenne (15)	36,2	31,0
États-Unis	11,4	11,2
Chine	4,7	8,4
NEI1	6,9	8,0
ASEAN	6,1	7,9
Japon	7,8	6,6

Source : CEPII, base de données CHELEM ; ADBI [2002].

## *Les effets de la libéralisation des échanges*

- *Une concurrence accrue avec les autres pays en développement.* — La libéralisation des échanges d'ici 2005 va accentuer la spécialisation de la Chine dans les secteurs où elle a un avantage comparatif, et donc accélérer la croissance des industries à forte intensité de main-d'œuvre (habillement, jouet...) et freiner les productions à forte intensité en ressources naturelles (céréales) et surtout les industries à forte intensité capitalistique (biens d'équipement, automobile). Ces changements vont affecter l'emploi, les productions et les échanges extérieurs. Ils auront pour effet de renforcer la concurrence entre la Chine et les pays en développement qui sont spécialisés eux aussi dans les industries de main-d'œuvre.

- *La libéralisation des échanges textiles.* — Le secteur textile est, en Chine, celui qui gagne le plus à l'entrée à l'OMC, car il bénéficie de la libéralisation de l'accès aux marchés des pays industrialisés. Ceux-ci imposent des quotas à leurs importations textiles en provenance des différents pays en développement, ce qui a pour effet de geler les parts de marché de leurs fournisseurs. L'accord signé dans le cadre de l'Uruguay Round prévoit une abolition progressive des quotas d'ici 2005, qui s'applique à tous les pays membres de l'OMC. La Chine, déjà premier exportateur mondial de vêtements, va encore élargir sa part de marché mondial, grâce à sa compétitivité dans ce secteur [Ianchovichina et Martins, 2001].

Quelle sera l'ampleur de la progression chinoise et quels sont les pays qui pâtiront des gains de la Chine sont des questions partiellement ouvertes. La concurrence chinoise s'exercera sans doute moins sur les producteurs des pays développés, qui sont positionnés sur le haut de gamme, que sur les pays à bas salaires proches de ces grands marchés, qui perdront le bénéfice des arrangements préférentiels régionaux (le Mexique avec les États-Unis, l'Europe de l'Est et du Sud avec l'UE). Les pays d'Asie du Sud (l'Inde) et du Sud-Est (ASEAN) risquent aussi de pâtir de la concurrence chinoise.

- *Les pays développés bénéficiaires de l'ouverture.* — La baisse des droits de douane et la suppression des restrictions quantitatives sur l'importation de produits industriels vont élargir l'accès au marché chinois et accélérer les importations destinées à satisfaire la demande intérieure chinoise. Les importations, jusqu'ici tirées par

les besoins des industries exportatrices, devraient davantage répondre aux besoins de modernisation des infrastructures et des capacités de production des entreprises chinoises.

Cette ouverture du marché devrait bénéficier surtout aux pays développés, du fait de leurs fortes complémentarités économiques avec la Chine. Ils sont spécialisés dans les productions à fort contenu en capital physique, en main-d'œuvre qualifiée, en technologie, ou en ressources naturelles, dans lesquelles la Chine a un désavantage comparatif. Les produits dont l'importation devrait s'accroître le plus avec la libéralisation sont les biens d'investissement (machines et équipements), le matériel de transport et les céréales.

### *Quel scénario pour l'Asie ?*

- *Risques d'éviction.* — En ce début du <sup>xxi</sup> siècle, tous les pays en développement, du Mexique à l'Inde, voient se profiler avec crainte la montée de la concurrence de la Chine. Cette perspective est liée aux conséquences directes de l'entrée de la Chine à l'OMC, qui lui ouvre les marchés textiles, et à ses conséquences indirectes, qui se manifestent dans la recrudescence d'investissements étrangers vers ce pays. Le risque est la redistribution internationale des productions au profit de la Chine où elles bénéficient du bas niveau des salaires et d'économies d'échelle associées aux productions de masse standardisées.

Les pays en développement d'Asie sont les plus exposés aux conséquences de l'irrésistible ascension commerciale de la Chine, qui fait de celle-ci, en 2020, la principale puissance exportatrice de la région. Ses gains risquent de se réaliser en grande partie au détriment des pays de l'ASEAN, qui sont proches de la Chine géographiquement et économiquement. Face au risque d'être évincés des marchés de produits industriels intensifs en main-d'œuvre, les pays de l'ASEAN peuvent trouver une issue dans une stratégie de montée en gamme technologique. Ce scénario implique que ces pays mènent des politiques actives pour se créer des avantages comparatifs dans les activités à forte intensité en technologie et travail qualifié.

- *La Chine locomotive de l'Asie ?* — Un autre scénario est celui où la Chine prend le rôle de locomotive en Asie [ADBI, 2002]. Ce scénario part du constat que la Chine ne peut soutenir durablement

une forte croissance de ses exportations que si celle-ci s'accompagne d'une croissance concomitante de ses importations. Le contenu en importations des exportations chinoises est en effet élevé, la Chine est un pays dont les ressources naturelles sont limitées, et en tout état de cause une accumulation d'excédents commerciaux structurels induirait une appréciation de la monnaie qui nuirait à la compétitivité de ses exportations. Dans cette logique où les exportations et les importations évoluent à peu près au même rythme, la Chine devient non seulement le premier exportateur en Asie mais aussi le premier importateur. La Chine accroît ses excédents sur les pays occidentaux (États-Unis et Europe) mais enregistre des déficits massifs avec les pays asiatiques, et notamment avec l'ASEAN. Une partie des gains de la Chine revient aux pays asiatiques par les effets d'entraînement du commerce extérieur chinois.

Ce scénario met en évidence les avantages que les pays asiatiques peuvent tirer de la compétitivité chinoise sur les marchés tiers et explique l'intérêt des pays de l'ASEAN pour la mise en place d'une zone de libre-échange avec la Chine. Ils y gagnent l'accès non seulement au marché intérieur chinois mais aussi indirectement aux marchés des pays industriels.

Cela suppose d'un côté que l'adhésion de la Chine à l'OMC se traduise effectivement par une croissance rapide de ses importations ; de l'autre côté que les pays asiatiques prennent des dispositions pour saisir les opportunités que représente la croissance chinoise : accords de libre-échange, adaptation structurelle de leurs capacités de production à la demande chinoise. Avec peut-être le risque que cela induise une « descente » en gamme de la qualité de leurs productions.

#### **4. Croissance et environnement**

##### *La dégradation de l'environnement*

La Chine est un des pays du monde où la pollution est la plus forte. La rapide croissance économique des cinquante dernières années a entraîné une forte dégradation de l'environnement, de la qualité de l'air et de l'eau. La poursuite de la croissance et l'urbanisation au cours des vingt prochaines années risquent d'aggraver encore une situation déjà préoccupante.

Pour la Chine, le coût de cette pollution est élevé. La Banque mondiale [1997e] estime que le coût annuel de la pollution en termes de santé (pertes en vies humaines, coûts médicaux) représente entre 3 et 8 % du PIB du pays, soit une bonne partie de la croissance annuelle.

- *Pollution de l'air et de l'eau.* — Dans les grandes villes chinoises le degré de pollution dépasse largement les standards internationaux. Elle est due à l'utilisation du charbon, souvent de mauvaise qualité, comme combustible par l'industrie et les ménages, et aussi à l'essor de la circulation automobile. Cependant l'intensité énergétique (consommation d'énergie par unité de PIB) a baissé de plus de moitié entre le début des années 1970 et la fin des années 1990, en raison du changement de modèle d'industrialisation. La substitution du gaz ou de l'électricité au charbon, l'utilisation de charbon de meilleure qualité ont commencé à faire baisser la pollution dans les grandes villes.

La Chine souffre à la fois d'un manque d'eau et d'une dégradation de sa qualité, du fait de l'industrialisation, de l'urbanisation, d'utilisation d'engrais et de pesticides par l'agriculture, du développement de l'élevage intensif. Dans certaines régions du Nord, les eaux sont même parfois impropres à l'irrigation.

- *Quelles perspectives ?* — Si aucune politique volontariste n'est mise en œuvre (politique de prix, de taxation), la pollution de l'air va continuer à augmenter, en dépit des progrès techniques, de la baisse de l'intensité énergétique et d'une moindre utilisation du charbon. Selon les estimations de la Banque mondiale, entre 1995 et 2020, le coût de la pollution de l'air, en termes de santé, sera multiplié par quatre, les morts prématurées dans les villes passant de 180 000 à 600 000. Un quart de la campagne sera affecté par les pluies acides.

Des politiques plus ambitieuses consisteraient à consacrer des ressources supplémentaires importantes à la protection de l'environnement d'ici 2020. Dans un scénario intermédiaire, les dépenses totales de lutte contre la pollution seraient portées à 2 % du PIB, dans un scénario haut à 4 %. Le premier scénario permettrait à la Chine de parvenir en 2020 à des standards de pollution qui seraient proches de ceux de l'Europe au début des années 1980, et le deuxième scénario d'atteindre les standards européens du début du XXI<sup>e</sup> siècle. Les bénéfices d'une telle stratégie sont à la mesure des

coûts qu'entraînerait l'inaction : si celle-ci prévaut, les coûts de la pollution en termes de santé atteindraient 10 % du PIB en 2020 ; dans le scénario haut, ils sont quasiment nuls [Banque mondiale, 1997e].

### *La Chine et les gaz à effet de serre*

La Chine contribue à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Elle est un des principaux émetteurs de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), dégagé lors de l'utilisation de combustibles fossiles (charbon, pétrole et gaz naturel) et qui est responsable de la plus grande partie de l'émission de gaz à effet de serre [AIE, 2002].

Le volume de dioxyde de carbone émis en Chine a triplé entre 1971 et 1999, et représente en 2000 13 % du total mondial, la Chine étant le deuxième émetteur derrière les États-Unis (24 %). Sur cette période, l'émission de CO<sub>2</sub> par habitant en Chine a plus que doublé mais elle reste huit fois plus faible qu'aux États-Unis. En revanche, l'émission par unité de PIB (au taux de change) a chuté, d'un niveau extrêmement élevé (huit fois supérieur à la moyenne mondiale) à la fin de la période maoïste à un niveau qui la met quatre fois au-dessus la moyenne à la fin des années 1990 (voir tableau ci-dessous). Cette évolution reflète la chute de l'intensité énergétique de la production, qui s'explique elle-même par des changements dans la structure industrielle en faveur de secteurs moins énergivores, une utilisation de charbon de meilleure qualité, mais aussi sans doute par des statistiques inexactes.

#### ÉMISSIONS DE DIOXYDE DE CARBONE (CO<sub>2</sub>)

<i>En %</i>	<i>1971</i>	<i>1981</i>	<i>1991</i>	<i>2000</i>
Monde	100,0	100,0	100,0	100,0
États-Unis	29,3	28,8	25,9	24,2
Chine	6,0	9,0	11,2	13,0
<i>Chine</i>	<i>1971</i>	<i>1981</i>	<i>1991</i>	<i>2000</i>
Kilogrammes de CO <sub>2</sub>				
Par habitant	1,0	1,5	2,1	2,4
Par unité de PIB en PPA	1,7	1,8	1,2	0,6
Par unité de PIB (au taux de change)	7,7	8,0	5,5	2,9

*Source : AIE [2002].*

Au cours des prochaines années, la croissance économique entraînera une augmentation du volume d'émissions par habitant, mais la réduction des émissions par unité de PIB devrait se poursuivre. Pour simuler l'émission de gaz à effet de serre par la Chine d'ici 2020, on peut faire les hypothèses suivantes : le volume des émissions de CO<sub>2</sub> par habitant progresse de 60 % (même rythme que de 1980 à 2000) et leur volume par unité de PIB est divisé par deux (un peu moins vite que de 1980-2000). Dans ce cas et avec une population qui atteint un milliard 430 millions en 2020 et une croissance du PIB de 7 % par an en moyenne, le volume total des émissions de CO<sub>2</sub> par la Chine double. Il représente alors environ un cinquième du volume émis en l'an 2020 dans le monde.

## Conclusion

La politique économique suivie depuis un quart de siècle en Chine peut se prévaloir d'incontestables succès : amélioration du niveau de vie de la grande majorité de la population, essor spectaculaire des régions et métropoles côtières, ascension dans les échanges internationaux et montée en gamme des exportations, résistance aux chocs extérieurs.

Ces succès sont le fondement de la légitimité du régime politique et la base du consensus qui existe au début du <sup>xxi</sup>e siècle au sein du pouvoir politique sur la stratégie économique : poursuite des réformes et de l'ouverture, privatisation, renforcement des institutions et des instruments de régulation macroéconomique.

Au cours des prochaines années, la stabilité du pouvoir va encore être mise à rude épreuve par l'exode rural, la persistance du chômage et des inégalités sociales. Les autorités continueront donc à mettre tout en œuvre pour maintenir une croissance rapide. Elles le font déjà depuis 1997-1998, en menant une politique de relance budgétaire vigoureuse pour contrecarrer les effets d'une demande interne défaillante et de la détérioration de l'environnement international. Cependant, la situation des finances publiques n'est elle-même pas à l'abri d'une crise : si la dette publique est encore faible, elle augmente rapidement et s'y ajoutent les coûts de la restructuration du système bancaire et la dette implicite du système de retraite.

On souligne souvent le contraste entre les transformations économiques et sociales que connaît la Chine depuis un quart de siècle et la rigidité du système politique, où le parti communiste a conservé le monopole du pouvoir. Le Parti a néanmoins évolué et fait preuve

d'une capacité d'adaptation : il recrute de nouvelles élites sociales, comme il l'a montré lors de son dernier Congrès en appelant les entrepreneurs privés à rejoindre ses rangs ; il autorise des expériences limitées d'élections directes au niveau des villages. Des formes de démocratisation interne du Parti peuvent ainsi contribuer à élargir son assise, à renforcer les processus de négociations internes, consolidant ainsi la légitimité de son pouvoir.

Tout aussi essentiel pour l'évolution interne du système politique et pour son image internationale est le développement de l'État de droit. La Chine est le lieu d'une intense activité législative. Les réformes économiques ont exigé l'établissement d'un cadre légal et l'entrée à l'OMC rend nécessaires de nombreux changements législatifs et réglementaires pour mettre le droit économique chinois en conformité avec les normes internationales (droit de la concurrence, de la propriété intellectuelle, lois sur les investissements étrangers, etc.), pour garantir la transparence des règles et leur application. Pour Pékin, le renforcement et l'uniformisation du cadre légal sont aussi un moyen de réaffirmer le contrôle central face aux pouvoirs provinciaux. Mais établir l'État de droit ne peut se réduire à assurer la régularité des actes administratifs, et suppose aussi l'indépendance du pouvoir judiciaire, y compris à l'égard du Parti.

## Repères bibliographiques

### *Ouvrages et rapports*

- ADB [Asian Development Bank] (2002), *Country Economic Review. People's Republic of China*, août.
- ADB [Asian Development Bank] (2003), *Asian Development Outlook 2003*.
- ADB [Asian Development Bank Institute] (2002), « An Overview of PRC's Emergence and East Asian Trade Patterns to 2020 », *Research Paper*, 44, octobre.
- ATTANÉ I. (dir.) (2002), « La Chine au seuil du XX<sup>e</sup> siècle. Questions de population, questions de société », *Les Cahiers de l'INED*.
- AUBERT C. *et al.* (1999), *La Chine et les Chinois de la diaspora*, CNES-SEDES, Paris.
- AUBERT C., CABESTAN J.-P., LEMOINE F. (1996) (dir.), « La Chine après Deng », *Revue tiers monde*, tome XXXVII, n° 147, juillet-septembre.
- BANQUE MONDIALE (1997a), *China 2020. Development Challenges in the New Century*.
- BANQUE MONDIALE (1997b), *China Engaged : Integration with the Global Economy*.
- BANQUE MONDIALE (1997c), *Financing Health Care : Issues and Options for China*.
- BANQUE MONDIALE (1997d), *China 2020 : Old Age Security*.
- BANQUE MONDIALE (1997e), *Clear Water, Blue Skies : China Environment in the New Century*.
- BANQUE MONDIALE (2001), *China : Overcoming Rural Poverty : Joint Report of the Leading Group for Poverty Reduction*, UNDP and the World Bank, mars.
- BANQUE MONDIALE (2002), *Rapport sur le développement dans le monde*.
- BERGÈRE M.-C. (2000), *La Chine de 1949 à nos jours*, Armand Colin, Paris.
- BOUIN O., CORICELLI F., LEMOINE F. (1998), *La Chine et les économies européennes en transition : les voies de la réforme*, séminaires du Centre de développement, CEPIL, CEPR, Centre de développement de l'OCDE.
- BOUTEILLER O., FOUQUIN M. (2001), *Le Développement économique de l'Asie orientale*, La Découverte, coll. « Repères », nouvelle édition.
- CHANG G.G. (2001), *Coming Collapse of China*, Random House.
- DAHLMAN C.J., AUBERT J.-E. (2001), *China and the Knowledge Economy. Seizing the 21<sup>st</sup> Century*, World Bank Institute Development Studies.
- DOBSON, W.B. (éd.) (2002), *East Asia in Transition : Economic and Security Challenges*, University of Toronto Press, 2002.
- EYRAUD C. (1999), *L'Entreprise d'État chinoise*, L'Harmattan, Paris.
- FOUQUIN M., LEMOINE F. (1998), *The Chinese Economy*, Economica, Paris.

- HUANG (2003), *Selling China. Foreign Direct Investment during the Reform Era*, Cambridge University Press.
- IANCHOVICHINA E., MARTIN W. (2001), « Trade liberalization in China's accession to WTO », *Journal of Economic Integration*, 16 (4).
- IFC [International Finance Corporation] (2000), *China's Emerging Private Enterprises*.
- KELLERS, W.W. et SAMUELS R. (2003), *Crisis and Innovation in Asian Technology*, Cambridge University Press.
- LARDY N.R. (1998), *China's Unfinished Economic Revolution*, Brookings Institution Press.
- LARDY N.R. (2002), *Integrating China in the World Economy*, Brookings Institutions Press.
- LEMOINE F. (coordonné par) (2002), « La Chine dans l'économie mondiale », *Économie internationale*, n° 92, 4<sup>e</sup> trimestre.
- LIN J.Y. (1996), *Le Miracle chinois. Stratégie de développement et de réforme économique*, Economica, Paris.
- MADDISON A. (1998), *L'Économie chinoise. Une perspective historique*, Études du Centre de développement, OCDE.
- MADDISON A. (2001), *L'Économie mondiale. Une perspective millénaire*, Études du Centre de développement, OCDE.
- NAUGHTON B. (1996), *Growing out of the Plan. Chinese Economic Reform 1978-1993*, Cambridge University Press.
- NYBERG N., ROZELLE S. (1999), *Accelerating China's Rural Transformation*, The World Bank, Washington DC.
- OCDE (2001), *Réussir la réforme des entreprises en Chine*.
- OCDE (2002), *China in the World Economy. The Domestic Policy Challenges*.
- RUOEN R. (1997), *Les Performances économiques de la Chine dans un contexte international*, Études du Centre de développement, OCDE.
- RENART, M.-F. (éd.) (2002), *China and its Regions. Economic Growth and Reform in Chinese Provinces*, Edward Elgar, Cheltenham (Royaume-Uni), Northampton, MA (États-Unis).
- STUDWELL J. (2002), *The China Dream. The Elusive Quest for the Greatest Untapped Market on Earth*, Profile Book.
- TENEV S., ZHANG Chunlin (2002), *Corporate Governance and Enterprise Reform in China*, World Bank and the International Finance Corporation.
- TONG D.D. (2002), *The Heart of Economic Reform : China's Banking Reform and State Enterprise Restructuring*, Ashgate.
- UNDP (2002), *China Human Development Report 2002*, United Nations Development Programme, Oxford University Press.
- UNDP (2002), *Human Development Report 2002*, Oxford University Press.
- YOUNG A. (2000), « Gold into Base Metal : Productivity Growth in the People's Republic of China during the Reform Period, NBER Working Paper, 7856, août.

#### Sources statistiques

- China Statistical Yearbook*, Bureau national des statistiques, Beijing, annuel.
- China's Customs Statistics*, édité par The General Administration of Customs of the PRC, publié par The Economic Information & Agency, Hong-Kong, mensuel.
- AIE [Agence internationale de l'énergie] (2002), *CO<sub>2</sub> Emissions from Fuel Combustion*.
- OCDE, *International Investment Statistics*.
- UNIDO [United Nations Industrial Development Organisation], *International Yearbook of Industrial Statistics*.
- ONU (2002), *World Population Prospects*.

#### Revue

- Perspectives chinoises*, revue du Centre d'études français sur la Chine contemporaine, Hong-Kong.
- The China Quarterly*, édité par the School of Oriental and African Studies, Londres.
- Far Eastern Economic Review*.
- Issues and Studies*, publié par the Institute of International Relations, Taipei.
- China Development Review*, publié par le China Development Research Center of the State Council of the Peoples's Republic of China, Beijing.





## Table

<b>Introduction</b> .....	3
<b>I / La voie chinoise de 1949 à 1978</b> .....	6
1. <i>Le modèle soviétique</i> .....	7
Mise en place de l'économie planifiée (1953-1957), 7 – Le premier plan quinquennal, 8 – La rupture avec l'URSS, 9	
2. <i>L'instabilité de la politique économique à partir         de 1958</i> .....	9
Le Grand Bond en avant et les années noires (1958- 1961), 9 – La Révolution culturelle (1966-1970), 11 – Retour au calme, 12	
3. <i>La stratégie de développement</i> .....	12
La mobilisation des ressources, 12 – Les transferts de ressources de l'agriculture à l'industrie, 13 – L'accumulation, 14 – Autosuffisance, 15	
<b>II / Vers l'économie de marché</b> .....	17
1. <i>Les grandes étapes</i> .....	17
La phase initiale des réformes (1978-1984), 17 – Un système économique dualiste (1984-1989), 18 – Le gel des réformes (1989-1991), 19 – Vers l'« économie socialiste de marché », 19	
2. <i>La transformation de l'économie rurale</i> .....	20
Le retour à l'exploitation familiale, 20 – Les difficultés de stabilisation de la politique agricole, 21 – La crise du monde rural dans les années 1990, 22	

3. <i>Entreprises : de la réforme à la privatisation</i> .....	23
Une autonomie de gestion pour les entreprises d'État, 23 – La crise de l'industrie d'État, 24 – Vers la privatisation, 25 – La montée du secteur non étatique, 27	
4. <i>Les réformes institutionnelles</i> .....	29
L'établissement d'un système bancaire, 29 – Le poids des créances douteuses, 31 – Des marchés boursiers immatures, 32 – La construction d'un système fiscal, 33	
5. <i>L'ouverture sur l'extérieur</i> .....	35
L'appel aux capitaux étrangers, 35 – La politique commerciale, 36 – Une convertibilité limitée, 38	
<b>III / Les structures de l'économie</b> .....	40
1. <i>Population et emploi : le poids du nombre</i> .....	40
Croissance de la population chinoise, 40 – Les caractéristiques de la population, 42 – Évolution de l'emploi, 44	
2. <i>L'agriculture et le monde rural</i> .....	46
« Beaucoup d'hommes, peu de terres », 46 – Croissance et diversification des productions, 46 – Essor et essoufflement des industries rurales, 48	
3. <i>Forces et faiblesses de l'industrie</i> .....	49
Ressources énergétiques, 49 – La pléthore de main-d'œuvre, 50 – Industries traditionnelles et industries nouvelles, 51 – Le tissu industriel : entreprises chinoises et étrangères, 52 – Investissements étrangers et rattrapage technologique, 54	
4. <i>Déséquilibres spatiaux : la Chine éclatée ?</i> .....	56
L'avance des régions côtières, 56 – La fragmentation de l'économie, 59	
<b>IV / Croissance économique et mutations sociales</b> .....	61
9. <i>Une dynamique de rattrapage</i> .....	61
Une croissance rapide, 61 – Absorbée par la progression démographique de 1952 à 1978, 62 – Un rattrapage accéléré depuis 1978 .....	63
2. <i>Les ressorts de la croissance</i> .....	63
Capital, travail et productivité, 63 – Un régime de croissance asiatique, 64	
3. <i>Quel niveau de développement au début du XXI<sup>e</sup> siècle ?</i> .....	65
Puissance économique : réelle et potentielle, 65 – Niveau de vie .....	67
4. <i>Le bond de la consommation depuis 1979</i> .....	68
Consommation alimentaire, 68 – Logement et biens durables, 69	

5. <i>Les acquis sociaux en danger</i> .....	70
Santé : le retour de la précarité .....	70
Éducation : des progrès à consolider, 72	
6. <i>Croissance des inégalités et pauvreté</i> .....	73
Inégalités, 73 – L'extrême pauvreté, 73 – Des classes moyennes étroites, 76 – La laborieuse mise en place d'une protection sociale, 77	
<b>V / La Chine dans l'économie mondiale</b> .....	80
1. <i>La Chine, acteur de la globalisation</i> .....	80
L'essor des échanges extérieurs depuis 1978, 80 – Accélération et diversification des exportations, 81 – Un commerce dépendant de l'Asie, 83 – L'afflux massif de capitaux étrangers, 84	
2. <i>Les industries extraverties moteur des échanges</i> .....	87
Les opérations internationales d'assemblage, 87 – L'insertion dans les réseaux de production asiatiques, 89	
3. <i>Redistribution des cartes en Asie</i> , .....	91
L'intégration de Hong-Kong à l'économie continentale, 92 – Taiwan, 94 – Le Japon, 95 – L'ASEAN et la coopération régionale .....	96
4. <i>La position de l'Europe et des États-Unis</i> .....	97
L'Union européenne, 97 – Les États-Unis, 98 – Les perspectives du marché intérieur pour l'Europe et les États-Unis, 98	
5. <i>La balance des paiements</i> .....	99
L'augmentation des réserves de change, 99 – Un endettement extérieur modéré, 100 – Politique de change, 101	
<b>VI / La Chine au XXI<sup>e</sup> siècle</b> .....	103
1. <i>Les orientations économiques tracées au XVI<sup>e</sup> Congrès du Parti</i> .....	103
2. <i>L'économie chinoise en 2020</i> .....	104
Un scénario de continuité, 104 – Changements structurels, 105 – L'économie chinoise dans le monde, 107	
3. <i>Une grande puissance commerciale</i> .....	108
Les effets de la libéralisation des échanges, 110 – Quel scénario pour l'Asie ?, 111	
4. <i>Croissance et environnement</i> .....	112
La dégradation de l'environnement, 112 – La Chine et les gaz à effet de serre, 114	
<b>Conclusion</b> .....	116
<b>Repères bibliographiques</b> .....	118
<b>Carte</b> .....	120